

**COMPTE RENDU  
DE LA SÉANCE  
DU 12 FÉVRIER 2015**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service du Conseil et du Contentieux, rez-de-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél : 01 49 60 20 45

**ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE**

Nombre de membres composant le Conseil .....	45
Nombre de Conseillers en exercice .....	45
Présents.....	40
Absents représentés .....	2
Absents excusés .....	3
Absents non excusés	0

L'AN DEUX MIL QUINZE, LE DOUZE FEVRIER à VINGT HEURES CINQUANTE CINQ, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe Bouyssou, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 7 février 2015 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL****PRESENTS**

MM. BOUYSSOU, MARCHAND, BELABBAS, Mme PETER, MM. PRAT (jusqu'au point B), RHOUMA (à partir du vœu), Mme GAMBASIO, M. MAYET, Mmes WOJCIECHOWSKI, VIVIEN, M. BEAUBILLARD, Mmes SEBAIHI, BERNARD Méhadée, M. MOKRANI (jusqu'au point B), adjoints au Maire,

M. RIEDACKER, Mmes POLIAN, LESENS, SPIRO, M. CHIESA, MM. ALGUL, TAGZOUT (à partir du vœu), HEFAD, Mmes ZERNER, OUDART, MACEDO, PAURON, KIROUANE, PIERON (jusqu'au vœu), MM. SEBKHI, Mme MISSLIN, M. AIT AMARA, Mme SIZORN, M. ZAVALLONE, Mmes LE FRANC, ANDRIA, MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY, Mme POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA, Mmes BERNARD Sandrine, BAILLON Sigrid, conseillers municipaux.

**ABSENTS REPRESENTES**

M. PRAT, adjoint au Maire, représenté par Mme SEBAIHI (à partir du point C),  
M. MOKRANI, adjoint au Maire, représenté par Mme BERNARD Méhadée (à partir du point C),  
Mme PIERON, conseillère municipale, représentée par Mme PETER, (à partir du point A),  
Mme RODRIGO, conseillère municipale, représentée par M. BELABBAS,  
Mme APPOLAIRE conseillère municipale, représentée par M. BOUILLAUD.

**ABSENTS EXCUSES**

M. RHOUMA, adjoint au Maire (jusqu'au vote du secrétaire de séance),  
M. TAGZOUT, conseiller municipal (jusqu'au vote du secrétaire de séance),  
M. MARTINEZ, conseiller municipal.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme PETER ayant réunie la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

(36 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY,  
Mme LE FRANC)

**M. BOUYSSOU** ouvre la séance et fait part des mandats accordés.

**M. BOUYSSOU.** - *« Je serai amené à passer la parole à un représentant des parents d'élèves du collège Politzer qui ont demandé à s'exprimer devant le Conseil Municipal. Donc, je vous proposerai dans quelques instants d'interrompre cette séance. Je vais d'abord procéder à l'appel des présents. Donc, j'ai reçu seulement deux procurations, celle de Mme Annie-Paule Appolaire pour M. Sébastien Bouillaud et celle de Josée Rodrigo pour Mehdy Belabbas. Y en a-t-il d'autres ? Non. Apparemment, le Conseil est quasiment complet ce soir.*

*Alors, je vais vous proposer que nous désignons une secrétaire de séance. Y a-t-il des candidatures ? Fanny Sizorn. »*

**Mme SIZORN.** - *« Je propose Séverine Peter comme secrétaire de séance. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Très bien. Je vous soumetts aux voix. Qui est pour ? Merci. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci. »*

M. BOUYSSOU procède à l'élection du secrétaire de séance : Séverine Peter, candidate du groupe Front de Gauche Communistes, Parti de Gauche, Ensemble et citoyens ayant réuni la majorité des suffrages est élue pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

(36 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

**M. BOUYSSOU.** - *« Ensuite, vous trouverez dans les sous-mains plusieurs modifications. Alors, une modification du point D sur la sectorisation scolaire du quartier Ivry Port qui sont des documents qui vous sont remis en séance. Sur le point 1, vous avez également une délibération modifiée suite à une erreur matérielle en ce qui concerne les indemnités de fonction du maire et des adjoints. Et vous avez bien sûr le tableau des indemnités. En point 2, vous avez un rapport sur le centre communal d'action sociale qui signifie le remplacement de deux représentants suite aux changements de délégation qui se sont opérés dans le cadre du Conseil Municipal de samedi dernier. Et sur le point 9, vous avez la désignation d'un représentant au conseil d'administration du lycée Jean Macé. En point 28, vous avez également un document qui vous a été rajouté sur l'action de prévention de la délinquance et de tranquillité publique.*

*Alors, une information à vous donner, l'approbation des comptes rendus des débats des séances des 22 janvier et 7 février se fera lors de notre prochaine séance du 9 avril. On a eu un petit contretemps et puis c'est bien normal sur l'élaboration des procès-verbaux.*

*Donc, je vous propose... alors, est-ce que la personne qui souhaite intervenir au nom des parents d'élève peut... tu as une remarque à faire avant que j'interrompe la séance ? D'accord. »*

**Mme BERNARD Sandrine.** - *« Simplement une question sur l'horaire du Conseil. On avait eu un débat en début de mandature sur le changement d'horaire du Conseil pour le passer de 20 h 45 à 19 h 45. Aujourd'hui, il a été remis à 20 h 45. Je voulais savoir si c'était exceptionnel ou s'il y avait eu un changement dont nous n'avions pas été informés ? »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Alors, il n'y a pas eu de changement. C'est simplement que les deux dernières séances pour des contraintes publiques concernant un certain nombre de conseillers ont dû être changées d'horaires. Ceci dit, si vous souhaitez qu'on rouvre le débat sur les horaires du Conseil, on peut le faire. Mais si vous souhaitez qu'on revienne aux horaires que nous avons mis en œuvre depuis le début de ce mandat, on peut aussi. Mais normalement, le 9 avril, on devrait reconvoquer le Conseil à 19 h 45, comme ça a été le cas depuis le début du mandat, sauf contrordre majoritaire de la part des membres de cette assemblée. Auquel cas, je suis ouvert à toutes propositions. Voilà ! Mais apparemment, si j'en juge par vos visages, il n'y a pas de problème là-dessus.*

*Alors, quelle est la personne qui souhaite intervenir au nom du collectif des parents d'élèves ? Monsieur, on va vous apporter un micro. Alors, je lève la séance. Personne n'y voit d'opposition. Et je vous demanderai bien entendu d'être bref pour que nous puissions reprendre au plus vite nos travaux. Je vous en prie. »*

*(Interruption de la séance du Conseil Municipal)*

*(Réouverture de la séance du Conseil Municipal)***VŒU****ENSEIGNEMENT****Les rythmes scolaires**

Vœu présenté par le groupe des élus socialistes

**M. BOUYSSOU.** - *« Et nous allons maintenant aborder une question passionnante qui est le débat d'orientation budgétaire. Ceux qui ne sont pas intéressés par cette question sont priés de quitter la salle en silence. Mehdy Belabbas, je te passe la parole. »*

**M. BELABBAS.** - *« Il y a le vœu d'abord. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Mais oui, excuse-moi Sandrine Bernard. J'allais te voler une occasion de t'exprimer devant une grande assemblée. Je te passe la parole pour la... ah, ce n'est pas toi. C'est Sigrid Baillon, donc qui va faire sa première intervention dans le Conseil. On va vous donner Sigrid Baillon cinq minutes de pause le temps que les personnes qui ne souhaitent pas vous entendre puissent quitter la salle. Je ne voudrais pas que votre première intervention ne soit pas entendue. Ce serait quand même dommage. »*

**M. BELABBAS.** - *« Régis Leclercq lève la main. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Non, c'est Sigrid Baillon qui a la parole. Je vous passerai la parole après, M. Leclercq. Vous pourrez faire une digression dans le débat, vous y êtes habitué. Il n'y a pas de problèmes. Si vous souhaitez rebondir, je compte sur vous pour le faire. Vous n'avez pas la parole, M. Vallat. Mme Baillon, c'est à vous. Je pense que le silence est revenu. Vous pouvez vous exprimer. »*

**Mme BAILLON.** - *« Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs. Voici six mois que la réforme des rythmes scolaires est appliquée dans notre ville. Depuis le mois de septembre, les élèves ivryens ont des journées effectivement plus courtes et un cinquième temps d'apprentissage proposé en matinée, permettant de programmer les enseignements à un moment où la faculté de concentration est plus grande. Pour accompagner cette modification des temps scolaires des temps périéducatifs avec ateliers sur le temps de la pause méridienne et un accueil mixte goûter - étude, ateliers en fin de journées, ont été créés. Nous ne pouvons que soutenir ces choix. Toutefois, nous souhaitons revenir sur la méthodologie avec laquelle ces choix ont été effectués et sur les incompréhensions fortes que cela a créées. Nous estimons que les conditions de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à Ivry, malgré un long temps de concertation de qualité où tous les partenaires ont très largement participé, nous estimons que ces conditions ont été imposées aux différents acteurs et annoncées bien trop tardivement. De nombreuses familles n'ont pas compris pourquoi le samedi matin a été préféré alors que seulement 10 % d'entre elles en élémentaire s'étaient prononcés pour le samedi. Où se trouve le renforcement de la place des parents ? Quel est le premier éducateur des enfants ? De nombreux enseignants et directeurs qui apprécient depuis longtemps pouvoir travailler en étroite liaison avec la*

*municipalité n'ont pas compris et ont mal vécu la manière dont ils ont appris le choix du samedi matin et des nouveaux horaires.*

*Premiers partenaires de la ville en ce qui concerne l'éducation, ils en ont été les derniers informés. Enfin, pourquoi faire un choix si différent des autres villes de la communauté d'agglomération dont nous faisons partie ? Pourquoi refuser d'harmoniser nos choix sur ce sujet alors que nous le préconisons pour bien d'autres termes ?*

*En déposant ce vœu aujourd'hui, nous souhaitons créer les conditions et la réflexion nécessaires à une réorientation possible du PEDT (projet éducatif territorial) avant le 31 mars 2015, date butoir imposée par la DASEN (direction académique des services de l'Éducation Nationale). Réorientation qui pourrait alors prendre effet dès la prochaine rentrée scolaire. Nous souhaitons que les résultats, les observations des conseils de vie éducative soient mis à la disposition des Ivryens et des différents partenaires lors d'une réunion publique. Car pour l'instant et malgré les bonnes volontés de l'ensemble des équipes éducatives, nous ne pouvons que constater une application très inégale des temps périodiques actifs selon les écoles et un questionnement légitime de l'ensemble des membres de la communauté éducative sur la demi-journée placée le samedi. Nous vous faisons la demande aujourd'hui de l'organisation rapide d'un référendum d'initiative locale qui permettrait à son issue de procéder aux ajustements nécessaires pour créer les conditions d'un projet réellement partagé par l'ensemble des membres de la communauté éducative, parents, animateurs, ATSEM, agents des écoles, enseignants, éducateurs sportifs et culturels, associations. Je vais lire le vœu que nous déposons.*

*Considérant que les enfants d'Ivry-sur-Seine bénéficient depuis la rentrée de septembre 2014 d'un nouvel emploi du temps scolaire allant du lundi au vendredi de 8 h 45 à 16 heures avec une pause méridienne de deux heures et le samedi de 9 heures à midi.*

*Considérant que ces choix ont été imposés en fin d'année scolaire dernière sans prise en compte des avis pourtant sollicités par la municipalité au cours d'une longue concertation et créant de nombreux mécontentements.*

*Considérant que la modification des horaires scolaires s'est accompagnée d'une réorganisation des temps périscolaires, par l'introduction d'activités le midi lors d'une interclasse prolongée de 1 h 30 à 2 heures et par la généralisation le soir en élémentaire d'un accueil mixte. Que ces projets avaient été réfléchis depuis des années, expérimentés, évalués, anticipés et construits en associant agents et partenaires, avant même la réforme des rythmes scolaires, ce qui doit permettre d'en tirer dès à présent un premier bilan quantitatif et qualitatif. Qu'il apparaisse toutefois que les conditions de mise en œuvre de ces différents projets sont inégales d'une école à l'autre, générant des disparités de service public allant parfois à l'encontre des objectifs poursuivis.*

*Considérant que cette réforme prévoyait l'élaboration d'un PEDT, document partenarial engageant la ville et ses partenaires institutionnels (Éducation nationale, CAF, DDCS [direction départementale de la cohésion sociale]) autour d'ambitions éducatives fortes, à savoir la prise en compte des besoins et du bien-être des enfants, le renforcement de la place des parents dans leur parcours éducatif et la réduction des inégalités, l'accès gratuit et pour tous à des activités culturelles, sportives, citoyennes et de loisirs, l'amélioration des conditions d'apprentissage. Qu'elle impliquait également le suivi et l'évaluation partagée de sa*

*mise en œuvre. La singularité du projet ivryen par rapport aux autres communes y compris au sein de la CASA justifie d'autant plus de la réinterroger.*

*Considérant que des conseils de vie éducative ont été mis en place dans l'ensemble des écoles, afin de permettre aux parents et à la communauté scolaire de s'exprimer sur les changements opérés et leurs impacts sur nos jeunes générations au regard des objectifs poursuivis.*

*Que toute concertation implique d'être prise en compte et qu'il faut porter à la connaissance de tous les préconisations et attentes qui en découlent.*

*Considérant que la communauté éducative ivryenne bénéficie d'une tradition de dialogue, de construction et d'une richesse créative qui devraient permettre aujourd'hui, à quelques mois de mise en œuvre, d'élaborer un projet global et cohérent, réellement partagé, intégrant les ajustements nécessaires.*

*Considérant enfin que le calendrier propre à nos partenaires impose de faire connaître toute réorientation avant le 31 mars 2015. Le conseil municipal décide de :*

- Réaliser une évaluation (restitution des conseils de vie, bilans quantitatifs et qualitatifs sur les différents temps) de la mise en œuvre de la réforme et de la rendre publique ;*
- Organiser une rencontre publique destinée à mettre en débat cette évaluation ;*
- Définir un nouveau projet éducatif de territoire réellement partagé, intégrant les ajustements nécessaires ;*
- De procéder à un référendum d'initiative locale dans l'ensemble des écoles, afin de le faire valider et donc légitimer par l'ensemble des membres de la communauté éducative (parents, animateurs, ATSEM et agents des écoles, enseignants, éducateurs sportifs et culturels, associations), la décision prise. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Merci. Puis merci d'avoir accepté d'intervenir au début dans le brouhaha. Mais vous avez été très compréhensible. Alors, qui souhaite intervenir sur ce vœu ? M. Leclercq. »*

**M. LECLERCQ.** - *« Alors, je vais revenir très brièvement sur l'intervention précédente. Je ne vais pas intervenir sur le fond parce que nous sommes déjà intervenus au dernier Conseil Municipal. Il s'agit là d'une démarche des parents d'élèves, donc je ne veux pas politiser ce débat, et on pourrait le supposer, risquer de le « préempter ». Je veux juste donner un témoignage à l'ensemble des conseillers municipaux puisque vendredi soir, il y avait une réunion des parents d'élèves à laquelle j'ai assisté et en tant qu'observateur, je ne suis pas intervenu, j'ai constaté effectivement les fumées. J'étais avec des collègues et on est sorti dans la cour et on a constaté qu'on avait les yeux qui piquaient et qui pleuraient à cause de ces fumées. Donc, c'est bien une réalité. Ce n'est pas une supposée imagination de qui que ce soit. C'est bien une réalité observable. Et donc, je ne sais pas ce que font les médecins, l'ARS et les mesures qui ont été faites, à quel moment et dans quelles conditions, mais c'est vraiment insupportable. Donc, je peux comprendre. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« M. Leclercq, je vous remercie pour ces précisions, mais personne ne met en cause l'existence de ces fumées. Mais je vous demanderai de faire aussi long sur le sujet qui nous occupe présentement qui est le vœu présenté par Mme Baillon. Merci, M. Leclercq. »*

**M. LECLERCQ.** - *« Voilà ! J'en termine. Donc, sur le vœu, nous voterons pour ce vœu parce que bien sûr réaliser une intervention ou un référendum, on ne peut être que pour. Je regretterai simplement, comme on l'a dit déjà à plusieurs reprises, effectivement cette réforme dogmatique et l'application qui est faite par la ville d'Ivry qui est calamiteuse. On l'a déjà dit à plusieurs reprises. J'ai réobservé dans la presse que 74 % des enseignants jugeaient l'impact de cette réforme négative. Pourtant, on peut supposer qu'il y a quand même beaucoup d'enseignants qui sont plutôt du bord du Parti Socialiste. Et donc si eux-mêmes le disent, que dire de plus. Voilà ! »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Vous savez, les enseignants sont socialistes, les commerçants sont de Droite et les prolos sont communistes. Vous avez une vision sociologique intéressante. Je passe la parole à Marie Pieron. »*

**Mme PIERON.** - *« Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues. Nous partageons bien évidemment de nombreux éléments avec le vœu qui nous est présenté ce soir. En revanche, dans sa forme, ses sous-entendus et certaines de ses conclusions, nous ne pouvons l'accepter. Tout d'abord, je voudrais rappeler notre opposition initiale à cette réforme des rythmes scolaires et plus globalement à la loi de refondation de l'école proposée par Vincent Peillon. Ces ambitions pourraient paraître nobles : la réussite de tous les élèves. La réalité des orientations politiques et déclinaisons proposées l'est beaucoup moins. Je ne redirai pas ce soir tout ce qui nous a poussés dès 2013 à nous y opposer. Un seul élément de réflexion peut-être. Pourquoi donc, alors que l'école est en crise de sens, de contenu et d'égalité, n'avoir pas réintroduit les deux heures de classe supprimées en 2008 par Xavier Darcos. La réponse est simple : l'Éducation nationale n'en a pas les moyens, prise dans la tenaille des politiques d'austérité. Alors, la réponse a été d'imposer cette réforme comme un transfert de charges vers les collectivités territoriales en faisant glisser du temps scolaire sur le périscolaire avec les conséquences que l'on connaît : une disparité incroyable entre les territoires. À ce titre, il est étonnant de parler de la singularité du projet ivryen, à moins qu'il ne s'agisse uniquement du choix minoritaire du samedi matin comme demi-journée supplémentaire. Car à la lecture des organisations retenues pour les 47 communes du Val-de-Marne, il y a de quoi se demander où est aujourd'hui l'unité du temps de l'école. Et c'est précisément ce que nous refusions au moment de la présentation du projet de loi, cette territorialisation de l'éducation.*

*Ce choix d'organisation ainsi que tous les projets mis en place (amélioration d'interclasse, mise en place d'ateliers étude le soir) n'ont pas été imposés sans tenir compte des avis. Sans polémiquer inutilement, la concertation ne s'est pas limitée aux trois questionnaires, mais à de multiples rencontres, débats, temps d'information, grand format, etc. Disons clairement les choses. Elle a probablement été insuffisamment travaillée, biaisée par l'approche des élections municipales. En tout état de cause, la décision finale s'est appuyée sur l'ensemble des avis. Des oppositions virulentes sont toujours bien réelles, principalement centrées sur le samedi matin qui est bien loin de faire l'unanimité, nous le savons. Inutile également de redonner toutes les raisons qui nous ont conduits à prendre cette option, si ce n'est de répéter qu'elles sont basées sur de réelles convictions éducatives, d'égalité, d'aide à la parentalité. Alors certes, nous avons conscience que cela bouleverse en profondeur les habitudes, les perceptions, les pratiques des familles et que ces objectifs sont encore loin d'être atteints dans toutes les écoles d'Ivry. Mais nous ne pourrions porter ces ambitions que*

*si l'Éducation nationale, les enseignants et les directeurs les portent avec nous, travaillent à renforcer les liens avec les familles, incitent à la présence le samedi. C'est ce dialogue que nous entretenons avec l'inspectrice de circonscription et la directrice académique qui partagent d'ailleurs avec nous ces constats et cette envie d'avancer ensemble.*

*Tout cela fait l'objet d'une évaluation avec nos partenaires de l'Éducation nationale, la CAF, la DDCS, signataires du projet éducatif de territoire validé en Conseil Municipal en septembre dernier. C'est un document à améliorer, évolutif par essence, et qui prévoit deux années d'expérimentation. Car, soyons sérieux, devant des transformations de cette importance pour tous les enfants et les acteurs de l'école, il faut tout de même plus que quelques mois de mise en œuvre pour évaluer si les grands objectifs fixés sont atteints.*

*D'autant que des améliorations continuent d'être produites, des fonctionnements se mettent en place au fur et à mesure des avancées et des échanges entre les acteurs de l'école. Rappelons-nous que la ville aurait pu signer ce PEDT pour cinq ans. Mais nous avons choisi deux ans, ce qui nous paraît un délai raisonnable pour une première évaluation un peu fine. Autant dire donc qu'un référendum avant le 31 mars n'est pas à l'ordre du jour, ni l'écriture d'un nouveau PEDT. Il me semble d'ailleurs que Sandrine Bernard avait salué ce PEDT en Conseil Municipal, comme constituant une bonne base à améliorer, détailler, enrichir. C'est d'ailleurs ce qui nous attend dans les mois à venir. J'ajoute que cette évaluation a été pensée pour être particulièrement large. Au-delà du comité de pilotage obligatoire, la création des conseils de vie éducative ouverts à toutes et à tous, ont bien cette ambition de partage, d'expérience pour créer du mieux pour les élèves. Si les premiers retours sont partagés et la participation des familles encore insuffisante, je peux vous dire qu'en ce qui concerne Rosa Parks par exemple, ce premier CVE a été très riche en échanges, en questionnements et en propositions. Je sais aussi qu'une consultation des enfants est en réflexion. Peut-être même avec l'accompagnement de certains partenaires de l'éducation populaire comme les Francas. C'est une piste intéressante de progrès citoyen parce qu'au fond, nous voulons du mieux pour les enfants. Partout, la nouvelle organisation est mise en place avec des expériences très encourageantes et des difficultés qui existent. Parce que des difficultés, il y en a, c'est sûr. Que ce soit sur le recrutement des vacataires quand tant de villes en ont besoin ou sur l'absentéisme, sur lequel le service est en train de travailler à des solutions en concertation avec les agents ou encore sur les locaux disponibles qui nécessitent souvent, dans les écoles plus anciennes, des discussions avec les enseignants et directeurs. Les améliorations restent à trouver, bien évidemment. La municipalité y travaille chaque jour. Des disparités existent, ne nous le cachons pas, mais elles existent aussi sur le temps de classe entre les équipes enseignantes. Tout cela ne peut pas reposer uniquement sur les épaules de Méhadée Bernard qui y met bien du cœur en tout cas.*

*Les deux premières propositions du vœu, vous l'aurez compris, nous y souscrivons pleinement. Une évaluation précise, quantitative et qualitative présentée publiquement aux Ivryennes et Ivryens et pourquoi pas sous la forme d'une rencontre publique, nous ne pouvons que l'encourager. Mais là encore, prenons le temps d'avancer dans ces projets et de les mettre en place, les ajuster école par école, parce que les enfants, comme les acteurs de l'école, ne sont pas des girouettes. On n'installe pas une politique éducative à l'échelle de 27 écoles et de 5 500 élèves avec les inégalités matérielles et humaines préexistantes en claquant des doigts. À ce propos, nous nous sommes interrogés dans le groupe Front de Gauche sur l'absence d'une proposition pour une évaluation nationale de cette réforme. Car, ne l'oublions pas, il s'agit bien d'une réforme nationale sur un sujet essentiel. C'est d'autant plus vrai que sur la fatigue des*

*enfants par exemple, nous entendons toutes et tous dans nos entourages familiaux, nos relations amicales, des personnes soulignant l'augmentation de cette fatigue alors même que les organisations choisies, demi-journée supplémentaire, temps de pause méridienne, horaires journaliers, sont différents. Cela, je crois, mérite notre attention. La réforme des rythmes scolaires n'est qu'un petit bout de la refondation de l'école et nous finissons par nous engluer dans des débats qui ne concernent finalement pas l'école, mais une petite partie seulement. Or, comme Méhadée Bernard l'avait évoqué ici même en septembre dernier, la crise de l'école est bien plus profonde que cela : crise de valeur, de sens. Alors qu'auparavant l'école était une ressource pour les familles, un outil, une chance pour les élèves, aujourd'hui elle semble s'y heurter. L'école produit de l'échec, crée de l'exclusion, reproduit les inégalités socioculturelles, ne permet plus l'ascenseur social, mais fabrique une élite, ne prémunit plus contre le chômage si tant est qu'en réalité, elle le fît il y a 30 ans. Au fond, nous avons conscience que toutes nos ambitions pour le samedi matin, pour l'interclasse du midi, pour les accueils du soir, ne changeront pas la face de l'école, mais pourront juste l'améliorer un petit peu. Cette école au sens large, il faut la questionner bien plus qu'en parlant d'horaires, de demi-journées et d'organisation. Il faut parler des programmes, des méthodes pédagogiques, du nombre d'enfants par classe, des moyens humains, de l'éducation prioritaire, des Rased (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), de l'accès au numérique, des systèmes de notation et d'évaluation, des devoirs à la maison, des attendus implicites et des inégalités face à l'entrée dans les apprentissages, des matières enseignées que ce soit du primaire au lycée, du baccalauréat, des écoles privées, des grandes écoles face à l'université publique, etc. Il nous faut débattre largement, ensemble, dans des forums populaires de tout cela, tout ce qui fonde notre société. Car c'est cela le sens du bien commun. Notre école, il faut lui redonner sa mission première, former à l'égalité des citoyens émancipés et libres. Je vous remercie. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« merci, Marie Pieron. Saïd Hefad. »*

**M. HEFAD.** - *« Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs de l'assistance. La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires a suscité au cours de ces deux dernières années de nombreux débats et polémiques. Le PEDT élaboré par la municipalité a tenté au regard des capacités et des ressources dont la ville dispose de proposer une organisation du temps scolaire et éducatif la plus cohérente et ambitieuse possible. L'évaluation de la pertinence de nos choix au regard notamment des objectifs du PEDT et de la réforme des rythmes scolaires est essentielle à réaliser. Il est également indispensable d'en mesurer l'impact auprès des enfants, des parents et de la communauté éducative dans son ensemble. Cette évaluation est d'autant plus indispensable que le choix de la municipalité a laissé un goût amer à de nombreux citoyens qui estiment ne pas avoir été entendus. De nombreux citoyens s'interrogent par exemple sur la qualité des activités durant les temps périscolaires et en tant qu'élus à l'heure actuelle, je ne suis pas en mesure de leur apporter une réponse, ne serait-ce que partielle. En tant qu'élus du Conseil Municipal, je considère que je ne dispose pas d'informations suffisantes quant à la question de l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme à Ivry. C'est pour cette raison que je ne peux voter contre ce vœu. Je ne peux non plus voter pour. En effet, ici personne ne peut être dupe du fait qu'elle relève de la récupération voire de la manipulation politicienne et je m'abstiendrai donc. Je vous remercie. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Merci, Saïd Hefad. Sabrina Sebaihi. »*

**Mme SEBAIHI.** - « *Merci. Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs. La réforme des rythmes scolaires est décidément le serpent de mer ou le marronnier de ce Conseil Municipal. Les débats que nous avons eus à plusieurs reprises en cette enceinte, mais aussi ceux qui ont eu lieu entre acteurs du monde éducatif ont été passionnés. L'intensité des échanges en France sur ce sujet est la preuve de la vigueur du débat démocratique dans notre pays. Mais il faut cependant reconnaître que ce sujet polémique par essence a parfois pris une ampleur disproportionnée. Chaque groupe d'acteurs ayant des exigences et des revendications contradictoires, les enseignants souhaitant faire cours le samedi matin, les organisations parentales souhaitant plutôt le mercredi matin, il ne fut pas évident pour la municipalité de trancher ce nœud gordien. Quelle que fût sa décision sur la matinée travaillée, elle aurait fait des mécontents. Voilà qui répond au premier considérant.*

*D'autant qu'il ne faut pas oublier qu'à l'instar des médias qui ne parlent que des trains en retard, il est normal d'entendre les personnes insatisfaites par l'organisation actuelle des rythmes scolaires s'exprimer plutôt que celles qui ne trouvent rien à y redire. De manière générale, l'éducation est le type même de sujets pour lesquels chacun a un avis arrêté, forgé sur une somme d'expériences personnelles érigées en vérité globale. Clairement, considérant la fatigue des enfants, nous manquons d'indicateurs objectifs nous permettant de prouver que les enfants sont plus fatigués en ayant cours le samedi matin qu'en ayant cours le mercredi. La fatigue des enfants est en effet difficilement mesurable. Il convient donc de dépassionner le débat. Or, pour dépassionner, il faut informer, communiquer, peut-être plus que ce qui a été fait jusqu'à présent y compris en direction des élus qui siègent dans les différentes instances éducatives.*

*Lorsque notre conseil a dû se prononcer sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, notre groupe a voté pour la délibération qui a été présentée tout en prévenant que nous serions extrêmement vigilants quant au contenu des activités périscolaires proposées et à leur pertinence, au choix des partenaires invités à participer à ces projets et aux modalités partenariales qui seront établies avec eux. Nous souhaitons également participer à la mise en œuvre de cette réforme en siégeant dans les différentes instances de suivi et d'évaluation, toujours avec le souci de l'intérêt général. Or la grande majorité des élus de notre groupe n'a pas encore été conviée à de tels conseils. Difficile pour nous dès lors de participer à l'évaluation de la nouvelle organisation. En revanche, nous pensons qu'il est trop tôt pour faire le bilan définitif. En effet, la convention signée avec la Préfecture du Val-de-Marne, la Direction académique de l'Éducation nationale, la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne prévoit la présentation d'un bilan final réalisé par le comité de pilotage du projet éducatif à l'issue de la période de validité de la convention établie pour deux ans. Mais il faut reconnaître que, pour l'instant, nous ne sommes pas informés de l'avancée des travaux du comité de pilotage.*

*Nous ne doutons pas de l'intérêt du groupe socialiste pour ce sujet, puisque l'ancienne adjointe à la vie scolaire a participé à l'élaboration des différents scénarios lors du précédent mandat. Mais le timing de ce vœu nous semble suspect et dessert malheureusement celui-ci. Nous partageons un certain nombre d'observations, mais les conclusions que vous en tirez sont pour certaines assez démagogiques, notamment celle sur le référendum d'initiative locale qui détourne celui-ci de son usage et dont on voit très bien le caractère plébiscitaire et publicitaire à quelques semaines des élections départementales. Pour l'ensemble des raisons invoquées, le groupe Europe Écologie les Verts s'abstiendra. Je vous remercie. »*

**M. BOUYSSOU.** - « merci, Sabrina Sebaihi. Atef Rhouma. »

**M. RHOUMA.** - « Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues. En aucun cas, l'évaluation des politiques publiques et les référendums locaux ne doivent être considérés comme des outils servant des instrumentalisation politiques. L'évaluation des politiques publiques est indispensable, notamment pour éclairer les choix des élus. Nous sommes dans une phase d'expérimentation et des ajustements pourront être effectués si cela s'avère nécessaire. Mais prenons le temps de réaliser une bonne évaluation avec le recul nécessaire. Ne soyons pas dans la précipitation. Je n'ai aucun doute sur le fait que Méhadée Bernard et les services travaillent à cette évaluation partagée et que ce travail sera rendu public et débattu.

L'évaluation est un processus guidé par des exigences méthodologiques au travers d'une démarche complexe qui demande rigueur, impartialité, transparence, prise en compte de la pluralité des points de vue et la volonté de faire prévaloir l'intérêt général. Une ville comme Nantes a réalisé et restitué une telle évaluation en un peu plus d'un an. Comment pourrions-nous, nous, prétendre à la réalisation d'un tel diagnostic suivi d'un référendum en moins de deux mois ? Il nous faut nous méfier des actions proposées instituées dans la précipitation. Il nous faut agir, mais en prenant le temps de la réflexion pour que l'évaluation débouche sur des préconisations de qualité pour permettre l'amélioration de la qualité de l'accueil périscolaire et son harmonisation. Je voudrais rappeler que les choix effectués par la municipalité ont été des choix réfléchis et responsables, effectués après une longue concertation. La responsabilité de l'élu implique souvent de faire des choix qui ne satisfont pas toujours ou incomplètement les habitants, car l'intérêt général prime sur les intérêts particuliers. Dire que ce choix de la municipalité a été imposé est inexact, sauf si l'on s'accorde pour dire qu'un choix est toujours imposé. Je voudrais dire aussi que les enfants de notre ville n'ont pas à être les otages de nos considérations politiques. Il est dommage qu'il soit fait appel au référendum dans une optique machiavélique. Je vote donc contre ce vœu. »

**M. BOUYSSOU.** - « Merci, Atef Rhouma. Alors, ce n'est pas la coutume, mais Sandrine Bernard qui n'est pas la rapporteuse du vœu a demandé la parole. Et comme elle a été mise en cause à quelques reprises dans les débats, je n'ai pas l'intention de la lui refuser. Sandrine Bernard, à vous. »

**Mme BERNARD Sandrine.** - « Je pense que c'est important qu'on puisse rétablir un certain nombre d'éléments par rapport aux procès d'intention qui sont fait en permanence dans cette instance. De la part d'Atef Rhouma, je vais me contenter de ne pas réagir. »

**M. RHOUMA.** - « Je n'attendais pas de réaction. »

**Mme BERNARD Sandrine.** - « De la part de trois autres, ça me paraît suffisamment moins machiavélique pour qu'on puisse insister. Il n'y a pas de démagogie ou d'opérations politiques comme ça a pu être introduit dans vos interventions. Et il n'y a pas de raisons qu'un vœu qui émane du Parti Socialiste soit nécessairement une opération politique, alors que des vœux sont déposés par chacun d'entre vous lors de l'ensemble des conseils municipaux et qu'on ne vous prête pas des procès d'intention systématiques, enfin des mauvaises intentions systématiques, sur l'ensemble des sujets que vous abordez. Donc manipulation politique, pour quelles raisons ? Aujourd'hui, on a un calendrier qui s'impose à l'ensemble des communes du Val-de-Marne et de France, qui consiste à dire que si ajustements il doit y avoir, ils doivent être transmis avant le 31 mars. Ça n'est pas manipulateur de notre part, c'est les « lois

*internes » à l'Éducation nationale. Donc effectivement à Ivry, la réforme s'est faite dans des conditions qui justifieraient, comme ça se fait dans de très nombreuses villes, qu'on réinterroge la manière dont on l'a mise en œuvre. Et on n'a pas forcément parlé du samedi matin dans ce vœu. D'ailleurs, on ne vous a pas donné notre avis dans ce vœu. Parce que justement, ce qui compte aujourd'hui, ce n'est pas l'avis du Parti Socialiste sur la manière de mettre en œuvre les rythmes scolaires, c'est la manière dont la communauté éducative dans son ensemble souhaiterait ou pas qu'on réoriente cette réforme. Et c'est suffisamment important puisque ça concerne le bien-être, la réussite et l'avenir de nos enfants pour qu'effectivement, on dépasse un petit peu cette question des opérations politiciennes.*

*Donc, c'est une proposition méthodologique pour réorienter ensemble, pour s'informer collectivement de ce qui est dit dans ces conseils de vie éducative, de ce qui est dit dans le comité de pilotage et d'évaluation et de ce que les gens attendent comme réorientation. Et c'est possible. Il y a énormément de villes qui le font. Ce n'est pas un scandale de s'interroger sur la manière dont on mène les politiques publiques. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Merci, Sandrine Bernard. Alors, une remarque de forme malgré tout. Chaque groupe politique dans cette assemblée communale est responsable de ses interventions et je pense qu'il faut qu'on évite systématiquement de se répondre les uns aux autres parce que sinon on ne va jamais s'en sortir et on a déjà passé beaucoup de temps sur ce vœu et sur les prémices de notre conseil. La deuxième remarque, elle est plus sur le fond. C'est qu'il y a effectivement le calendrier... alors, une autre remarque de forme quand même. La coutume veut aussi - c'est une coutume, ce n'est pas une obligation - que lorsqu'il y a un rapporteur, s'il y a des commentaires à faire sur les interventions des groupes politiques, c'est toujours mieux quand c'est celui qui est porteur du vœu qui les fait. Mais ceci dit, là aussi, chacun est libre de son expression. Sur le fond de la question, effectivement, le calendrier qui nous est rapporté est juste. Il y a bien une interpellation de l'Éducation nationale en direction de toutes les collectivités locales avec un calendrier pour savoir que si nous avons l'intention de réviser... mais la demande de l'Éducation nationale est claire. C'est si vous voulez bien changer le samedi matin, dites-nous-le à telle date pour qu'on puisse informer les enseignants dans le cadre du mouvement, etc. Nous avons répondu en restant fidèles à ce que nous avons débattu dans ce Conseil Municipal. On a signé un courrier il y a un ou deux jours, Méhadée Bernard et moi, un courrier cosigné, sur le fait que nous continuions sur les deux années sur lesquelles nous nous sommes engagés avec les temps d'évaluation qui ont été donnés. Cette expérience, penser que l'on puisse en quelques mois avoir une évaluation sérieuse et scientifique sur les effets par rapport à la scolarité et à la réussite scolaire des enfants et à leur bien-être sur quelques mois seulement, c'est... enfin, je ne sais pas quel scientifique de l'éducation pourrait soutenir une telle chose. Donc, on s'est engagé avec le PEDT, avec tous les éléments. Je ne reviens pas sur le fond. Et Marie Pieron ayant dit beaucoup de choses qu'évidemment, je partage sur le sujet, mais elle n'est pas la seule dans les interventions qui ont été faites. Donc voilà, on a répondu à cette question. On garde l'expérimentation pour deux ans. Il y a des procédures d'évaluation qui vont être mises en œuvre et on verra au bout de ces deux ans en ayant construit des critères objectifs. C'est l'objet de tout ce qui a été proposé dans les conseils précédents. Et si jamais le samedi matin s'avérait être une erreur du point de vue de l'analyse de ces critères objectifs, on aurait l'intelligence, je pense, dans l'intérêt des enfants de réévaluer les choses. Mais ne démolissons pas le truc avant que l'évaluation ait eu lieu. Je pense que ce ne serait pas très sérieux et très responsable. Et d'ailleurs, j'ai noté - ce n'est pas pour faire de la pub, mais j'ai vu quand même cette semaine, je crois que c'était dans le Parisien libéré - un article avec une*

*déclaration des syndicats des personnels animateurs et des personnes ATSEM du département qui protestait contre les conditions de mise en œuvre singulièrement dans les villes qui ont fait le choix du mercredi matin. Donc, je ne suis pas bien sûr que cette question-là soit aussi claire. Donc, pas plus de commentaires sur le sujet. Chacun a donné son expression. Qui est pour l'adoption de ce vœu ? Merci. Qui est contre ? Merci. Qui s'abstient ? Merci. Le vœu est donc rejeté. L'administration a eu le temps de compter ? Oui. Très bien. »*

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

/ REJETTE le vœu relatif aux rythmes scolaires présenté par le groupe des élus socialistes.

(10 voix pour : Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, MM. VALLAT SIRIYOTHA, LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC, 20 voix contre et 14 abstentions)

## AFFAIRES AVEC PRÉSENTATION ORALE

### A) FINANCES

#### Budget primitif 2015

Débat d'orientations budgétaires

Rapporteur : Mehdy Belabbas

**M. BOUYSSOU.**- *« Je passe la parole à Mehdy Belabbas sur le débat d'orientations budgétaires. »*

**M. BELABBAS.**- *« Merci, Monsieur le Maire. Cher Philippe Bouyssou, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues. Depuis le début de la semaine, le journal Le Monde publie jour après jour les conclusions de son enquête sur les mécanismes d'évasion fiscale mis en place à l'échelle industrielle et mondiale par la banque HSBC. Les articles se dévorent comme un excellent feuilleton littéraire sur ce grand mal qui ronge nos démocraties modernes, à savoir l'avarice des plus aisés. S'acquitter de l'impôt est pourtant le premier des actes citoyens, car c'est la contribution de chacun au bon fonctionnement de la démocratie. Mais depuis les années soixante-dix et la libéralisation des mouvements de capitaux dans le monde, l'idée selon laquelle l'un des devoirs du citoyen vis-à-vis de la collectivité est de payer ses impôts s'est considérablement altérée. Les gouvernements européens et occidentaux ont en effet longtemps fermé les yeux sur les pratiques bancaires couvertes par des états laxistes comme le Luxembourg ou la Suisse. Résultat : un trou de 1 000 milliards d'euros en Europe dans les caisses publiques, à cause de l'évasion. Pour compenser le manque à gagner de l'évasion, les gouvernements ont dû accroître la pression fiscale de 38,8 % du PIB dans l'Union européenne en 2011 à 39,4 % en 2012, la France pour sa part s'inscrivant dans le mouvement de hausse globale pour atteindre 45 % de pression fiscale en 2012. Car en laissant s'instaurer une fuite des capitaux qui se traduit par exemple pour la France par un manque à gagner de quelque 60 milliards d'euros par an, on arrive vite à diviser les contribuables en deux catégories : ceux qui paient leurs impôts et supportent la charge du financement des services publics et des*

*investissements de la collectivité et ceux qui se dérobent au fisc et profitent des services publics sans contribuer eux-mêmes à ces divers financements publics. Totalement inéquitable. Et sans équité, pas de collectivité soudée possible. Mais surtout, on constate que la taxation du travail est en réalité la principale source de recettes fiscales dans presque tous les états membres. Elle est même deux fois plus élevée que la taxation du capital. Ainsi en moyenne, les impôts sur le travail ont représenté en Europe 51 % des recettes fiscales contre 20,8 % pour les impôts sur le capital.*

*Et alors que le capital va se loger dans des paradis fiscaux, la fiscalité sur le travail augmente plus vite que la fiscalité sur le capital, contrairement à une idée reçue. En France par exemple, 52,3 % des recettes fiscales proviennent du travail, contre 23,6 % pour le capital, le reste venant de la ponction sur la consommation liée à la TVA. Toutes les données que je vous livre sont vérifiables sur Eurostat, l'équivalent de l'INSEE à l'échelon européen.*

*Des économistes comme Piketty préconisent la création d'un impôt sur les sociétés au niveau européen pour harmoniser la fiscalité de l'Union européenne et éviter qu'au sein des états membres, certains jouent les passagers clandestins et mettent en place des législations fiscales déloyales. Excusez-moi, c'est assez désagréable. Je suis trop près, il faut que je me recule. La vraie question, c'est : est-ce qu'on m'entend bien ? Merci, chers collègues, excusez-moi. Je reprends. Malheureusement, ce n'est pas avec un président de la commission européenne comme Jean-Claude Juncker que cela risque d'arriver, puisqu'il a lui-même contribué à mettre en place le système de tax ruling qui est en cours au Luxembourg. Et notre président ne semble pas avoir envie d'aller dans cette direction. Est-ce par idéologie ou par peur de se faire sermonner par les conservateurs européens, Angela Merkel en tête ? Toujours est-il que François Hollande ne semble pas décidé à se saisir la perche tendue par Alexis Tsipras pour remettre en cause les politiques d'austérité imposées actuellement en Europe. Dès lors, l'autre levier des gouvernements dont les budgets ne respectent pas les critères de Maastricht, c'est évidemment la réduction des dépenses publiques. Je pense que vous commencez à voir où je veux en venir. Oui, il faut le dire, la réduction des dotations de l'État aux collectivités locales est la conséquence directe de cette évasion fiscale généralisée et du manque de courage politique de certains dirigeants à lutter contre. Nous sommes directement victimes de ces comportements délictueux. Depuis les vœux du Président de la République pour l'année 2014 et l'annonce de son intention d'économiser 50 milliards entre 2015 et 2017, le monde des collectivités locales bruissait de rumeurs sur le montant que ces dernières devraient supporter. Le Gouvernement a laissé passer les élections municipales pour ne pas en faire un enjeu de campagne et ne pas pénaliser son propre camp politique. Puis, au lendemain de la proclamation des résultats, Manuel Valls a été nommé Premier ministre et l'enthousiasme des équipes municipales nouvellement élues, toutes tendances confondues, a rapidement été douché par les annonces du Premier ministre. 11 milliards d'euros. 11 milliards d'euros, voilà le montant de la cure d'austérité imposée par le Gouvernement aux collectivités locales. Rappelons que ces économies sont censées financer le pacte de responsabilité et le fameux crédit impôt compétitivité pour les entreprises, sous forme d'allègement de charges aux entreprises sans contrepartie chiffrée en matière d'emploi bien sûr. L'objectif de François Hollande est de relancer la croissance par une politique de l'offre, c'est à dire tournée vers le monde de l'entreprise. Il estime que la production, donc l'offre, conditionne la demande, c'est à dire la consommation et que c'est donc l'offre qu'il faut favoriser en priorité pour faire repartir l'économie. Malheureusement, tous les signaux montrent que les entreprises s'emparent de ces dispositifs pour investir, mais très peu pour embaucher, car elles n'ont pas confiance en l'avenir. La déflation, la baisse généralisée des prix, qui nous*

guette y est sans doute pour quelque chose. Et c'est également nier le rôle moteur des collectivités locales en matière de commande publique qui représentent presque 70 % de l'investissement public. Les partenaires économiques des collectivités (fournisseurs, professionnels du bâtiment, professions intellectuelles) nous alertent déjà sur l'affaiblissement de la commande publique. J'en veux pour exemples notre appel d'offres concernant le concours d'architecte pour l'école Makarenko qui a attiré plus de 154 candidatures. Du jamais vu dans l'histoire communale.

La politique de l'offre a un autre défaut. Elle repose sur le dogme de la croissance, brillamment déconstruit récemment par Marie-Monique Robin dans son film *Sacrée croissance*. Nous sommes de plus en plus nombreux à Gauche à penser que le temps d'une croissance illimitée est révolu. Les matières premières vont en effet se raréfier. Les nouvelles marges d'action ne viendront donc pas de la croissance du PIB dont les taux diminuent structurellement. Il est en revanche urgent de mobiliser l'intelligence collective en vue de bâtir une prospérité locale et durable. Nous devons également limiter notre dépendance aux énergies fossiles, tant pour préserver le climat que pour préserver nos marges de manœuvre. La politique d'austérité du gouvernement se révèle contre-productive. En effet, à quoi bon voter une loi de transition énergétique si les collectivités locales ne disposent plus des moyens d'investir dans la transition énergétique. Ségolène Royal a pourtant déclaré fin janvier que sans le travail des collectivités locales, il sera impossible de lutter contre le dérèglement climatique. Aurions-nous décidé de nous lancer dans la construction d'une usine géothermique à Ivry il y a deux ans si nous avions été dans la même situation économique ? Non, je ne le pense pas. Il est possible d'en douter étant donné le poids de cet investissement.

J'en arrive maintenant à la situation de notre commune. Peu après l'annonce du plan d'économie de Manuel Valls, les premières estimations de la Direction des Services Financiers sont tombées. Pour notre ville, le plan Valls représente 20 millions d'euros en moins sur trois ans. Je rappelle ici qu'il s'agit du montant cumulé de la baisse de nos dotations sur 2015, 2016 et 2017. Nous appliquons la même méthode de calcul que l'Association des Maires de France, présidée, rappelons-le, par le maire de Troyes François Baroin. Face à ce choc, nous, les élus ivryens de la majorité, avons d'abord réagi différemment les uns des autres : déni, colère, tristesse à l'instar des phases qui accompagnent un deuil. Mais nous ne nous sommes pas résignés. Et c'est pour cette raison que nous avons lancé une grande et vivifiante campagne d'information et mobilisation en direction de la population. Plus de 2 300 Ivryens ont signé notre pétition et nous ont apporté leur soutien lors de la journée de mobilisation du 22 janvier. Cette journée s'est clôturée par un rassemblement devant Matignon à l'appel de l'Association Nationale des Élus Communistes et Républicains et de la Fédération des Élus Verts et Écologistes. À cette occasion, j'ai pu représenter notre ville dans une délégation reçue à l'Élysée par l'un des conseillers du Président, avec Dominique Adenot, Président de L'ANECR, l'Association Nationale des Élus Communistes et Républicains, et j'ai pu mesurer, sans surprise je vous l'avoue, le niveau de déconnexion des responsables gouvernementaux face à la réalité des élus de terrains que nous sommes. Le dogme de la réduction des déficits publics imprègne tous les niveaux de réflexion laissant croire qu'il n'y a pas d'autres alternatives. Parallèlement à cette mobilisation, nous avons malgré tout travaillé sur les orientations budgétaires que nous devons prendre. Et reconnaissons-le, la question de voter un budget en déséquilibre afin d'interpeller avec plus de force les responsables gouvernementaux s'est posée. Mais ce choix entraînerait automatiquement la mise sous tutelle de notre budget communal par le Préfet. Or, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, je préfère que

*nous fassions nos propres choix, si douloureux soient-ils, plutôt qu'ils nous soient imposés par un tiers, fût-il le Préfet Leleu.*

*De nombreuses villes ont fait le choix de reporter la baisse de leurs recettes sur leurs dépenses d'investissements. Ce n'est pas notre choix, car notre ville est en plein renouveau urbain et nous nous devons de pourvoir aux besoins en équipements publics de la population. Ivry n'a pas vocation à devenir une cité-dortoir. Nous avons donc travaillé le budget 2015 avec un scénario ambitieux de 28 millions d'euros dédiés à l'investissement. Ce qui nécessite de dégager une épargne brute suffisante.*

*Considérant qu'il nous fallait trouver des modules d'économies sur nos dépenses de fonctionnement pour préserver notre capacité d'investissement, il a fallu trouver une méthode d'élaboration collective. Les pôles thématiques de discussion budgétaire existaient déjà sous le précédent mandat et j'ai moi-même voulu reprendre en partie cette tradition à mon compte en ajoutant la création d'un comité de suivi des finances locales composé d'un représentant de chaque groupe de la majorité, de l'adjoint aux finances et de la présidente de la commission municipale « Moyens ». Et conformément à l'idéal de pluralité qui anime l'équipe municipale, ce comité a vocation à valider les séquences clés de la construction budgétaire. En raison du décès de Pierre Gosnat qui a endeuillé notre commune, nous venons juste de boucler ces réunions préparatoires.*

*Comme vous le savez, nos recettes de fonctionnement sont durement impactées par la baisse des dotations de l'État. La DGF 2015 est anticipée pour un montant de 8,2 millions d'euros, soit 3,6 millions de moins qu'en 2013. Le petit tableau que vous trouverez dans l'exposé des motifs est très instructif et permet de visualiser très rapidement le manque à gagner que cela représente pour la ville. Si nous devons compenser cette somme par une augmentation de la fiscalité locale, nous devrions augmenter les taux de 18 % sur un an. Ce n'est évidemment pas envisageable. Et nous avons fixé le taux d'évolution des taux à 1,5 %, une orientation que nous devons essayer de respecter au maximum tant la pression fiscale est importante sur les ménages, y compris les plus modestes.*

*En raison de ces choix, nous avons décidé d'axer nos efforts principalement sur nos dépenses de fonctionnement pour limiter l'effet ciseau entre la baisse de nos recettes de fonctionnement et l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement. Nous avons mis l'accent sur la maîtrise de la masse salariale de la ville qui représente plus de 60 % de nos dépenses. Il sera en effet proposé de geler cette dernière. Nous proposerons un objectif élevé en matière de maîtrise de la masse salariale avec une évolution de 0 %. Certains seront tentés de dire que c'est un choix ambitieux. Mais pour ma part, je n'y vois aucune ambition, car cela équivaut à faire peser sur nos agents les choix de l'État, des choix que nous ne cautionnons pas. De plus, chaque adjoint et chaque conseiller municipal délégué était appelé à proposer des modules d'économies sur sa délégation. Les arbitrages vous seront rendus prochainement. Je voudrais également évoquer avec vous la question de la péréquation qui pèse et pèsera demain davantage sur les finances communales. Si nous comprenons et croyons à la péréquation comme système de solidarité entre les collectivités, les montants tels que sont calculés aujourd'hui pénalisent les communes comme les nôtres qui ont une population plus modeste. C'est donc pour nous la double peine. Nous payons pour la qualité du service public que nous rendons à notre population parce que notre population a besoin de davantage de services publics.*

*Autre point d'incertitude et qui nous contrarie dans nos efforts pour construire notre budget, la question de la métropole du Grand Paris. À cette heure, nous ne pouvons pas connaître l'ampleur des transferts de fiscalité qui seront effectués. C'est le flou artistique complet. Et cette incertitude nous pénalise grandement dans nos travaux au quotidien. Merci, Monsieur le Maire. Excusez-moi. Face à la baisse des dotations de l'État, nous nous sommes également employés à trouver de nouvelles recettes qui ne pèseront pas sur les Ivryennes et les Ivryens. Nous allons ainsi instaurer une taxe de séjour et une taxe sur les résidences secondaires. Elles monteront en charge progressivement sur les prochains exercices.*

*Le SYCTOM a également anticipé le fait que nous allions lui réclamer la taxe sur les déchets réceptionnés sur notre commune en nous versant une subvention d'environ 1,5 € par tonne de déchets, soit environ 900 000 €. Je vous rassure tout de suite, mon côté écolo l'emporte sur ma fonction d'adjoint aux finances et j'espère que ce montant diminuera rapidement, car cela voudra dire que nous produisons moins de déchets. Permettez-moi un aparté concernant les déchets. Je vous informe que nous avons débloqué les crédits pour étudier l'impact d'une Redevance d'Élimination des Ordures Ménagères. Enfin, toujours au chapitre des recettes, ajoutons également une recette exceptionnelle liée au droit de mutation, puisque les locaux occupés par le siège social de la FNAC ont changé de propriétaire, ce qui rapportera aux finances de la commune près de 900 000 € cette année.*

*Nous aurons l'occasion en avril d'entrer davantage dans le détail de ce budget puisque nous serons amenés, chers collègues, à nous prononcer sur le budget primitif. Permettez-moi donc de conclure en vous interpellant sur le sens d'un débat d'orientations budgétaires (DOB). Pensé pour renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité, le DOB donne également aux élus de la majorité, mais aussi de l'opposition la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de leur collectivité. Or, je pense que le DOB est un exercice très redondant avec le vote du budget. En effet, les orientations budgétaires en projet doivent être débattues dans les deux mois qui précèdent le vote du budget prévisionnel, un laps de temps insuffisant pour traduire les propositions formulées ce soir dans le budget primitif. Je crois cependant très fortement que des discussions budgétaires doivent sortir du seul cadre institutionnel. Nous devons aller plus loin que ce que la loi nous oblige à faire. Nous devons à l'avenir veiller à associer les citoyens aux choix budgétaires, pas seulement en les informant de la situation financière de la ville et en leur présentant les investissements retenus par le conseil municipal, mais bien en leur proposant de participer pleinement à son élaboration. C'est le sens des propositions de la coopérative citoyenne développées dans notre programme Ivry au cœur et c'est à mon sens ce à quoi doit ressembler un vrai débat d'orientation budgétaire digne de ce nom. C'était également l'avis de Pierre Gosnat. Et lors du Conseil Municipal d'avril 2014, il déclarait en effet : « Nous avons fait avec la liste Ivry au cœur un pari, celui de l'amélioration permanente, qualitative de nos rapports avec la population et notamment dans les constructions budgétaires. C'est véritablement ce sur quoi nous devons nous engager ». Je m'engage donc ici devant vous à réserver une partie de notre budget d'investissement à la discrétion des Ivryennes et Ivryens l'année prochaine dans le cadre d'un budget participatif. En attendant que les conditions nécessaires à une telle expression populaire se mettent en place, je souhaite améliorer l'accès de l'information des Ivryennes et des Ivryens. Je proposerai donc que les documents budgétaires soient systématiquement mis en libre accès sur le site internet de la ville dans le cadre d'une démarche d'open data. En ces temps difficiles, il est de notre devoir d'être totalement transparent avec nos concitoyens. Mais il*

*est également important de résister fortement aux réformes de l'État qui grèveront nos finances locales. Je vous remercie. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Merci, Mehdy Belabbas. Je vous pose une question. Comme on a le débat d'orientations sur les questions du développement durable, est-ce que vous voulez que les deux rapports et vos interventions se croisent dessus ou est-ce que vous avez prévu, les groupes politiques, des interventions séparées sur chacun des deux rapports ? Je vois que le groupe Socialiste a prévu séparé. Nous aussi. Donc, très bien. Donc premier débat sur le sujet, Sandrine Bernard a levé la main en premier. Merci. »*

**Mme BERNARD Sandrine.** - *« On termine sur une note très positive. Mesdames et Messieurs, chers collègues, Monsieur le Maire. Nous avons trois désaccords. Le premier porte sur l'opportunité de réduire les dépenses publiques. Le deuxième porte sur l'opportunité de réduire vos dépenses publiques locales et le troisième sur la manière d'y associer les citoyens. Vous voulez faire partager vos principes et nous voulons qu'ils s'approprient les enjeux de manière à se faire leurs propres opinions. Le mois dernier en Conseil Municipal, le groupe Socialiste dénonçait la campagne de propagande contre la baisse des dotations de l'État aux collectivités. Nous ne sommes pas satisfaits de la situation, mais nous rejetons la méthode employée pour son absence d'objectivité, de pédagogie et de crédibilité. En résumé, nous vous indiquons que nous n'accepterions de nous époumoner à vos côtés qu'à la condition que soit mené un véritable chantier public et transparent sur les comptes municipaux, en dépenses et en recettes, afin d'identifier si oui ou non la municipalité pouvait réaliser des économies de structure, d'échelle et de fonctionnement sans toucher aux services publics ni aux investissements. Vous contestez l'importance de réduire les déficits. Je ne rentre pas dans ce débat-là qui relève d'abord de l'échelon national et se trouve quand même bien faussé. Je ne reviendrai pas sur la comparaison avec la Grèce qui quand même relève d'une tout autre situation : fermeture des équipements publics, des télévisions publiques, suppression d'emplois y compris publics, réduction des payes et des pensions, licenciements, fermeture et suppression des aides sociales, etc.*

*Mais revenons-en à ce qui nous intéresse, c'est-à-dire le débat local. Les dépenses des administrations publiques locales se sont élevées à 252 milliards en 2013, soit 21 % des dépenses des administrations publiques et elles ne cessent d'augmenter. Si le secteur public local ne représente que 9,5 % des déficits publics, il reçoit chaque année de la part de l'État 100 milliards, dont 56 milliards en dotations. Il est évident que l'effort national pour la réduction des déficits ne peut écartier les collectivités locales. Cet argent public, les Français attendent qu'il soit mieux employé, et ce, à tous les niveaux. Or, le constat est simple. En France, les dépenses publiques sont plus élevées qu'ailleurs pour des services qui ne sont pas toujours meilleurs et voire même parfois moins bons que ses voisins. Alors, vous ne souhaitez pas que le fonctionnement des collectivités soit montré du doigt. Alors, acceptez de le réformer et même envisagez de vous poser en exemple. Votre choix de crier au scandale est au mieux de la facilité, au pire de la malhonnêteté. Ayant été associée à votre gestion pendant quelques années, je n'oserai croire à cette deuxième hypothèse.*

*Aujourd'hui, il est donc demandé aux collectivités de participer à cet effort national et plutôt que d'être toujours contre, regardons-le en face, étudions-le de manière transparente. On a de la chance, la transparence, ça ne coûte rien. Évidemment, 2 millions, 2,5 millions, ce n'est pas négligeable. Et c'est un défi si l'on veut trouver intelligemment les moyens d'y faire face. Et vous savez que nous croyons davantage en l'intelligence collective qu'en la pensée unique.*

*Sur ce point, j'ai même l'impression que Monsieur le Maire a exprimé la même formule ce mois-ci dans notre journal municipal.*

*À Ivry, nous le disons, nous disposons de leviers pour trouver cet argent sans imputer les services publics et les investissements. Alors, nous allons vous proposer quelques modalités de réflexion pour réduire ces dépenses publiques. Évidemment, l'augmentation de la fiscalité n'est pas une solution et encore moins l'augmentation de 18 %. Vous parlez de contenir la masse salariale, c'est une bonne orientation, même si je tiens à le préciser parce qu'on entend bien souvent dire que les socialistes, s'ils arrivaient aux manettes de la municipalité, réduiraient les emplois de 50 %, supprimeraient les primes, les colonies de vacances, etc.*

*On va en rester aux propos que nous tenons plutôt qu'aux propos qu'on nous prête. Donc, pour la masse salariale, je pense que la contenir en opérant les redéploiements nécessaires pour continuer à faire toujours mieux avec les moyens dont nous disposons est une bonne orientation. Néanmoins, nous avons quelques propositions. D'abord, la maîtrise de certains coûts. Nous pouvons orienter les investissements, mais aussi les pratiques pour réduire les coûts en chauffage et en électricité. Plus de 3 millions d'euros ont été dépensés aux comptes administratifs 2013 pour le chauffage et l'électricité. Et nous savons à quel point le gaspillage est une réalité en ce domaine. Nous pouvons également réduire le parc de véhicules, les usages des véhicules, supprimer le remisage à domicile et l'affectation de véhicules permanents. Nous avons soulevé récemment le poids de l'augmentation des frais d'essence. Il y a 350 000 € de carburant aux comptes administratifs 2013, sans compter les frais d'achat, de maintenance et d'entretien des véhicules. Nous pouvons également accélérer la dématérialisation des délibérations, des dossiers, des rapports, des notes. Rien que les dossiers que j'ai sur ma table sont assez révélateurs de la masse des documents qui peuvent circuler et qui représentent évidemment une consommation, sans parler des vœux ou des courriers à la population. Près de 122 000 € de fournitures administratives et 230 000 € de frais d'affranchissement aux comptes administratifs 2013. Ces trois propositions répondent également à une ambition écologique. Nous pouvons également jouer sur la réduction de certaines dépenses qui nous paraissent contestables. Je parle par exemple des dépenses de communication. 800 000 € pour les fêtes et cérémonies, 500 000 € pour les publications, le gardiennage 1 million d'euros qui ne bénéficie qu'aux équipements, pas tous puisque nous avons des gardiens, et aux événements municipaux. Et pas forcément aux commerces ou aux parkings dont nos concitoyens parfois nous font la demande. Quant aux frais d'indemnités de mission, de déplacement des élus, ils dépassent les 600 000 € par an. Tout ça aux comptes administratifs 2013. Tout cela peut être réduit sur des choix politiques. Il s'agit de dépenses strictes de gestion. Pour aller plus loin, nous pouvons également jouer sur la rationalisation des fonctionnements, la mutualisation des fonctions de gestion, par exemple entre équipements culturels ou bien entre plusieurs collectivités. Pourquoi pas au sein de la communauté d'agglomération. Donc, la mutualisation des fonctions de gestion comme les ressources humaines, les achats, les marchés, etc. Nous pourrions faire appel évidemment davantage à des financements extérieurs, vous l'avez dit, aux mécénats ou à d'autres formes de mutualisation. Nous pouvons développer la polyvalence et renforcer la dématérialisation des démarches de nos concitoyens. Ces exemples pour appeler un renforcement de l'efficacité des services publics. Et puis surtout, nous aimerions avoir une clarté sur la manière dont se sont déroulés les transferts vers l'agglomération. Peut-on savoir concrètement ce qui a été transféré en dépenses de fonctionnement et de masse salariale et si cela a été déduit point par point sur le budget municipal ?*

*Plutôt que de mettre au débat ces questions-là ou d'autres de vos choix avec des chiffres, des scénarios d'amélioration objectivés et évalués financièrement, vous poursuivez la même dialectique à plusieurs niveaux qui nous paraît mensongère. D'abord, vous utilisez abusivement le registre du vol. Rendez-nous nos millions ! Mais cet argent ne vous appartient pas. Il appartient aux Français et aux Ivryens a fortiori. Vous n'en êtes que les dépositaires temporaires. Vous avez la responsabilité de l'employer à bon escient en répondant aux attentes de nos concitoyens, en prenant à bras le corps les problèmes qu'ils soulèvent, en résorbant les inégalités, en leur offrant des conditions de vie satisfaisantes. Ensuite, vous employez comme technique de manipulation l'exagération.*

*Sur ce point, la baisse qui représente 1,5 milliard par an pour les communes, soit 1,9 % de leurs recettes de fonctionnement, ne va pas amputer durablement et massivement la capacité à agir. Certes, c'est une somme, mais pour une dotation à Ivry, dotation globale de fonctionnement qui en 2014 était de 9,9 millions d'euros. C'est bien ça ? 2014 ? 9,9 millions d'euros avec une dotation de solidarité urbaine complémentaire de 1,8 million d'euros, la baisse enregistrée pour 2015 devrait se mesurer entre 2 et 2,5 millions d'euros. Sur 142 millions de recettes, on devrait relativiser le poids de cette perte sur le budget communal. Et je ne parle que du fonctionnement. C'est d'ailleurs ce que démontre l'essentiel de la note qui a été soumise. Et enfin, la ville d'Ivry est une ville qui dispose d'un budget conséquent par rapport aux villes des autres strates. Je l'ai déjà dit la dernière fois. Elle a su profiter - tant mieux pour elle - d'une période avec davantage de moyens, parfois pour développer une gestion dispendieuse. Elle a surtout su mener des politiques ambitieuses dans de nombreux domaines et d'autres domaines ont été laissés en souffrance. Je tiens à insister sur ces éléments-là parce que tout est une question de choix et de priorités. Et ce n'est pas les autres qui choisissent à votre place, mais c'est bien vous qui faites vos choix. Arrêtez donc de faire croire qu'Ivry est une ville pauvre et qu'elle se fait imposer ses décisions.*

*J'ajouterai quelques omissions. Plusieurs millions de participations diverses sont collectées par la ville chaque année. On en entend rarement parler. Plusieurs centaines de milliers d'euros sur les rythmes scolaires, plusieurs millions pour Gagarine, plusieurs millions de la CAF, plusieurs millions du Département et de la Région. Les transferts de fiscalité de l'État en 2014 ont compensé la réduction des dotations. Ce n'est jamais assez, jamais remercié, jamais valorisé et rarement communiqué. Je pense que c'est important aussi de le rappeler.*

*Et enfin, et c'était la note positive puisque Mehdy Belabbas a largement évoqué cette question-là et je pense que c'est plutôt un bon engagement de sa part. À Paris, des consultations ont eu lieu sur les projets que les Parisiens voulaient voir aboutir. Eux aussi, eux non plus ne peuvent tout mener de front et eux aussi sont concernés par cette baisse des dotations. Pour autant, ils vont faire des choix et pour faire ces choix, ils ont consulté les Parisiens. Donc, je souhaiterais qu'on puisse en faire autant. C'est ce que Mehdy Belabbas a évoqué à la fin de son intervention en précisant que le débat d'orientations budgétaires avait été pensé pour renforcer la démocratie participative et la maîtrise par les citoyens des enjeux qui concernent ce débat. Donc, c'est extrêmement important qu'on puisse mener ce débat sur les enjeux locaux, sur les choix budgétaires, les choix d'investissements plutôt que de le mener uniquement sous un angle national comme ça a été fait cette année.*

*Alors, je voudrais terminer sur une proposition non pas de réduction des dépenses, mais de réduction des recettes, proposition complémentaire. Il s'agit de demander l'application de l'abattement de 10 % prévu par la loi, abattement sur la taxe d'habitation pour les personnes*

*handicapées ou les foyers dont un des membres est concerné par un handicap, membre mineur ou ascendant occupant l'habitation principale. C'est une disposition qui existe, que la ville d'Ivry n'a pas choisi d'appliquer, qui est une disposition de justice sociale pour des familles qui sont soumises à des difficultés administratives, à des investissements mobiliers et immobiliers importants, à des coûts de garde, à des souffrances et qui par ce coup de pouce, certes mineur pour la commune, mais important pour eux symboliquement, nécessiteraient de bénéficier de cette aide. Voilà ! Je vous remercie de votre attention. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Sarah Misslin. »*

**Mme MISSLIN.** - *« Merci, Monsieur le Maire. Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, chers collègues. Tout d'abord, je suis désolée Mme Bernard, mais je vais devoir être obligée de faire une démonstration de force, d'exagération, encore une fois. Notre ville est une ville monde. Riche de son dynamisme, de sa population, riche de sa volonté toujours plus forte d'améliorer le bien-vivre ensemble. Cette volonté est portée par ses élus, ses agents du service public et par ses citoyens. À Ivry, on peut s'épanouir, rencontrer, se cultiver, travailler, grandir. À Ivry, nous avons la vie au cœur. L'État, dans ses grandes heures de la décentralisation des pouvoirs et des services publics vers le local, avait aidé notre volonté à se réaliser. Ce principe de transfert de charges et de compétences se doublait alors d'un principe de compensation. Deux leviers leur étaient assurés. D'une part, les entreprises contribuaient par la taxe professionnelle au développement du cadre de vie dont elles et leurs salariés bénéficiaient. D'autre part, l'État compensait ce déplacement de l'action publique vers les collectivités par des dotations de compensation et de fonctionnement. Mais depuis quelque temps, les coups de rabot se font de plus en plus durs pour les collectivités locales. En 2008 pour la première fois, le Gouvernement choisit d'indexer les compensations sur la seule inflation et non plus sur la croissance. Puis, en 2010, Sarkozy décide de supprimer la taxe professionnelle, seule source de recettes fiscales liée aux entreprises avec un système de compensation de l'État indexé sur les recettes de 2010. Autrement dit, le développement de l'activité économique sur le territoire des communes ne rapportera plus rien. En 2011, gel des dotations de compensation aux collectivités. Puis en 2012, Hollande prend la suite, maintient le gel avant d'accélérer le processus en 2014 avec une baisse des concours de l'État de 1,5 milliard d'euros. Et pour la période 2015 - 2017, ce sera, comme nous l'a dit Mehdi Belabbas tout à l'heure, 11 milliards.*

*Cette politique, c'est celle de l'austérité. C'est laisser croire que l'État, donc la puissance publique, vit au-dessus de ses moyens, que le déficit public et la dette sont insoutenables, que les collectivités territoriales sont trop dépensières et creusent le déficit de la dette. Nous assistons à une litanie de discours idéologiques. Car, oui, le libéralisme, le capitalisme tout comme le réalisme et le pragmatisme sont des idéologies. Mais des voix différentes s'élèvent, tout aussi sérieuses, tout aussi expertes et qui peinent à pouvoir s'exprimer : celles des économistes atterrés, d'Attac, et d'une myriade de progressistes. C'est la nôtre également. Nous le redisons ce soir avec force : l'austérité n'est pas un principe de gestion, c'est l'un des outils de mise en place d'un véritable projet de société. L'austérité n'est pas imposée à tout le monde, quand il y a en France toujours plus de millionnaires et de milliardaires et toujours plus de pauvres. Le rapport de force est en faveur des banques et des spéculateurs. Mais les peuples doivent se faire entendre comme en Grèce où Siriza est un espoir autant que le début d'une lutte. La justice est aujourd'hui plus encore une nécessité. N'oublions pas que près de la moitié de notre dette correspond aux intérêts de la dette ! Pour Ivry, nous payons chaque année 8 millions d'intérêts pour un capital de la dette de 3 millions à ces mêmes banques qui*

*spéculent, ne jouent pas leur rôle de soutien à l'économie réelle et continuent d'engranger les profits après avoir été renflouées par les Etats à des taux dérisoires.*

*Et que se passe-t-il dans le même temps ? Le chômage ne cesse d'augmenter, la pauvreté et la précarité explosent. De plus en plus de gens, de familles ont du mal à finir les mois, payer leurs loyers toujours plus chers, leur électricité, leur gaz, faire leurs courses. Il y a un besoin criant de logements sociaux, de crèches, de moyens pour l'école, le péri et l'extrascolaire. Le rapport d'Emmaüs est sans appel : la France est dans un état dramatique et ce sont toujours les plus pauvres qui subissent les règles du grand capital. Le tissu associatif, clé de voute du bien vivre ensemble, peine à survivre. Qu'est-ce que le service public ? Un business ?*

*Un secteur d'activité qui doit être rentable ? Certainement pas ! C'est notre bien commun, notre richesse, notre garantie du vivre ensemble. Nous nous battons et continuerons la lutte pour un service public ambitieux. Nous voulons développer encore et toujours le tissu associatif de notre ville, qui compte aujourd'hui plus de 300 associations, gage de notre ouverture sur le monde, du métissage et de l'échange nécessaire. Nous voulons réfléchir à des maisons de quartier, à la rénovation écologique et économique des logements, à l'accompagnement social, à l'augmentation des places en crèche, à toujours plus d'accès à la culture pour tous. Asphyxier les communes, c'est favoriser la régression sociale, développer l'individualisme plutôt que le bien commun, c'est tuer l'humanité que nous formons. Contre cela, la voix des élus de notre majorité s'élèvera toujours. Je passe la parole à Ouarda Kirouane. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Ah oui, j'avais oublié de préciser que c'était une intervention à deux voix. C'est une innovation. Ouarda Kirouane, je t'en prie. »*

**Mme KIROUANE.** - *« Merci. On peut se le dire tranquillement, il y a toujours, il y aura certainement quelques économies à grappiller sans toucher au cœur du service public. Mais que représentent-elles au regard des 3,5 millions qui vont manquer à notre budget cette année et des 20 millions qui nous manqueront d'ici à 2017 ?*

*À ce titre, j'ouvre une parenthèse pour éviter tout scepticisme. Cette somme a été calculée par les services municipaux en lien avec l'État et par un cabinet indépendant qui accompagne la Ville, les deux évaluations arrivant à un montant quasi équivalent. Ce n'est donc ni une lubie de la majorité ni un mensonge en direction des Ivryens. C'est le résultat d'un calcul simple. On ne perd pas 1 million une année puis 1 million l'année suivante. Non. On perd 1 million la première année, puis à nouveau ce même million l'année suivante auquel se rajoute un autre million, ce qui fait bien 1 million puis 2 millions, donc 3 millions en moins sur deux ans, etc. Je ferme la parenthèse.*

*Ceci explique que nous ayons lancé à Ivry une grande mobilisation contre cette attaque aux finances locales : « Ne nous laissons pas tondre ». Parce que c'est précisément ce qui va se passer. Une campagne d'ailleurs a été initiée par l'Association des Maires de France avec plus de 15 000 communes signataires de tout bord politique. Nous sommes fiers, au contraire, de cette bataille portée par la majorité municipale et nous voulons l'amplifier pour que chaque Ivryenne et Ivryen puisse s'en emparer, prendre conscience des véritables enjeux qui se posent à nous toutes et tous. C'est cet horizon de réappropriation citoyenne et populaire de l'avenir d'Ivry que nous voulons atteindre.*

*Alors, certains ont donné des perspectives. Nous avons entendu des critiques, des suggestions, des exigences. Eh bien, parlons-en ! Sur un audit des finances locales, la Cour*

*Régionale des Comptes, en 2011, en a fait un. Et on ne peut pas dire que cette institution soit idéologiquement très proche d'une majorité communiste. Je vous en cite l'introduction. D'ailleurs, le document est disponible en ligne sur le site ivry94. « La commune se trouve dans une situation plus favorable que celle de la moyenne des communes de la même strate démographique. Son endettement est significatif, mais ne présente pas de risque majeur en termes d'encours et de durée, etc. ». Fin de citation. Le coût de la masse salariale à Ivry serait trop important. D'une part, nous avons une politique salariale ambitieuse en termes de droits des salariés, mais également pour compenser les politiques destructrices dans la fonction publique : gel des salaires, carence, etc.*

*D'autre part, la diversité des métiers qui existe à Ivry est une chance et un atout, et non un poids : électriciens, chauffagistes, journalistes, des cars avec des chauffeurs pour toutes les sorties ou bien encore des agents d'entretien pour assurer le nettoyage des écoles et des animateurs pour les temps péri et extrascolaires permettant de créer du lien et maîtrisant les coûts là où certaines communes délèguent au privé. À cela on nous oppose les fameux PPP (Partenariats Publics Privés). Les PPP, parlons-en aussi. Une véritable bombe à retardement et ce n'est pas nous qui le disons, c'est le dernier rapport du Sénat datant de juillet 2014, Messieurs Sueur et Portelli, respectivement PS et UMP. Les conclusions du rapport sont sans appel. C'est un couperet pour les TPE/PME (très petites entreprises/ petites et moyennes entreprises). 92 % des bénéficiaires sont les trois plus grandes entreprises françaises (Eiffage, Vinci, Bouygues). Initialement prévus pour faire des économies, leurs coûts dépassent quasiment systématiquement les évaluations prévues et font exploser les budgets des collectivités. Des incertitudes juridiques persistent quant aux responsabilités en cas de problème et peuvent mettre les collectivités en difficulté. Enfin, elles deviennent source de dépendance, puisque les collectivités se défaisant de certaines compétences finissent par ne plus pouvoir faire autrement que se tourner vers le privé. D'ailleurs, ce n'est pas un scoop, je vous livre l'analyse de François Hollande, alors candidat aux élections de 2012, dans la revue Architecture d'aujourd'hui : « Le PPP était à l'origine réservé à des cas d'urgence. C'est devenu un outil qui favorise la vie à crédit et le surendettement. À ce titre, c'est déjà un système qui a dérapé. » Évitez donc ces PPP et poursuivons le développement du service public.*

*Tout cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de progrès à faire dans le choix de nos politiques publiques, de leur conduite, des outils qui sont utiles à son développement. Au fond, la réinterrogation de nos actions à travers cet exercice budgétaire d'équilibriste aura peut-être une vertu. Non pas celle de l'efficacité financière, mais bien celle de questionner le sens de nos actions dans certains domaines, d'améliorer nos outils, de mutualiser nos moyens y compris en terme de ressources humaines. Je pense par exemple à la réflexion en cours sur l'utilisation et le développement de nos centres de vacances extra-muros. Ils pourraient être bien plus utilisés qu'ils ne le sont aujourd'hui. Mais il faut en finir avec cette idée que l'argent à Ivry serait gaspillé, jeté par les fenêtres ou qu'ils serviraient à gaver les élus et leurs amis en petits fours, même s'il y a peut-être parfois des choses à interroger. Ce discours est purement démagogique et tout aussi idéologique. On peut s'opposer sur le choix de créer un équipement culturel au lieu de se doter d'une police municipale. C'est un choix politique qui a ses raisons et ses conséquences et que nous ne ferons pas dans cette majorité.*

*Alors, je voudrais évoquer la question des recettes, parce que c'est là qu'il y a des leviers à trouver. Et en premier lieu, la fiscalité. À ce sujet, il me paraît important de dissiper quelques idées qui sont parfois alimentées. Par exemple, la fiscalité à Ivry serait insoutenable. Le poids*

*de la fiscalité directe dans nos recettes par rapport aux autres villes du Val-de-Marne est plus que raisonnable. Le taux de la taxe d'habitation est de 19,01 %, dans la moyenne basse du département. Ajouté aux bases fixées par l'État, nous sommes la 30<sup>e</sup> ville sur les 47 villes du département. Cependant, nous faisons le choix d'avoir une taxe foncière élevée, afin de compenser en assurant des recettes. Nous en sommes conscients. Nous sommes dans les douze premières communes du Val-de-Marne dont le revenu des taxes économiques pèse de façon importante dans nos recettes. Cela démontre toute notre volonté et capacité à développer l'activité économique. La part de la dotation globale de fonctionnement (DGF) dans nos recettes est de 8,66 %. C'est le plus bas du département. C'est bien qu'Ivry est une ville qui ne dépend pas de l'État. Une raison de plus pour qu'il remplisse son rôle à nos côtés pour le développement du service public de proximité.*

*Notre campagne budgétaire prend là tout son sens. Petite précision concernant une délibération que nous proposons de voter ce soir : l'augmentation de 20 % de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Il s'agit d'une décision prévue dans la loi de finance 2014 qui concerne un peu plus de 1 000 communes françaises en zones dites tendues sur le logement, avec des exceptions de bon sens. Notons que Paris a déjà voté cette augmentation à 20 % pour lutter contre la crise du logement de plus en plus aiguë. Autre source de recette, la recherche de subventions, terrain sur lequel il nous faut encore progresser. C'est bien dans la complémentarité des financeurs publics, des collectivités territoriales jusqu'à l'Europe, que nous y gagnerons, à l'inverse de l'image du mille-feuille que l'on veut nous imposer. Nous pouvons aussi réfléchir aux tarifs de l'ensemble des prestations de politiques publiques de la ville. L'une des pistes à creuser, entre autres, serait la question du quotient familial, de son élargissement sur les tranches hautes, car il doit rester un outil de justice sociale avant tout. Ce sont des pistes de réflexion qu'il nous faut travailler, mais cela ne doit pas nous faire perdre de vue la lutte à mener et l'urgence à ce que chaque Ivryenne et Ivryen puissent s'en emparer. C'est une urgence politique démocratique. La coopérative citoyenne pourra nous y aider.*

*Pour finir, à Ivry, on le sait, nous ne sommes pas avares en service public. Et pourtant, j'aurai envie de m'écrier comme Harpagon : « Au voleur ! Au voleur ! À l'assassin ! Au meurtrier ! Justice, juste Ciel ! Je suis perdu, je suis assassiné. On m'a coupé la gorge, on m'a dérobé mon argent. » Je vous remercie. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Alors, je vais dire merci Ouarda Kirouane ou merci Sarah, je ne sais pas. Et je passe la parole à Pierre Chiesa. »*

**M. CHIESA.** - *« Monsieur le Maire, chères et chers collègues, Mesdames et Messieurs. Avec le projet de métropole du Grand Paris (MGP) qui va d'ici la fin de l'année se concrétiser, on pourrait dire que MGP rime avec RGPP (révision générale des politiques publiques), si cette dernière n'était pas devenue entre-temps la MAP (modernisation de l'action publique), en deux mots, « la » plus loin « MAP » et non pas hélas « l » apostrophe, AMAP. Car c'est bien de cela qu'il s'agit finalement : obliger les communes en coupant dans leur DGF, leur dotation globale de fonctionnement, à mettre en œuvre à leur niveau une révision générale de leurs politiques publiques. Depuis plusieurs années, au nom de la bonne gouvernance, l'État procède à une mise sous tutelle progressive des collectivités territoriales avec, pour certaines d'entre elles par exemple les départements, l'objectif de les faire disparaître à terme et ainsi de réaliser d'éventuelles et hypothétiques économies d'échelle ou pour d'autres collectivités comme les communes, le but inavoué de les dépouiller progressivement de leurs prérogatives - il faut*

*dire aujourd'hui de leurs compétences - en imaginant que ces compétences seront mieux gérées et plus efficacement administrées à un niveau supérieur (EPCI, territoire, métropole voire région). Le résultat en est que le service public et l'État s'éloignent de plus en plus de l'usager, surtout si, comme beaucoup encore, cet usager n'a pas une bonne maîtrise de l'internet pour, par exemple, échanger avec son centre d'Assurance maladie. Sinon l'usager, souvent démuni ou âgé, devra se déplacer encore plus loin pour aller faire la queue à la nouvelle plateforme d'accueil, si on ose encore l'appeler ainsi. Sachant aussi que jusqu'à preuve du contraire, il reste encore très difficile d'accoucher par internet ou de se faire opérer. (Rires) Même si la Cour des comptes vient de donner un satisfecit global à Mme Dati pour sa réforme de la carte judiciaire, essentiellement sur des critères d'efficacité économique, il n'en ressort pas moins que c'est la justice de proximité qui a souffert et continue à souffrir de cette réforme.*

*En premier lieu, les tribunaux d'instance, car, avec la crise et le manque endémique de moyens de la justice, ces tribunaux sont toujours au même niveau de saturation, pour ne pas dire qu'ils sont débordés.*

*Plus généralement, c'est à un éloignement des citoyennes et des citoyens des processus de décision que nous assistons. Ainsi, l'établissement d'un budget communal est de moins en moins un exercice à portée du citoyen ordinaire, ni plus malin, ni plus idiot qu'un autre, mais intéressé par la chose publique et désireux de s'investir dans la vie de sa collectivité. Cela devient un exercice réservé aux professionnels de la profession, comme disait Jean-Luc Godard des gens de cinéma, et qui par sa technicité semble échapper à l'entendement de notre citoyen moyen. Un exercice dont seule saurait se sortir une caste administrative rompue aux transferts, aux compensations, aux péréquations aussi bien verticales qu'horizontales. Bref, à un Kâma-Sûtra budgétaire nécessitant comme tel un long apprentissage. J'entends certains d'entre vous se dire que je suis hors sujet. Peut-être. Mais y a-t-il matière ici à tergiverser sur le sujet, à chipoter sur quelques millions plutôt en moins qu'en plus, de contester ou d'approuver, par exemple, le bien-fondé des allocations compensatrices qui, je cite : « servent de variable d'ajustement au sein de l'enveloppe normée des concours d'État aux collectivités locales en vue de financer notamment les abondements des dotations de péréquation verticale (DSU, DSR, DNP...) et qui baissent de 34 %. » Fin de citation. Arrivé au bout de cette phrase, je pourrais demander que ceux qui ont vraiment compris à quoi correspondent ces 34 % lèvent le doigt. (Rires) Sans même insister sur l'expression « variable d'ajustement » dont nous savons trop l'usage en matière de ressources prétendument humaines.*

*Ce que nous voulons dire, nous élus Europe Écologie Les Verts, c'est que si l'État cherchait un moyen d'éloigner encore plus les citoyennes et les citoyens de la politique, il n'aurait pas pu mieux trouver. D'un point de vue pédagogique, la contre-productivité de tous ces dispositifs est flagrante et finit par cacher les données essentielles sur lesquelles doit se fonder notre réflexion. Ainsi, il est maintenant de bon ton de dire qu'Ivry est une ville riche, et le rapport rédigé par l'administration le confirme pour une bonne part. Ivry est un contributeur positif aux fonds de péréquation conçus pour assurer une redistribution des ressources des territoires les plus favorisés vers les plus défavorisés. Ceux qui sont aux manettes de la ville peuvent en être fiers, car c'est notamment le résultat d'une politique qui, après deux décennies de désindustrialisation et de décroissance démographique, a réussi à attirer de nouveau de l'activité économique, certes radicalement différente, plus orientée vers le commerce et les services et de nouvelles populations sur le territoire municipal. Mais il ne*

*faut pas oublier que derrière ces succès économiques indéniables, il y a aussi une population sur laquelle cette manne ne retombe pas aussi naturellement que Zeus arrosait de sa pluie dorée la belle Danaé. (Rires) Cela a été rappelé récemment. À Ivry en 2011, le revenu fiscal médian par ménage était de quelque 26 000 €, ce qui plaçait notre commune au-delà des 22 000<sup>e</sup> rangs parmi les presque 32 000 communes de plus de 49 ménages en métropole. Autrement dit, dans le début du dernier tiers. Nous ne nous livrerons pas à un fastidieux comparatif, mais il faut tout de même rappeler que, sous des apparences de similitude, chaque commune a aussi ses singularités, héritées de son histoire et de sa situation géographique, singularités qui ne l'a rendent pas forcément comparable avec la commune d'à côté. Prenons presque par hasard une de nos voisines, la ville de Villejuif. 2 000 habitants de moins qu'à Ivry et apparemment, une structure de population similaire.*

*Et pourtant, si l'on se réfère aux très officielles données fournies par l'INSEE, en 2012, le contribuable villejuifois payait en moyenne 20 % de plus d'impôt sur le revenu que le contribuable ivryen : 1 200 € contre 1 000 à Ivry. Et quand à Villejuif 58,3 % des foyers fiscaux sont imposables, ils ne sont que 52,3 % à Ivry, six points de moins. Pour mémoire, ils sont 74 % à Charenton-le-Pont qui payent en moyenne un impôt sur le revenu de 3 930 €, quatre fois plus qu'à Ivry.*

*Arrivés presque au terme de ces considérations, vous pourriez vous dire que jusqu'à présent il n'a pas été beaucoup question d'écologie politique, de transition énergétique ou de sobriété dans nos modes de consommation. Mais nous ne vous ferons pas l'injure de croire que vous n'avez pas compris à quel point il est nécessaire, il est indispensable et même impérieux d'être aujourd'hui plus que jamais au plus près des besoins de notre population sur tous ces sujets, de traquer les économies partout où elles sont possibles, sans pour autant diminuer le service rendu, mais au contraire en l'optimisant. La production et la consommation d'énergie à l'échelon local sont un de ces chantiers, qui verra prochainement le début des forages du puits de géothermie dans la ZAC Ivry Confluences. La rénovation de l'habitat en est un autre, permanent, où des gisements d'économies sont continuellement à rechercher. Plus généralement, tout ce qui peut attirer de l'activité dans notre ville, à condition que ce ne soit pas une activité prédatrice, mais qu'elle aille dans le sens de notre programme politique, doit être étudié pour faire des contraintes sévères qui nous sont imposées un tremplin de notre développement. Et entendons-nous bien. Lorsque nous parlons d'activité, cela recouvre aussi bien les activités matérielles, de production de biens ou de services, que les activités immatérielles, la production et la diffusion des savoirs, la multitude d'activités culturelles et artistiques dont notre ville est si riche et qui ne demandent qu'à être encore mieux valorisées.*

*Pour paraphraser à peine André Malraux, je ne vous ferai pas André Malraux : « Par ailleurs, la culture est une industrie. » Certes, Sony, Amazon, Bertelsmann et d'autres l'ont compris depuis longtemps et marchandisent à tout va. Mais valoriser n'est pas forcément chercher le profit immédiat. De la même façon que l'enseignant n'a en général aucune idée du profit que tireront ses élèves de son enseignement, les choix budgétaires que nous faisons en tant qu'élus ont aussi vocation à être des catalyseurs dont l'effet sera amplifié par ceux qui nous auront accompagnés afin qu'ils s'en emparent. Je vous remercie de votre attention. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Merci, Pierre Chiesa. Avoir réussi à caser le Kâma-Sûtra dans le DOB, je suis plein d'admiration. (Rires) Vraiment ! M. Bouillaud, un défi est devant vous. » (Rires)*

**M. BOUILLAUD.** - *« Ce sera sans doute un petit peu plus technique, mais politique également. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Le Kâma-Sûtra, c'est technique aussi. Je vous rassure. »*

**M. BOUILLAUD.** - *« Mais rédiger par mes soins avec mes propres recherches. Donc, merci, Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs. Le Gouvernement du président que vous avez contribué à faire élire adresse un véritable coup de massue aux collectivités territoriales et celui-ci ne semble pas beaucoup vous écouter. Voilà quatre mois que vous accusez l'État d'amputer les ressources de la mairie de 20 millions d'euros, à raison de 2,5 millions d'euros supplémentaires par an. Pour information, 20 millions d'euros, c'est le coût pour la ville d'Ivry du projet Ivry Confluences jusqu'en 2017.*

*C'est ainsi que depuis quatre mois, nous assistons à un incroyable déferlement de communication démagogique sur la baisse de la dotation globale de fonctionnement, principal concours financier versé par l'État aux communes. Je crois qu'aujourd'hui l'urne de la pétition pourrait ouvrir un guide pratique d'Ivry tant elle a voyagé à travers tous les équipements et espaces publics de la ville pour ne recueillir à ce jour qu'à peine plus de 2 000 signatures. Cette propagande avait pourtant d'autres buts que de faire diversion. Faire diversion sur l'absence de réformes structurelles et de réformes de fond qui pourraient améliorer l'efficacité du service public. Vous demandez aux citoyens, usagers et contribuables de regarder ailleurs afin de ne pas voir les efforts que vous ne faites pas.*

*En effet, les ressources de la mairie ne dépendent qu'à hauteur de 7 % de cette fameuse dotation globale de fonctionnement : 10 millions d'euros sur un total de 141 millions d'euros de recettes alors que les recettes des impôts locaux représentent cinq fois plus. Les villes voisines, Vitry, Villejuif ou Maisons-Alfort, sont jusqu'à trois fois plus dépendantes des dotations de l'État et donc nettement plus touchées par cette baisse. Ce désengagement de l'État vous permet de trouver un coupable idéal pour justifier non seulement d'une énième hausse d'impôt, mais surtout de l'instauration d'une kyrielle de nouveaux impôts qui n'ont d'autres buts que de renflouer les caisses de la mairie alors qu'ils pourraient contribuer à une politique fiscale réfléchie et renforcer la solidarité ou l'attractivité du territoire. Au contraire, cette hausse et ces nouveaux impôts font courir le risque d'un désintérêt pour le territoire d'Ivry. C'est ainsi que vous prévoyez notamment la suppression de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les constructions nouvelles. Cette mesure va avoir un coût de plusieurs milliers d'euros pour les nouveaux habitants. Accueillant ! Vous prévoyez une double peine pour les Ivryennes et les Ivryens, citoyens et usagers du service public. Une nouvelle évolution du taux de fiscalité de 20,5 % est envisagée. Cela fait au moins dix ans que les taux d'impôt augmentent à Ivry. Les Ivryens ne connaîtront donc jamais de pause fiscale. Alors que le taux moyen de la taxe foncière des communes du Val-de-Marne est inférieur à 20 %, celui d'Ivry va frôler les 33 %, soit le taux le plus élevé du Val-de-Marne. Un foyer ivryen de quatre personnes paye ainsi en moyenne 1 000 € de plus par an que son voisin val-de-marnais. Les Ivryens vont cette année encore plus que jamais subir une hausse des impôts équivalente à quatre fois l'inflation. Cette hausse d'impôt va se coupler avec une très probable hausse des tarifs communaux. Vous ne pouvez pas vous poser en défenseur du pouvoir d'achat face à cette avalanche de hausses qui va rogner un peu plus le niveau de vie des familles.*

*Concernant les dotations de péréquation, je suis également heureux de constater que vous affirmez clairement que la communauté d'agglomération Seine-Amont ressemble plus à une coquille vide qu'à une véritable communauté de projets. Cette absence de mutualisation pourtant source d'économies et de transfert de compétences a un impact important sur les*

*prélèvements dont fait l'objet la ville à travers les dotations de péréquation. Les dépenses de fonctionnement deviennent aujourd'hui insoutenables. Plus de 2 000 € par habitant, dont 62 % pour les seules dépenses de personnel. Ces dépenses de personnel d'ailleurs sont d'un niveau par habitant de 30 % supérieur aux villes voisines, Vitry, Villejuif ou Choisy. Vous nous expliquez d'un côté que différentes mesures conduiront à augmenter les dépenses de personnel de près de 1 million d'euros, vous prévoyez l'ouverture de nouveaux services publics, maisons de quartier, crèches, tout en fixant un objectif d'évolution des dépenses de personnel de 0 %. C'est intenable. La hausse constatée ces dernières années sur ces dépenses de personnel était plutôt de l'ordre de 2 %, soit 1,5 million d'euros par an. La ville devra supporter les récentes mesures de l'État qui contribueront à augmenter la masse salariale. Vous ne pouvez que saluer la généralisation de la garantie individuelle du pouvoir d'achat qui permet de soutenir le quotidien et de préserver le niveau de salaire des agents les moins bien rémunérés. On ne peut pas réclamer d'un côté un SMIC à 1 700 € et dénoncer les mesures de l'État visant à garantir le pouvoir d'achat des agents de la fonction publique. Ainsi, quelles sont vos solutions face à cette situation schizophrénique, maintenir un niveau de 0 % de hausse face à une dépense si contrainte ? Le simple fait de non-remplacement de départs en retraite ne peut suffire à atteindre cet objectif.*

*Sans ces réformes de fond et face à la hausse inexorable des dépenses et notamment des dépenses de personnel, vous prévoyez d'utiliser le milieu associatif comme variable d'ajustement avec une éventuelle diminution des subventions qui leur seront versées. Les associations sont pourtant un acteur majeur du lien social et pallient souvent l'absence de services publics communaux. L'ensemble de ces indicateurs laisse malheureusement augurer de grandes difficultés pour les mois et les années à venir. Les réformes structurelles tardent à se mettre en œuvre et laissent courir un risque sérieux d'effet de ciseau dès 2016. L'épargne nette, véritable indicateur de l'autonomie financière de la collectivité, a été divisée par quatre depuis 2011, passant de 13 millions d'euros à 3 millions d'euros à fin 2014. La ville court un risque sérieux d'être dans l'incapacité de dégager le moindre euro de marge de manœuvre dès 2016. Cette situation met en péril l'autonomie financière de la commune et empêche la ville de se projeter vers l'avenir et d'investir pour son développement. Alors que l'endettement par habitant représente près de 2 000 €, le niveau d'investissement pour 2015 est le plus faible depuis trois ans, à peine 28 millions d'euros. Les différents indicateurs sont au rouge et il est urgent d'agir. Je vous remercie. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Merci, M. Bouillaud. Je crois que Mehdy Belabbas souhaitait compléter. Je n'ai plus d'inscrits ? Je ne me trompe pas. Ah, pardon, M. Leclercq. Décidément, ça devient une habitude. Le groupe Front de Gauche intervient à deux sur le même rapport, la Droite aussi. Vous suivez l'exemple. C'est bien, continuez. À vous. »*

**M. LECLERCQ.** - *« Voilà, tout à fait. Donc, j'ai pris note que Pierre Chiesa disait que du temps où elle était gérée par le parti communiste la ville de Villejuif était très mal gérée avec des impôts très élevés. Donc, on note que maintenant, il y a eu une alternance à Villejuif. Donc, on peut s'en réjouir pour eux. Et j'espère qu'un jour, ça arrivera à Ivry. Bientôt. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Après un tel propos, simplement je sais que c'est un peu mélangé à Villejuif. On a vu ça dans les dernières élections. Mais je crois que vous avez mal écouté ce qu'a dit Pierre Chiesa et ce qu'a dit Mehdy Belabbas au début. Non, il n'a pas dit que le Kâma-Sûtra, je vous en prie. Il n'y a pas eu que ça dans son intervention quand même ! Voilà ! Mehdy Belabbas, à toi. »*

**M. BELABBAS.** - *« Oui, quelques éléments de réponse. Enfin, moi je vous remercie déjà pour la qualité des interventions qui ont été dites ce soir. Moi, je ne pense pas en tous les cas que nous soyons dans l'exagération ou dans le rejet de la faute. Il y a une vraie pression qui s'exerce sur les finances communales. Qu'elle soit de Droite ou de Gauche, on voit bien dans les associations d'élus, à l'Association des Maires de France, à l'Association des Maires d'Île-de-France qui sont des associations d'élus pluralistes, on dénonce conjointement quel que soit... c'est un combat non partisan. On dénonce la baisse des dotations de l'État. Et on peut contester bien évidemment notre campagne d'information. Moi je n'y vois pas de propagande. C'est une vraie campagne de mobilisation militante.*

*Je vous invite moi à vous rendre à l'exposition à l'espace Gérard Philippe, à rencontrer, à venir dans les rencontres qu'on a organisées avec les personnels communaux, avec la population et vous verrez qu'on le mène ce débat. Et vous verrez qu'on a des échanges avec les gens. Venez sur les marchés quand on vient et qu'on déploie notre stand avec la population. Et là, vous verrez qu'il y a une vraie compréhension de la part de la population des enjeux qui reposent sur cette baisse de dotation de l'État et sur les menaces que ça fait peser sur le service public. Et on n'est absolument pas dans l'exagération quand on est sur ce positionnement-là. Maintenant, moi je remercie Sandrine Bernard de nous faire quelques propositions et je regrette par contre que vous n'ayez pas saisi la main que je vous avais tendue, notamment l'année dernière lors du précédent débat du vote du budget où j'avais invité les groupes de l'opposition à venir échanger pour pouvoir avoir un débat constructif. Je vous ai relancé plusieurs fois par courrier, par mail, sur cette invitation et je regrette que vous n'ayez pas saisi cette information. Vous préférez garder surement quelques atouts dans votre manche pour les sortir au moment du Conseil Municipal. J'en prends acte et je le regrette, mais en tous les cas, ce n'est pas en accord avec l'idée que je me fais d'une participation constructive à la gestion communale. Et je vous renouvelle mon invitation. Parce que les propositions que vous avez émises, certaines peuvent être recevables. La lutte contre les gaspillages ou faire des économies d'énergie, tout à l'heure mon collègue Stéphane Prat nous présentera le rapport sur le développement durable. Nous nous y attelons depuis longtemps. J'en veux, la rénovation des locaux, notamment de l'action sociale, qui se trouvent à la cité Spinoza, qui ont été entièrement rénovés pour justement permettre des économies d'énergie. Mais toutes ces initiatives-là sont détaillées dans le rapport sur le développement durable et en tous les cas, c'est quelque chose sur lequel on travaille. Sur la dématérialisation aussi. C'est en projet et normalement, elle se mettra en œuvre. Il me semble que ça a été l'ordre du jour d'une des commissions, je ne sais plus laquelle. Mais en tous les cas, ce sera mis en place et effectivement, nous avons bien conscience que nous avons des gisements d'économie, mais j'insiste, ça ne nous amènera pas au bout. Ça risque de ne pas nous amener au bout. Et ça fait déjà plusieurs années que nos services, sur le précédent mandat, sur la maîtrise de la masse salariale, on a réussi à contenir l'évolution de la masse salariale à 2,5 %. Et aujourd'hui, on prend un engagement qui est un engagement extrêmement compliqué à tenir, qui est une évolution zéro, qui équivaut à une baisse. On peut nous faire beaucoup de procès d'intention, mais celui de l'inconsistance et celui du manque de responsabilité ou celui du manque de courage politique, non merci. Non merci. Nous prenons nos responsabilités en défendant le service public et en défendant les intérêts des Ivryennes et des Ivryens.*

*Il y a quelque chose qui m'a quand même choqué. Sandrine Bernard, tu évoquais, tu disais : « Quand la CAF ou quand l'État subventionne sur Gagarine on ne remercie pas. » Mais, on n'a pas à remercier. On va remercier qui ? Il ne manquerait plus que ça ! Il ne manquerait plus que ça qu'on remercie la CAF pour les actions que nous, on mène par exemple dans le cadre du*

*contrat temps libre. Il ne manquerait plus que ça ! Pour les politiques publiques que nous, on mène en direction de la population, on va remercier l'État ? Pour les rénovations qu'on porte sur les quartiers populaires, on va remercier l'État de remplir, de faire le travail que lui devrait faire ? Mais non, on n'a pas à le remercier. C'est naturel. Cet argent-là, c'est aussi l'argent des contribuables ivryennes et ivryens qui payent bien des impôts sur le revenu, etc., via la TVA, etc. Donc, c'est un transfert qui est issu des lois de décentralisation. C'est le pacte républicain.*

*Et on n'a pas à remercier parce que l'État respecte ses engagements envers nous et envers des fois les transferts de charge qui s'opèrent ou les politiques locales que nous, on mène sur le logement social, sur la solidarité, etc. Donc non effectivement, moi je n'ai personne à remercier.*

*Juste dernier point, Sandrine Bernard, parce que c'est une question qui est importante, sur les transferts de charges en direction de la CASA. Il me semble qu'il y a des élus socialistes qui siègent dans la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées), qui est la commission locale... ah oui, mais... oui, je suis désolé. C'est vrai que je ne suis pas sûr que tu participes au groupe Socialiste au sein de la CASA. C'est ça ? Ah oui, je suis désolé. Donc, il y a des élus socialistes qui participent à la CLECT. Je t'invite à te rapprocher d'eux et ils t'expliqueront, ils te donneront toutes les informations ou participer aussi à la commission municipale « Moyens » de la ville où on a abordé ces questions-là. »*

**Mme BERNARD Sandrine.** - *« C'est les Ivryens qui voudraient savoir. Ce n'est pas les socialistes de la CASA. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Sandrine Bernard ! Quand tu veux prendre la parole, tu la demandes. »*

**M. BELABBAS.** - *« Les Ivryens, ils sont également informés par leurs élus, par le travail qu'on fait, par Ivry ma ville, etc. Donc, en tous les cas, si tu te poses toi la question, nous, en tous les cas, on est en capacité de répondre sans problème. Voilà ! Je crois que j'ai fini pour ma part. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Non, moi je ne ferai pas plus de commentaires que Mehdy Belabbas et je tiens à remercier tous les intervenants de ce soir, car nous avons eu un débat d'orientations budgétaires digne de ce nom et avec des interventions de très haut niveau. Deux remarques simplement de bon sens. La première, c'est que je trouve quand même et ça m'inquiète et je trouve ça triste qu'il y ait assez peu de différences entre l'intervention de Mme Bernard et celle de M. Bouillaud. J'y ai trouvé à peu près les mêmes lignes et je le regrette profondément. Deuxième remarque, c'est la question des leçons qui nous sont données perpétuellement sur la bonne gestion dans ce Conseil. Alors tout à l'heure, vous avez dit, au mieux, vous êtes bêtes, au pire vous êtes malhonnêtes, mais quand on écoute vos interventions, j'ai envie de dire, au mieux, on est complètement idiot et au pire, on serait complètement irresponsable et on n'aurait pas pensé à optimiser l'utilisation des moyens publics. On serait complètement stupides, on serait... je trouve vraiment qu'il y a un côté donneur de leçon presque gênant et prétentieux dans les propos qui sont tenus ce soir. Et je trouve que ce point de vue, tant les réponses de Mehdy Belabbas que les interventions qui ont été faites par les membres de la majorité, je crois, suffisent à elles seules à répondre aux différentes choses qui ont été dites. Donc, il n'y a pas de vote sur cette question puisqu'il n'y a pas de délibération assortie au débat d'orientations.»*

LE CONSEIL,

**A/ PROCÉDE** au débat d'orientations budgétaires 2015, conformément aux dispositions de l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales.

(affaire non sujette à un vote)

## **B) DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **Rapport 2014 sur la situation en matière de développement durable**

Rapporteur : Stéphane Prat

**M. BOUYSSOU.** - *« Et je vais tout de suite passer la parole à Stéphane Prat pour le rapport qui est traditionnellement présenté sur le développement durable en même temps que le débat d'orientations. Et je vais confier une demi-seconde la présidence au premier adjoint pour qu'il fasse son baptême du feu. Je dois aller passer un coup de fil et je m'en excuse. Voilà ! »*

**M. PRAT.** - *« Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs. J'ai le plaisir de vous présenter ce soir le rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable qui est un exercice donc obligatoire depuis la loi dite Grenelle II et qui doit se faire concomitamment avec le débat d'orientations budgétaires. Selon la définition donnée par le rapport Brundtland, document fondateur de la prise en compte des enjeux environnementaux au niveau international, le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Les trois piliers du développement durable sont l'écologie, l'économie et le social. Depuis le sommet de la Terre de Rio en 1992, on sait que les collectivités sont des acteurs indispensables dans la mise en œuvre du développement durable. Elles maîtrisent aujourd'hui de nombreux outils pour assurer un développement durable de leurs territoires. En France, la loi Grenelle I cite les collectivités comme des acteurs essentiels de l'environnement et du développement durable ayant des rôles complémentaires, tant stratégiques qu'opérationnels. Le rapport sur la situation d'Ivry-sur-Seine en matière de développement durable vise précisément à dresser l'inventaire des politiques publiques mises en œuvre à Ivry qui participent à cette démarche de développement durable de notre territoire.*

*S'il me revient l'honneur d'être le rapporteur de ce document en tant qu'élu à l'écologie urbaine et à la transition énergétique, vous avez sans doute constaté à sa lecture que beaucoup d'entre nous apportent leur pierre à cette démarche à travers leur délégation. Je pense notamment à l'habitat, l'aménagement urbain, à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles, entre autres. Le rapport illustre la transversalité de la notion de développement durable et sonne comme un rappel. Nous avons l'impérative nécessité à travailler en commun pour non seulement mener à bien notre programme municipal, mais aussi prendre notre part au défi global d'un développement soutenable pour la sauvegarde de notre planète. Ce rapport se découpe en deux parties.*

Premièrement, il dresse le portrait de notre territoire. Le développement durable est en effet l'un des piliers qui prévaut lors de la conception de nos politiques publiques. Elles doivent répondre au maximum aux finalités suivantes :

- La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,
- La préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources,
- Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables,
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- La cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations.

La deuxième partie recense les bonnes pratiques de l'administration municipale. La municipalité est elle-même un acteur mettant en œuvre le développement durable dans son fonctionnement. Nous avons pris acte des remarques formulées par l'opposition à propos de l'édition 2013 présentée en avril 2014 et le rapport fait donc 40 pages de plus. En effet, les indicateurs sont plus nombreux et plus précis. La question des berges de Seine a été intégrée et la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations est plus explicitement représentée. Certaines questions n'ont pas été traitées parce qu'elles le seront ultérieurement dans d'autres documents spécifiques. De plus, le rapport de développement durable n'a pas vocation à se substituer au rapport d'activités de la ville. Sans vous faire le catalogue des politiques publiques ivryennes contribuant au développement durable - le rapport est fait pour ça -, il me semble important de m'arrêter sur plusieurs exemples symboliques de notre action.

Premièrement, en cette année où Paris accueille les négociations internationales sur le climat, la fameuse COP21, il paraît indispensable de s'arrêter sur l'avancement du futur réseau de chaleur. Le projet avance rapidement. Le permis de construire été déposé l'année dernière et il fera l'objet d'un dialogue compétitif portant sur la qualité architecturale, afin d'intégrer la station de géothermie dans son environnement urbain. Les travaux d'exécution du réseau de distribution sur Ivry-Confluence et du feeder, la principale conduite d'alimentation, ont débuté entre la place Gambetta et la place de l'Insurrection, ainsi que sur le boulevard de Brandebourg. L'installation du réseau se poursuit en ce début 2015 et les premiers travaux sur le site même de la station de géothermie ont eux aussi démarrés. Les travaux de forage du puits devraient débiter à l'automne après l'aménagement important du site. Le raccordement des secteurs Casanova et PMC fonctionnant aujourd'hui au gaz sera entrepris dans un second temps. Ainsi, la mise en service du réseau devrait être effective à l'automne 2016. L'hiver 2016 - 2017 verra les premiers logements et équipements chauffés par la géothermie. C'est évidemment un projet majeur pour notre collectivité puisqu'elle va à la fois réduire les émissions de gaz à effet de serre - quelque 8 300 tonnes de CO<sup>2</sup> sont ainsi évitées uniquement sur le secteur d'Ivry Confluences -, mais également diminuer de 23 % la facture de chauffage moyenne des Ivryennes et des Ivryens. La création de ce puits de géothermie va s'accompagner au cours de l'année, je l'espère, par la création d'un service énergie. Il aura pour mission la gestion des installations des équipements municipaux, le suivi de leurs consommations, d'engager les travaux d'amélioration en terme de performance énergétique, de conduire des études de performances thermiques, mais aussi le suivi de l'important chantier du réseau de chaleur. Il pourrait tout autant être un service ressource sur ces questions au niveau des professionnels et du grand public, en lien avec les permanences du PACT de l'Est et de l'agence de l'énergie du Val-de-Marne sur ces questions.

Le deuxième exemple du développement durable de notre territoire concerne la ZAC du Plateau qui est en passe d'obtenir le label national écoquartier. En effet, nous avons adopté la

*Charte nationale des écoquartiers lors du Conseil Municipal de septembre 2014, ce qui peut nous permettre d'obtenir cette labélisation pour cette opération de renouvellement urbain.*

*Enfin, troisième exemple avec la prévention des nuisances liées à l'exposition aux ondes électromagnétiques. En l'absence de cadre juridique contraignant, nous avons prévu la création d'une charte pour améliorer les relations entre les opérateurs et la ville et renforcer la transparence envers les habitants et la collaboration avec les services municipaux.*

*Je suis heureux de vous annoncer que grâce à la combativité de Laurence Abeille, députée Europe Écologie Les Verts du Val-de-Marne, ce cadre contraignant existe désormais. Avec la loi Abeille, nous avons désormais un cadrage légal et administratif fort dont nous pouvons nous saisir pour faire avancer certaines revendications des citoyens. Chaque implantation d'antenne-relais sera désormais assortie d'une procédure d'information préalable à plusieurs échelons territoriaux. Le dossier d'information remis par toute personne souhaitant exploiter une installation radioélectrique devra comprendre une simulation de l'exposition aux champs électromagnétiques.*

*Ces trois exemples sont assez parlants du changement de modèle de développement que nous essayons d'impulser à Ivry. Le programme sur lequel nous avons été élus regorge encore (Rires) de propositions. »*

**M. PRAT.** - *« Surtout quand elle est vide. Donc, regorge de propositions qu'il nous faut mettre en œuvre. Une expérimentation de la collecte sélective des biodéchets bien sûr pour démontrer au SYCTOM qu'une autre gestion des déchets est possible. Un plan pour la préservation de la biodiversité, même si ce projet est en cours de réalisation avec la signature prochainement de la charte régionale sur la biodiversité. Le développement des itinéraires cyclables et des aménagements urbains durables pour diminuer le recours à la voiture. Malheureusement tous les leviers ne sont pas entre nos mains et nous sommes tributaires de certains choix gouvernementaux, mais aussi du lobbying intense d'intérêts privés dont font l'objet les parlementaires français.*

*Ainsi concernant la rénovation thermique des logements, nous espérons que la loi sur la transition énergétique sera à la hauteur de nos ambitions et qu'elle donnera aux collectivités les moyens d'agir. Le projet de loi sur la métropole du Grand Paris apporte lui aussi son lot d'incertitudes juridiques. En effet, nous avons prévu de mettre en place un plan climat air énergie au niveau de la CASA. Mais qu'en sera-t-il si nous sommes dessaisis de cette compétence au profit de la métropole ?*

*Enfin, mettre en œuvre le développement durable induit un coût financier. Investir dans des politiques publiques décarbonées, c'est investir pour l'avenir, car si les cours des énergies fossiles sont au plus bas en ce moment, diminuer notre dépendance à ces énergies nous met à l'abri d'une future flambée des prix que chacun sait inéluctable en raison de la raréfaction de ces matières premières. Encore faut-il pouvoir investir. En imposant une dramatique baisse des dotations de l'État aux collectivités, le Gouvernement prend entre autres le risque de ralentir gravement la transition écologique de nos territoires. D'autant que si nous devons nous féliciter des résultats obtenus depuis la publication du premier rapport, l'impartialité de cette édition 2014 et la lucidité de son regard sans concession sur la situation d'Ivry nous rappellent que nos marges de progression sont énormes notamment en ce qui concerne le volet écologique du développement durable. En effet, le Val-de-Marne figure à la dernière place du*

*palmarès de l'écologie dressé par l'hebdomadaire La Vie. C'est donc une terre de mission pour la transition écologique.*

*Les attentes des Ivryens et des Ivryennes en matière d'environnement sont de plus en plus fortes. Le succès de la liste Ivry au Cœur et de son ambitieux programme en matière d'écologie en sont la preuve. Nous devons donc répondre rapidement à ces attentes et surtout davantage communiquer sur ce que nous avons déjà réussi à mettre en œuvre avec succès. De plus, l'administration le fait remarquer avec pertinence. Les Ivryennes et les Ivryens sont insuffisamment sensibilisés aux enjeux et aux objectifs du développement durable. Or, cette année, nous avons l'opportunité de bénéficier d'une fenêtre médiatique sans précédent avec la tenue de la COP21. La volonté des territoires de prendre leur part face à l'urgence du défi lié au dérèglement climatique s'est exprimée à travers l'appel de Bordeaux, une déclaration politique cosignée par des élus locaux de tous bords politiques il y a deux semaines lors des 16<sup>e</sup> Assises de l'énergie. Les signataires de cet appel ont appelé les chefs d'État qui participeront à la COP21 à prendre en considération le rôle central des territoires pour atténuer le changement climatique et s'y adapter et les ont également invités à soutenir les mécanismes permettant de renforcer l'action locale. Nous devons mettre davantage en avant ce que nous réalisons à Ivry. La COP21 nous offre une formidable opportunité pour sensibiliser nos concitoyennes et nos concitoyens au développement durable. Je profite donc de cette intervention pour interpeller une nouvelle fois ma collègue adjointe à la communication sur l'importance de revaloriser la place attribuée au développement durable dans nos supports de communication de façon à ce que celui-ci soit clairement identifié et non disséminé et donc quelque peu invisible.*

*Enfin, les notions de partage d'expérience et de participation citoyenne sont des valeurs constitutives du concept de développement durable. La coopérative citoyenne doit donc voir le jour le plus rapidement possible pour que les acteurs locaux puissent s'y retrouver, échanger, co-construire des projets entre eux et en proposer à la municipalité. Antoine de Saint Exupéry disait : « Nous n'avons pas hérité la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. » Très poétique, cette image n'en est pas moins lourde de sens. Nous devons nous montrer à la hauteur de cette responsabilité. Je vous remercie. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Merci, Stéphane Prat. Fanny Sizorn. »*

**Mme SIZORN.** - *« Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs. Brassant des thématiques variées, ce rapport sur le développement durable montre l'étendue de notre projet et ses actions concrètes. Tout d'abord, je tiens à ce que nous réfléchissions au terme même de développement durable qui est le titre de ce rapport. Développement durable, comme si nos ressources naturelles étaient infinies. Développement durable, comme s'il était envisageable de surexploiter les ressources durablement, moyennant juste quelques aménagements à la marge. Pourtant nous en sommes tous ou plus ou moins conscients : cela est un leurre. Dans notre monde piloté par l'économie, on nous parle souvent, bien trop souvent, de dette. Effectivement, il y a bel et bien une dette à laquelle nous sommes confrontés, celle de la dette écologique. Cette année encore, l'action humaine planétaire, l'activité humaine planétaire, a épuisé dès le mois d'août plus que ce que la nature peut renouveler en une année. Il est donc essentiel de repenser l'intégralité de notre mode de développement, s'émanciper d'un certain nombre d'aliénations : la consommation irraisonnée poussée par la publicité, le mythe de la croissance économique. Ce système est non seulement intenable d'un point de vue environnemental, mais il est aussi inacceptable d'un point de vue social et humain. Car par son*

*objectif de rentabilité maximale, le système économique actuel pousse sans cesse à la recherche du plus bas coût qui est toujours celui du drame humain.*

*Je le dis, les mouvements de l'écologie ont trop souvent sombré dans l'environnementalisme en négligeant la dimension systémique des problèmes économiques et sociaux. Le capitalisme vert est un mensonge. Il ne peut y avoir de productivisme durable.*

*Une fois dit ce préalable nécessaire, passons au contenu de la communication qui nous est présentée. Il y a évidemment des points qui nous poussent plus que d'autres à une grande vigilance, comme le projet de rénovation et transformation plus que nécessaire de cette usine du SYCTOM. Rappelons-le, la municipalité n'est pas décisionnaire du projet final. Mais le groupe Front de gauche, et la Majorité bien sûr, est mobilisé et vigilant pour que le procédé de TMB Méthanisation ne soit pas celui retenu. Ce procédé est en effet loin de réunir toutes les garanties en termes de préservation de l'environnement. C'est pourquoi nous continuerons donc, bien évidemment, à exiger un projet le plus ambitieux possible pour la population et son environnement. Pour revenir à l'action municipale proprement dite, ce rapport offre un récapitulatif du large panel d'actions, d'expérimentations que la ville porte, de l'efficacité énergétique des bâtiments, le soutien aux circulations douces, le soutien à la biodiversité, les réflexions sur les ondes comme tu l'as dit, le soutien à l'économie circulaire, la réduction de nos déchets. Sans oublier l'implication citoyenne qui au-delà des notions de communication, on parle bien de démocratie. Car c'est bel et bien avec les citoyens et pour eux que nous pourrions créer, imaginer, une société respectueuse des hommes et de l'environnement. Au fond, ce rapport nous démontre à quel point action locale et écologie sont liées et même nécessaires. C'est d'ailleurs pour cela que nous nous inquiétons encore de la baisse des dotations de l'État, du manque de moyens à tous les niveaux d'ailleurs, que ça soit du local ou du national pour financer la transition écologique.*

*De plus et pour finir, nous regrettons le projet de transfert de cette compétence de la vision stratégique de l'écologie urbaine à la métropole, et ce, dès 2016. En tout cas, dans l'attente, nous restons bel et bien acteurs avec les moyens qui sont les nôtres. Le groupe Front de Gauche remercie les élus et l'administration pour l'élaboration de ce rapport, nous en prenons acte. Je vous remercie. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Merci, Fanny Sizorn. Est-ce que j'ai d'autres inscrits ? Je ne crois pas apparemment. Ah si, Thérèse Pourriot. Allez-y. »*

**Mme POURRIOT.** - *« Je crois que Stéphane Prat m'aurait attendu si je n'avais pas pris la parole. Voilà ! Donc, je ne ferai pas un exposé sur les perturbations climatiques de la planète, sur le réchauffement, sur la pollution en Chine, sur les énergies renouvelables, c'est bien fait en général, etc. Sur tous ces sujets, je peux m'informer dans la presse et dans les divers médias. Je ne parlerai pas de l'Europe, je ne parlerai pas de Juncker, je ne parlerai pas de Ségolène Royal. Je sais qu'il est important de resituer les problématiques dans leur contexte. Mais enfin, le temps d'un Conseil Municipal est compté et j'ai toujours veillé à ne pas m'emparer abusivement du temps des autres.*

*Donc, Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs. Au nom des élus Socialistes, je tiens à réaffirmer tout l'intérêt que nous portons à cette question du développement durable. C'est un sujet transversal qui concerne toute citoyenne, tout citoyen engagé et bien entendu leurs élus. Je pense contrairement à certains pour lesquels il s'agit d'un sujet mineur*

*qu'une politique de développement durable est structurante et permet de faire évoluer l'ensemble d'une collectivité, l'ensemble d'une société.*

*C'est l'occasion de définir des grands choix pour la ville, des orientations qui touchent au plus près les citoyens et qui s'inscrivent dans la durée. En cela, je pense qu'une politique de développement durable est réellement stratégique.*

*Contrairement à l'an dernier, Stéphane Prat, vous en avez parlé, le rapport sur la situation en matière de développement durable n'appelle pas de notre part les mêmes critiques sur la forme et la méthode que celui qui nous a été présenté l'an dernier. Je suis ravie d'ailleurs que nous nous soyons compris sur le sujet. Vu l'atmosphère qui règne, j'en viens à le regretter. J'aurais pu en avoir une autre lecture, pleine de mauvaises pensées et de vues politiciennes. J'aurais même pu essayer une lecture machiavélique. (Rires) J'avais bien remarqué votre souhait d'éviter l'inventaire à la Prévert et vous n'avez pas visé l'exhaustivité, vous avez fait des choix. Toutefois, nous tenons à faire quelques commentaires et vous m'excuserez, mes commentaires sont vraiment ras les pâquerettes.*

*Mon intervention ne porte hélas... oui, je n'ai pas la même culture et je n'ai pas envie de l'étaler. Voilà ! Et je n'ai surtout pas envie de perdre du temps. Mon intervention ne porte que sur la première partie pour éviter d'être trop longue, mais aussi parce que la gestion des services de la ville et son exemplarité en termes de développement durable, comme vous le savez, n'est pas de notre responsabilité, même si elle impacte la vie des citoyens ivryens. Je m'attacherai donc aux actions plus globales et à leurs incidences budgétaires.*

*Sur cette question du chauffage urbain, nous en avons longuement débattu lors de la commission développement de la ville. C'est une formidable chance, une aubaine, une opportunité pour notre ville de pouvoir étendre le réseau de chauffage urbain alimenté par de la géothermie ou par l'énergie produite par le SYCTOM. Ce procédé a déjà été expérimenté et exploité depuis de nombreuses années dans le Val-de-Marne. À ce jour, que je sache, il reste l'un des plus vertueux au regard de l'émission de CO<sup>2</sup> et des coûts facturés. Alors, je me pose la question : Pourquoi ne pas proposer le raccordement aux secteurs d'activité privés, les bureaux, les GMS (grandes et moyennes surfaces), les entreprises ? Cette question ne mérite pas nécessairement une réponse ce soir. Il reste aussi des cités anciennes qui ne peuvent en bénéficier, car la conception des immeubles n'est pas prévue et ne permettrait pas une bonne performance énergétique. Ça pose aussi une question, une question là d'égalité ou d'équité entre les différents foyers. Vous affirmez que l'habitat est une priorité municipale. Considérant que les bâtiments et les déplacements sont les plus grands contributeurs à l'augmentation du gaz à effet de serre, je renouvelle ma proposition de l'an dernier, à savoir : Pourquoi ne pas se doter d'un programme planifié de travaux permettant une amélioration de la performance énergétique portant au moins sur les bâtiments publics et le parc social ? Combien de logements ou de m<sup>2</sup> de surface doivent bénéficier des travaux et à quelle échéance ? Et combien ont été réalisés ? Nous aurions un outil d'information, mais aussi un tableau de bord permettant de mieux planifier les actions et aussi d'en quantifier les coûts. Ce n'est pas un hasard d'ailleurs si on parle du développement durable ce soir au moment où il y a un débat sur le budget. Les deux sont liés.*

*L'aide actuelle proposée pour l'habitat ancien porte essentiellement sur la maîtrise des consommations énergétiques, mais l'état du bâti mériterait bien d'autres interventions pour une réelle performance énergétique et une meilleure qualité de vie. Là aussi, il importerait d'en faire des estimations financières. J'attire aussi l'attention, un point particulier, sur la*

*question des petits immeubles ou pavillons rachetés par des investisseurs privés qui les découpent en cellules d'habitation, y effectuent des travaux a minima, pas d'aération, des surfaces exigües, pour les louer ensuite à des prix extrêmement élevés.*

*Derrière, aucun entretien. Et là, on arrive rapidement à créer de l'habitat dégradé. C'est à court terme un habitat type hôtel meublé, avec toutes les difficultés que nous connaissons déjà.*

*Sur les opérations neuves, elles sont toutes ou presque, si j'ai bien regardé, labellisées. Mais là, nous évoluons dans le maquis des labellisations. Comme vous le savez, ils sont très nombreux et à géométrie multiple. Je propose que chaque revue de projet soit accompagnée d'une présentation précise des choix effectués pour lutter contre les gaz à effet de serre et pour avancer dans les objectifs de développement durable.*

*Je voudrais revenir sur une question, le parc social et en particulier l'OPH. Nous renouvelons notre inquiétude sur la capacité financière de l'OPH à assumer la nécessité et l'obligation de réhabiliter une grande partie de son patrimoine, un parc ancien des années soixante - soixante-dix. Les travaux réalisés sont souvent des réhabilitations partielles et le plus souvent de mises aux normes. Mais c'est un autre sujet qu'il convient d'aborder et qu'on a déjà abordé dans un autre cadre.*

*Je voudrais aussi parler, sur les questions de déplacement, d'un sujet qui a été abordé par de nombreux Ivryens, c'est la question d'Autolib. L'Autolib, vous nous dites que les coûts d'installation sont élevés. Et vous opposez le dispositif Mobizen à Autolib. Or, ce sont deux concepts différents. L'un est au gasoil ou à l'essence ; l'autre est électrique. L'un est utile pour de plus longues distances et une plus longue durée ; l'autre pour de courtes distances. Dans un cas, le véhicule est ramené au point de départ ; dans l'autre, dans n'importe quelle station. Pour savoir s'il est opportun de mettre en place Autolib, il me paraît indispensable d'effectuer une consultation des Ivryens. Dans une autre ville, pour ne pas la nommer Aubervilliers, la municipalité a sollicité l'avis de sa population pour juger de la pertinence d'adhérer à ce réseau. Il me paraît aussi indispensable de mener une réelle étude des coûts. Si vous regardez, comme par hasard, une ville amie Malakoff, sur leur site internet, il est indiqué, « c'est un coût zéro ». Alors, je cite : « La mise en œuvre de ce projet ne coûte rien à la ville. Les frais de construction des stations à sa charge sont entièrement compensés par les recettes d'occupation de la voirie reçues du délégataire. » Nous demandons donc qu'une réelle consultation soit faite auprès des Ivryens et qu'une étude sérieuse des coûts soit réalisée. Nous sommes là trop souvent dans l'approximation.*

*Je voudrais revenir aussi sur un sujet dont on a bien souvent débattu dans cette assemblée, c'est la question d'Ivry Confluences et notamment des résidents, des habitants actuels du quartier Ivry Port. D'une part, premier sujet, il me semble qu'il conviendrait de s'accorder sur la définition de « ménage impacté ». Là, il semblerait qu'il y ait quelques dissonances. Deuxième point, il semblerait aussi qu'il soit important de s'accorder sur les chiffres du nombre de ménages impactés. Enfin, il conviendrait d'avancer sur la fameuse charte de maintien des habitants réclamée par eux, mais dont les représentants des habitants, en particulier Ivry sans toi(t), qui portent ce projet depuis plusieurs années, si je comprends bien, ne sont pas associés à sa rédaction. Alors, la crainte, c'est que la charte leur soit imposée. D'autre part, il n'est pas fait état du comité de pilotage. On parle de nombreuses instances sauf le comité de pilotage. J'ai déjà eu l'occasion d'intervenir à ce propos. Comment se fait-il qu'il n'y ait plus depuis un an aucune réunion de comité de pilotage ? Comment se*

*fait-il qu'à ce jour, les habitants n'y soient même pas représentés, du moins dans sa constitution ?*

*Je voudrais aussi parler du SYCTOM. Les Ivryens ont le droit de savoir et les élus aussi. Ce site est notre territoire. On ne peut se satisfaire de : « Pour autant, la ville n'est pas décisionnaire. » Il y a nécessité d'être plus précis sur la nature du contrat passé avec IP XIII, consortium emmené par Suez Environnement avec Vinci et Eiffage. Dans sa communication, le groupe Suez parle de tranches conditionnelles pour la construction et l'exploitation du nouveau centre de valorisation des déchets. Quelles sont donc nos marges de manœuvre ? Quelles sont les décisions définitivement actées ? Quelle influence la ville d'Ivry peut-elle avoir au regard du vote à l'unanimité du Conseil Municipal de janvier 2014 ?*

*Un autre sujet sur lequel j'étais déjà intervenue l'an dernier, mais qui est un sujet récurrent, c'est la propreté de la ville. Le développement durable, ce n'est pas que la gestion des déchets, c'est aussi la propreté au quotidien. Je reviens sur la question des poubelles rentrées la nuit et sorties le jour qui génèrent effectivement une impression de quelque chose qui n'est pas tenu. Quid des dépôts sauvages d'ordures extraménagères et le plus souvent des ordures ménagères ? Nous ne pouvons nous satisfaire de préconisations. Certes, le sujet est difficile et les acteurs concernés sont nombreux. Mais ce qui importe, c'est le vécu des habitants. Il serait intéressant de diligenter les enquêtes de satisfaction à ce sujet.*

*Je me permets aussi de manifester un étonnement quant à la comptabilité du m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant. Il y a peu de temps, nous parlions d'un peu plus de 4 m<sup>2</sup> par habitant à Ivry. Je parle bien d'espaces verts. Et là dans le rapport, je vois qu'on dépasse le seuil de 10 m<sup>2</sup> par habitant voire plus si on intègre les grands cimetières. Donc, je suis un peu surprise sur le mode de comptabilité. Sur un point précis, je voudrais aussi intervenir - et je fais vite parce que je sais que le temps passe - sur la question de la maison de la citoyenneté Jean-Jacques Rousseau que je ne vois apparaître dans aucun document. Elle reçoit du public, des associations, des réunions publiques, les enfants et les adultes pour des activités. C'est aussi une annexe du Conservatoire. Elle est, elle, une vraie passoire énergétique, mais aussi il y a des problèmes de sécurité non négligeables. Or, rien n'est prévu. Là aussi, il serait intéressant de savoir quels pourraient être les coûts d'une réhabilitation et quand peut-on la programmer.*

*Je voudrais aussi parler de l'articulation avec les politiques des villes voisines. Nous ne pouvons pas avoir un plan de développement durable qui ne soit calé sur les communes avoisinantes. Je voudrais parler en particulier de la communauté d'agglomération et Paris qui prend des mesures qui auront un impact certain sur les Ivryens. En effet, si Paris prend seule la décision des restrictions de circulation à l'encontre des véhicules les plus anciens, il y aura un effet de bord, comme on dit, qui reporte le trafic aux limites des zones réglementées avec une conséquence, l'accroissement des bouchons.*

*En conclusion, une politique de développement durable n'est pas envisageable sans une information, une participation et une adhésion des citoyens. Il faut aussi avoir une vision économique des sujets et leur donner une réelle visibilité. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« C'est tout, Thérèse Pourriot ? (Rire) Merci. Non, parce que j'étais en train de me dire... je me permets un petit commentaire tout à fait respectueux et absolument pas polémique. Mais enfin avec tout ce que vous nous proposez de faire sur les réhabilitations, tout ce que vous avez dit Thérèse Pourriot est extrêmement pertinent, même si peut-être*

*sur certains points, vous avez été légèrement hors sujet. Mais de toute façon, ce n'est pas très grave.*

*Mais avec la liste des courses - je dis ça comme ça, mais ce n'est pas du tout méprisant pour votre propos - que vous venez de nous faire et avec de l'autre côté ce qu'ont dit vos colistiers sur le débat précédent, recherche d'économies, je ne sais pas si l'équation de ces deux points de vue va être possible. À moins que Madeleine Delbrêl nous inspire du haut des cieux pour trouver une chose à faire. Alors, deux trucs plus sérieux quand même sur les deux sujets que vous abordez qui me semblent être en effet tout à fait liés à notre débat sur le développement. Et je te passerai la parole après Romain Zavallone, ne t'inquiète pas. Sur la question effectivement, je partage les inquiétudes qui ont été données par Fanny Sizorn et par vous Thérèse Pourriot sur la question de la campagne de presse qui est relayée en ce moment autour du projet de reconstruction de l'usine d'Ivry. La communication qui est faite autour de ça ne tient pas compte de ce qui a été exprimé, notamment par Pierre Gosnat dans les derniers moments où il a pu siéger au sein du bureau du SYCTOM et au sein du Conseil syndical où d'ailleurs il s'était abstenu sur le projet, où il est clair pour nous et ça nous a été clairement affirmé à l'époque par M. Marseille qui est le président, que l'engagement du projet et de l'appel d'offres portaient sur la reconstruction de l'usine avec une réduction du tonnage et une amélioration des performances environnementales et que la question de la méthanisation était une question optionnelle qui nécessiterait un nouveau processus de décision au sein du Conseil syndical du SYCTOM et qui ne pouvait s'engager automatiquement suite à la passation des marchés dont vous avez parlé. Nous avons obtenu des garanties. Mais effectivement, moi aussi la campagne de presse qui a eu lieu ces derniers jours m'inquiète sur ce point et j'interpellerai par écrit parce que ce soir, vous avez une délibération qui change les dispositions organiques et qui fait que je vais devenir, en remplacement de Pierre Gosnat, membre du bureau du SYCTOM. Donc dès demain ou lundi, j'écrirai au président du SYCTOM pour lui rappeler cette position du Conseil Municipal. Et si ça ne suffit pas, je vous inviterai à prendre une délibération sur ce point pour réaffirmer avec force. Et peut-être que pour une fois on votera une délibération unanime sur ce point, ce qui sera un grand plaisir. Et je partage aussi les inquiétudes que vous avez exprimées - et d'ailleurs, je comptais voir dans les jours qui viennent mon collègue Stéphane Prat - sur les mesures annoncées par notre amie Anne Hidalgo qui prend des mesures sur la circulation qui vont avoir des impacts, notamment aux sorties de périphériques, etc., sur les communes environnantes. Il y a eu, semble-t-il, des réunions techniques qui se sont tenues à la mairie de Paris auxquelles malheureusement la période a fait qu'on n'a pas pu y participer. Mais à ma connaissance, c'était des réunions d'information, plus que des réunions de travail en commun. Et ça aussi, ça nous inquiète. Donc, je proposerai à Stéphane Prat qu'on regarde ensemble cette question de plus près et qu'on interpelle, si besoin en était, Anne Hidalgo sur le sujet pour voir comment on peut... sur les changements de circulation, les limites, etc., qui sont proposées sur le territoire de Paris. Donc, voilà deux points sur lesquels je voulais tout de suite réagir. Romain Zavallone. »*

**M. ZAVALLONE.** - *« Merci. Alors déjà, je suis ravi qu'on parle ce soir de développement durable. Je m'aperçois que tout le monde se saisit de cette question et y accorde de l'importance. Je pense que ça va dans le bon sens. C'est quand même des thématiques qu'on porte depuis longtemps. On a visiblement pas tous les mêmes définitions et les mêmes priorités. Il faudra en débattre, je pense, plus longuement, mais ça va quand même dans le bon sens.*

*Alors, Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs. Ce soir le développement durable est à l'honneur. Nous débattons du rapport 2014 sur la situation en matière de développement durable sur notre ville. Pour nous écologistes, cela constitue un moment clé pour évoquer les thématiques, les combats, que nous portons inlassablement, opiniâtrement, toute l'année, dans toutes nos politiques, toutes nos revendications. Vous l'aurez compris à la lecture de ce rapport très complet, le développement durable est un objectif vers lequel tendent nos politiques publiques. C'est pourquoi nous devons travailler de concert pour accélérer la transition écologique de notre ville. Tout d'abord, saluons le travail effectué par l'administration. Il est remarquable que ce rapport fasse presque le double de son prédécesseur de l'année 2013. C'est le fruit du travail conjoint des services de la ville et de notre collègue Stéphane Prat au travers de sa délégation à l'écologie urbaine, mais aussi de l'implication de toutes nos politiques municipales vers plus de durabilité. Ce rapport est complet, exhaustif, mais n'oublie pas d'être critique. Il n'aurait pas été inintéressant de le reprendre point par point pour exprimer nos satisfactions, nos réserves et nos propositions. Mais je préfère vous épargner une intervention-fleuve. Je vous invite néanmoins toutes et tous à vous saisir des enjeux que le rapport soulève et à travailler ensemble à toujours plus d'amélioration de nos politiques écologiques au travers des leviers et responsabilités qui sont les vôtres.*

*Je ne résiste cependant pas à parler de climat. C'est le grand enjeu de 2015 avec l'organisation à Paris par l'ONU de la conférence des Parties, COP21, en décembre. À notre échelle, le rapport évoque largement le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) et à travers celui-ci, les actions de la ville pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, notamment par la construction imminente d'un réseau de chaleur alimenté par de la géothermie profonde. C'est une excellente initiative, travaillée de longue date par les élus de la majorité, pour laquelle nous pouvons émettre un petit regret. Le choix de coupler ce réseau de chaleur avec celui du CPCU et son mix énergétique encore fortement carboné alors que nous aurions préféré lui adjoindre une chaufferie à bois, ce qui aurait permis un réseau de chaleur d'origine 100 % renouvelable. Mais ce projet reste une avancée considérable dont nous sommes fiers et nous pouvons dire qu'Ivry prend sa part dans la lutte contre le dérèglement climatique.*

*Mais ce n'est là qu'une étape et il nous faut poursuivre nos efforts. En effet, le deuxième volet du PCET, outre la lutte contre le changement climatique, est l'adaptation à celui-ci. C'est d'autant moins quantifiable qu'il s'agit d'une adaptation par anticipation. Et cela doit être systématiquement pensé dans les projets urbains, notamment en tendant vers des constructions à énergies positives ou labellisées BBC (bâtiment de basse consommation). À quoi ressemblera notre ville à plus 2 degrés ? Plus 4 degrés ? Ce sont des hypothèses auxquelles il faut réfléchir. Contrairement à ce que certains pourraient croire, il ne suffira pas de retirer son pull. Il faudra plutôt comparer la température de la Terre à celle de notre corps. À 37,5, nous sommes bien. À 39,5, c'est encore vivable, mais cela devient difficile de vivre normalement. À 41,5, plus 4 degrés, nous sommes hospitalisés et proches de la fin. Si aujourd'hui nous pouvons encore adopter des postures légères face à ces enjeux, nous regretterons demain de ne pas avoir fait de ce défi d'adaptation notre priorité absolue. Car le dérèglement climatique n'est pas immédiatement palpable et visible. Pour comparer, on pourrait faire la parallèle avec la cuisson du homard. On plonge l'animal dans l'eau froide, il est bien. On allume le feu, l'eau tiédir. On augmente la température encore, l'eau bout, le homard meurt sans s'en être rendu compte. Le réchauffement climatique c'est un peu la même chose, mais éclatée sur plusieurs décennies. Anticipons dès aujourd'hui le réchauffement climatique*

*pour ne pas devenir les homards cuits de demain. Mehdy Belabbas me demande de rajouter « Homard m'a tué ». (Rires) Apprécieront ceux qui voudront.*

*La qualité de l'air est un autre point du rapport en lien avec climat et nos rejets de gaz à effet de serre sur lesquels il nous semble important de nous arrêter. Le dispositif Plan climat Énergie a d'ailleurs récemment été rebaptisé Plan Climat Air Énergie par le projet de loi sur la transition énergétique et devra être adopté par les communautés d'agglomération ou par la métropole. Sur la question de la qualité de l'air, pas besoin d'une grande conscience écologique ou de faire de la prospective sur le long terme pour constater que nous sommes tous directement et violemment impactés. L'actualité récente nous rappelle que les pollutions de l'air, quelle qu'en soit l'origine, est un sujet qui nous concerne tous immédiatement. La situation du collège Politzer, dont les salles de classe ont subi les fumées toxiques en provenance du bidonville, nous interpelle tous, car les faits sont loin d'être négligeables. Une réponse tant sociale qu'environnementale doit être apportée de toute urgence pour mettre fin à cette pollution. Mais n'oublions pas les pollutions que nous ne voyons plus, celles que nous ne sentons pas et qui pourtant sont les plus dangereuses. Je pense évidemment aux fumées du SYCTOM et à ses nombreux polluants, mais aussi, et surtout, aux particules fines et autres rejets dont sont responsables le trafic routier et l'industrie. Si les pics de pollution intervenus en 2014 ont éveillé les consciences de nombreux Franciliens et attiré temporairement l'attention des médias, rappelons que le danger est toujours présent. En effet, c'est l'exposition permanente sur le long terme à des niveaux élevés de pollution de l'air qui nous fait courir le risque de développer des maladies chroniques graves. Les pics de pollution ne sont que des manifestations extrêmes de la piètre qualité de l'air respiré par les Franciliens. Les personnes les plus fragiles, les enfants, les personnes âgées ou malades, sont les plus vulnérables. Les chiffres sont éloquentes. D'après une étude coordonnée par l'Institut de veille sanitaire citée par Les Échos, la pollution de l'air amputerait de six mois l'espérance de vie des habitants de la capitale. Paris a annoncé ces derniers jours des mesures fortes contre la pollution de l'air qui doivent nous servir de levier pour agir à notre échelle. Même si notre ville ne peut pas répondre seule à ces enjeux, la pollution de l'air faisant peu de cas des frontières communales à l'image du nuage radioactif de Tchernobyl, il est de notre responsabilité d'être exemplaires, d'être un moteur de l'action commune des échelons territoriaux, comme elle a su le faire dans d'autres domaines tels que l'intégration des populations roms.*

*L'écologie, ce n'est pas seulement gérer les problématiques environnementales. C'est également la gestion de la politique sociale. C'est du moins la conception de l'écologie politique du groupe EELV, conscient des nombreuses relations de cause à effet entre les sphères sociales, économiques et environnementales telles que définies par le développement durable. Les populations défavorisées sont les premières à souffrir de problèmes de santé environnementale. Les villes les plus polluées sont aussi celles dont les populations sont les plus précaires. Il nous faut donc penser nos actions tant localement qu'au travers de la future réforme territoriale.*

*Enfin pour finir, le rapport identifie une lacune importante autour de la communication. Avant que l'on interprète mal mes propos, je précise qu'il ne s'agit pas là de faire davantage de greenwashing. Mais la communication est indispensable si nous voulons sensibiliser les Ivryens à ces enjeux, les informer des gestes qu'ils peuvent faire pour aider la ville à se développer de manière durable, leur faire connaître les dispositifs dont ils peuvent bénéficier et que la ville initie. Ainsi, nous appuyons la demande de notre collègue Stéphane Prat et l'adressons*

*spécifiquement à notre collègue Séverine Peter. Développons de la visibilité au développement durable dans notre journal Ivry ma ville en créant une rubrique permanente sur le sujet et évoquons les politiques publiques de la ville qui intègre cet impact.*

*C'est aussi cela l'éco-exemplarité. Ce n'est qu'au prix d'un engagement sans réserve et transversal de nos services, de nos collectivités et de l'ensemble de nos actions que nous relèverons cet enjeu de préserver un environnement et un air, si ce n'est de qualité, du moins viable pour les générations futures. Je vous remercie. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Merci, Romain Zavallone. Une seule remarque sur ton intervention toutefois. Ça fait bien longtemps que tu n'as pas fait cuire de homard. On ne les fait pas partir à froid, on les jette dans l'eau bouillante et ils meurent instantanément. Essaie de faire cuire un homard à froid, tu vas voir, il va se sauver et tu ne le mangeras pas. (Rires) M. Leclercq, à vous. »*

**M. LECLERCQ.** - *« Oui. Je rassure tout le monde, je vais être assez court. Une fois par mois, on a des débats de trois - quatre heures en commission développement durable sur ces sujets-là et donc je n'ai pas envie de recommencer ce soir. On devient vraiment très spécialiste de tous les sujets sur le tri, sur le chauffage urbain, sur la géothermie et je vais bientôt pouvoir donner des cours. Ce que je voulais dire simplement, c'est que moi, j'ai l'avantage d'avoir un peu de recul par rapport à tous ces sujets puisque j'étais déjà conseiller municipal au précédent mandat. Donc, j'ai vu arriver des gens d'Europe Écologie Les Verts qui nous ont dit : « Avant, on n'était pas dans la majorité municipale. Ça y est maintenant on est dans la majorité municipale, donc vous allez voir. Ivry tout va changer. Ça va être vraiment une ville écologiste. Vous allez voir ce que vous allez voir. » Résultat au bout d'un mandat, ils ont tous claqué la porte de la majorité en disant qu'ils n'arrivaient pas à mener leur politique. Et il n'y a toujours qu'un écologiste du précédent mandat qui est ici ce soir. Résultat, c'est qu'Ivry selon tous les indicateurs est extrêmement mal notée sur les questions de tri, sur les questions d'isolation thermique des bâtiments, dans le Val-de-Marne et le Val-de-Marne est lui-même extrêmement mal noté de tous les départements de France. Donc là, on a une nouvelle majorité. Donc, on nous dit à nouveau, mais ça y est, maintenant il y a des nouveaux membres d'Europe Écologie Les Verts, donc vous allez voir ce que vous allez voir : tout va changer. Écoutez, voilà ! On est en début de mandat, on va laisser faire et puis on refera un constat dans quelques années. Merci. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Non, j'aurais très envie de commenter les propos de M. Leclercq parce qu'effectivement, vous avez pris beaucoup de recul parce que vous êtes un élu beaucoup plus ancien que tous les autres et vous avez appris des tas de choses dans notre assemblée communale. Donc, nous sommes heureux d'avoir contribué à votre édification, M. Leclercq, en matière politique notamment où nous voyons que vous progressez d'heure en heure et vous avez une capacité aujourd'hui à distinguer les vrais écologistes de ceux qui ont été instrumentalisés par le Parti Communiste. Donc vraiment, bravo et je vous félicite. Alors, c'est un débat d'orientations, il n'y a pas de vote de délibération là-dessus. »*

LE CONSEIL,

**B/ PREND CONNAISSANCE** du rapport 2014 sur la situation en matière de développement durable.  
(affaire non sujette à un vote)

**C) DÉMOCRATIE****Charte Européenne pour l'Égalité des Femmes et des Hommes dans la Vie Locale**

Rapporteur : Séverine Peter

**M. BOUYSSOU.** - *« Je crois que maintenant, c'est Séverine Peter qui va nous parler de la charte sur l'égalité hommes - femmes. Voilà ! »*

**Mme PETER.** - *« Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues. L'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental qui constitue une valeur capitale pour la démocratie. Le faire reconnaître est un combat de tous les jours, car si aujourd'hui de nombreux exemples d'une reconnaissance formelle existent, il n'en reste pas moins qu'il est loin d'être une réalité dans la vie quotidienne, que ce soit au plan politique, économique, social ou culturel. Ce combat, nous le menons depuis de longues années à Ivry et de manière plus forte depuis la création de la délégation lutte contre toutes les discriminations en 2008. Si des actes symboliques avaient été produits bien avant, je pense à cet égard à la présence de Marie Lefèvre sur la liste de Georges Marrane aux élections municipales de 1929 alors que les femmes ne disposaient pas du droit de vote, ni bien sûr de celui d'être élue, c'est à partir de 2008 que nous avons engagé de nombreuses actions en partenariat avec les associations locales, d'autres collectivités comme le Conseil Général ou encore des institutions. L'objectif : promouvoir les droits des femmes, lutter contre toutes formes de discriminations, contre les processus de domination.*

*Avec la signature de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale que nous vous proposons d'approuver ce soir, nous souhaitons donner une plus grande visibilité à ces actions. Nous souhaitons nous appuyer sur son contenu pour définir avec les Ivryens et les Ivryennes des actions, des projets, des initiatives favorisant une meilleure égalité entre les femmes et les hommes.*

*À cet égard, savez-vous que le nombre d'adhérents au sein du club omnisport frôle la parité. Non et pourtant cette donnée est à valoriser, surtout que l'USI compte 7 000 adhérents. Savez-vous qu'il n'y a pas d'hommes qui pratiquent le forme fitness au sein de l'USI. Pourquoi ? Est-ce un sport de fille ou est-ce notre société qui renvoie une image peu virile de cette discipline ? Pourquoi certains métiers seraient-ils genrés ? C'est en effet la question que s'est posée il y a quelques années le Conseil Général du Val-de-Marne suite à sa signature de la charte et à son engagement sur cette question-là. Il avait d'ailleurs sorti une très belle campagne de communication sur la mixité dans les métiers, au sein du département. Comment promouvoir la place des femmes dans les postes à responsabilité ou d'encadrement ? Comment les entreprises sur notre territoire considèrent la femme dans le monde de l'entreprise et plus largement dans le travail ? Sur ce point, la ville a engagé un travail au sein de son administration pour favoriser la prise de postes de direction par des femmes. Notons qu'au sein de notre administration, il y a plus de directrices que de directeurs.*

*Voilà autant d'exemples de réflexion que nous pouvons mener collectivement sur notre territoire. La charte est organisée autour de grands sujets invitant les collectivités à s'interroger sur le paysage local. C'est un chantier important que nous lançons et qui s'étalera*

*sur plusieurs années. Nous souhaitons dès le 9 mars prochain, à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, officialiser cette signature et acter le début de notre travail. Pour ce faire, nous mettrons en place un comité de pilotage qui conduira donc ce projet, mais nous voulons surtout travailler avec différents partenaires ivryens afin de réellement donner une dimension locale à ce projet. C'est collectivement que nous parviendrons à faire vivre cette charte. C'est pourquoi des espaces de réunion seront aussi créés pour faire se mélanger différents partenaires et personnes sensibles au projet. Nous pouvons donc déjà affirmer notre souhait de poursuivre et renforcer notre travail sur le thème de la mixité et en particulier sur les stéréotypes sociaux, mais aussi amplifier notre engagement contre les violences faites aux femmes dans tous les espaces publics, privés et professionnels, l'accès à la culture, au sport, à la citoyenneté sans préjugé de genre.*

*Ce soir, je vous invite donc à approuver cette charte qui sera officialisée le 9 mars prochain et je remercie d'ores et déjà les collègues de la commission citoyenneté et d'autres élus qui ont manifesté un grand intérêt sur le sujet et proposé leur contribution à la réflexion collective. Je vous remercie. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Merci, Séverine Peter. Y a-t-il des interventions ? Josée Rodrigo. »*

**Mme POLIAN.** - *« Ça aurait dû être Josée Rodrigo, mais effectivement, Josée Rodrigo est grippée. Je suis presque Josée Rodrigo. Je vais essayer de la remplacer.*

*Monsieur le Maire, chères et chers collègues, Mesdames, Messieurs. Cette intervention s'appuie sur les articles de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale que nous nous apprêtons à signer. Les élus EELV approuvent cette initiative parce qu'ils et elles refusent toute forme de discrimination, qu'il s'agisse de genre, d'âge, de race, d'opinion, d'orientation sexuelle ou de croyance. Nous sommes convaincus que l'égalité constitue une valeur fondamentale de la démocratie. Ne pas respecter ce principe d'égalité met véritablement en péril la démocratie. Le constat est amer. Les progrès sont bien trop lents. Il nous incombe donc de dénoncer les inégalités persistantes, symptôme d'un dysfonctionnement préjudiciable, afin de renouveler et cibler nos efforts.*

*Dans le domaine de la culture et des arts, des inégalités criantes sont dénoncées par l'organisation Hommes - Femmes depuis des années. Les théâtres cofinancés par l'État sont majoritairement dirigés par des hommes. Quelques chiffres : 84 % des théâtres, 85 % des textes, 78 % des mises en scène, 89 % des institutions musicales, 94 % des orchestres et 86 % des écoles artistiques. Cependant à Ivry, nous saluons la participation du TQI à la saison Égalité depuis deux ans. Les théâtres qui signent la charte s'engagent à accueillir auteures et auteurs, metteurs et metteuses en scène. Tout comme nous apprécions la programmation du cinéma le Luxy qui ne connaît pas la discrimination.*

*Ces inégalités reposent sur des stéréotypes sexistes qu'il faut chercher à éliminer. Conscients que l'école joue un rôle fondamental, nous soutenons toutes les mesures qui permettront de donner une chance égale d'épanouissement à nos élèves. Ainsi, il est nécessaire d'améliorer l'orientation professionnelle des jeunes. Après 40 ans d'enseignement, je peux témoigner qu'elle demeure sexiste en dépit de textes officiels récurrents. Il est indispensable de réviser le matériel éducatif, comme le préconise la charte européenne. Encore à l'heure actuelle, les manuels scolaires ignorent la moitié de notre histoire, la moitié des personnes qui se sont illustrées par leur mérite ou leur héroïsme. 91 % des commémorations rendent hommage à des hommes. La ville peut intervenir dans les écoles pour*

*réparer ces injustices en proposant des projets pédagogiques et en formant les enseignants. Elle doit aussi s'engager à choisir un grand nombre de femmes célèbres pour nommer les nouvelles rues ou places ou les futurs édifices publics. C'est ce que j'espère, on va faire. Aujourd'hui en 2015, l'écart est consternant. 245 noms d'hommes pour 22 de femmes. Prenons exemple sur le quartier rénové du 13<sup>e</sup> arrondissement parisien.*

*Les inégalités sont toujours à déplorer dans le domaine sportif, à Ivry comme partout en France. Encourageons les équipes féminines, parlons d'elles, donnons les mêmes chances aux filles et aux garçons de pratiquer le sport de leur choix et de réussir. Si la question ne se pose pas dans la pratique des arts martiaux ou de l'escrime, en revanche la pratique du football féminin n'est pas vraiment encouragée dans ce sport encore fortement marqué par une mentalité machiste et trop souvent anti-intellectuelle. Les signataires de cette chartre s'engagent à offrir une représentation citoyenne et politique égalitaire. J'en profite pour rappeler qu'à EELV la stricte parité est obligatoire. Hommes et femmes doivent se retrouver aux mêmes niveaux de l'exécutif politique, dans tous les services de la commune. À Ivry, des efforts très nets ont été fournis depuis plusieurs années au niveau des avancements, du nombre de postes de cadres, des conditions de travail. Néanmoins, de nombreuses femmes occupent, dans une proportion largement supérieure à leurs collègues masculins, des postes à temps partiel et se retrouvent cantonnées plutôt dans les services à l'enfance ou médico-sociaux que dans les services techniques. Il est opportun de rappeler que nous n'avons pas souvenir d'avoir félicité une maire ni une première adjointe à Ivry.*

*Bien évidemment et plus gravement, nous avons l'obligation de dénoncer sans relâche les violences faites aux femmes et donc de mettre en place toutes les mesures possibles, à la fois pour prévenir et pour aider. Les chiffres témoignent d'une réalité dramatique lorsque l'on sait qu'ils sont en deçà de la vérité puisque bien des victimes ne portent pas plainte. En France, en 2013, 216 000 femmes ont subi des violences, 86 000 des viols et 143 sont mortes sous les coups. Nous n'oublions pas que des hommes sont également victimes de violence, mais le chiffre n'est pas comparable : 23 hommes contre 143. La ville doit donc participer activement au plan national de lutte contre ces violences.*

*N'oublions pas non plus, tant en France que dans tous les pays où elles se pratiquent encore, l'absolue nécessité de lutter contre les mutilations sexuelles, à commencer par l'excision, imposées aux enfants.*

*Enfin, nous affirmons partager l'indignation d'Élisabeth Badinter qui s'est exprimée récemment dans le journal Marianne, déclarant, par exemple : « Je suis d'abord philosophiquement universaliste. Je crois aux bienfaits des valeurs universelles. On a toujours intérêt à mettre en avant nos ressemblances plutôt que nos différences. Je ne crois pas à la différence heureuse. » En effet, c'est avec mollesse voire lâcheté que la laïcité a été défendue depuis une vingtaine d'années, alors qu'elle est indispensable à l'égalité hommes - femmes. Et aujourd'hui, nous constatons des dégâts qu'il sera difficile de réparer. Par conséquent nous devons sans cesse revenir sur le métier et expliquer la laïcité pour mieux la défendre. Car si on explique clairement ses principes et ses valeurs, alors il devient évident qu'elle est indispensable à la démocratie, au bien-vivre ensemble. Pour cette raison, nous avons le devoir de soutenir les militantes qui dans bien des pays risquent leur vie, voire rejoignent les unités de combat, comme ces femmes kurdes et turques, pour défendre la liberté et la démocratie. Les élu(e)s EELV, qui se sont engagé(e)s depuis des années à tenir pleinement compte des besoins et des intérêts des femmes et des hommes et à saisir chaque occasion qui*

*fera avancer l'égalité, approuvent pleinement la signature de la charte européenne. Merci pour votre attention. »*

**M. BOUYSSOU.**- *« Merci, Nicole Polian, pour cette très riche intervention. Merci. Atef Rhouma. »*

**M. RHOUMA.**- *« Le groupe Convergence Citoyenne Ivryenne approuve la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Chaque jour dans notre vie quotidienne, par les médias dominants, les actions militantes ou par la lecture de données statistiques et scientifiques, nous constatons la persistance d'inégalités hommes - femmes, des mieux acceptées comme le nombre d'heures passées à la réalisation des tâches domestiques aux plus inacceptables, comme les violences physiques en passant par les inégalités salariales. Malgré les luttes féministes, les violences symboliques à l'encontre des femmes restent trop nombreuses au sein de notre société. La signature de cette charte ne peut donc être que positive. Conjointement à la signature de cette charte, nous espérons que l'élaboration du plan d'action que nous aurons ensuite à mettre en œuvre nous permettra de nous engager encore davantage dans une lutte contre les discriminations et pour l'égalité réelle. L'ampleur des inégalités est là pour nous rappeler que l'égalité est un principe, un idéal qu'il nous faut construire pour qu'il devienne réalité. Les résistances du système et des hommes de notre société, en particulier ainsi que l'incorporation de ces inégalités par les femmes, restent plus que présentes. Ainsi, le combat féministe est toujours un combat d'actualité. Ce terme n'est plus usité. Il serait, paraît-il, démodé ou dépassé. Ne plus employer ce terme est aussi un moyen de masquer et de minimiser la persistance d'une domination structurelle des hommes sur les femmes encore extrêmement présente et qui régit et continue de déterminer la vie des femmes. L'égalité passe nécessairement par la remise en cause de la domination masculine et du mode d'exploitation du patriarcat. Cette charte peut nous être d'un grand intérêt dans cette lutte. Elle nous amène à prendre acte et reconnaître l'existence de cette inégalité et à nous engager pour mettre fin à cette situation. Elle nous invite à considérer la question de ces inégalités en incorporant à notre réflexion la notion de genre.*

*Toutes nos réflexions et nos politiques doivent être questionnées et traversées par cette question et par la prise en compte de la notion de genre, avoir en tête que l'identité et le rôle des femmes se construit socialement et que cette inégalité est également une construction sociale et indispensable pour appréhender le phénomène.*

*Cette charte nous invite également à prendre en compte la nature systémique et structurelle des inégalités entre femmes et hommes et donc à interroger le rôle de l'institution et des politiques publiques dans la perpétuation de ces inégalités, tout en nous invitant à combattre les idées sexistes et les stéréotypes qui justifient des inégalités. Elle nous invite à combattre les pratiques ou les attitudes attachées au genre et potentiellement inégalitaires dont nous sommes les vecteurs sans en avoir forcément conscience. Elle nous invite également à mener une politique volontariste d'actions positives qui viennent corriger les discriminations actuelles et de vieilles discriminations toujours bien vivantes qui viennent empêcher pour certaines personnes en raison de leur appartenance de groupe à pouvoir occuper une place identique à celle de personnes appartenant au groupe dominant. Elle nous invite à anticiper afin que nos actions traitent les problèmes à la base, à la racine, afin d'empêcher de donner naissance aux inégalités et ainsi d'éviter l'apparition de pratiques discriminatoires. Elle nous*

*invite enfin à interroger la multiplicité des discriminations et à prendre en compte le fait que l'origine et les difficultés socio-économiques les démultiplient.*

*Nous devons nous saisir de cet outil. Alors que notre quotidien est plus facile que par le passé, au sein de notre société dite moderne, les inégalités ne cessent de progresser. Le combat porté de haute lutte par les féministes a permis aux femmes d'obtenir un certain nombre de droits et de libertés. Mais il reste fort à faire pour ce combat pour l'égalité. Poursuivre ces combats est non seulement indispensable et incontournable : c'est vital. Je vous remercie. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Merci, Atef Rhouma. Alors sur le débat sur l'égalité hommes - femmes, nous avons atteint la parité des intervenants et je passe la parole à Bahri Sebkhii. »*

**M. SEBKHI.** - *« Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, chers collègues. Récemment, sur des panneaux publicitaires dans la ville, on a pu voir figurer plusieurs publicités. C'était à l'approche du salon de l'automobile 2014 à Paris, une campagne pour un nouveau site de rencontre. L'idée est simple : se servir de ce rendez-vous des plus belles voitures, a priori apprécié par un public masculin. Quatre publicités scandaleuses profondément sexistes. Voici les slogans : « Préférez-vous une berline allemande ou une Berlinoise ? », « Les Françaises aussi ont de belles carrosseries », « Une belle Italienne n'a pas nécessairement quatre roues ». Et la palme : « Pas besoin d'aller au salon de l'auto pour tester les nouveaux modèles ». Alors voilà à quoi se résume une femme : à une voiture. Carrosserie, berline, modèle à essayer, tout y est. C'est le règne instauré de la femme-objet. Elle est définitivement désignée comme telle. Pire, on bascule dans la femme-jouet : gros seins, fesses arrondies, robes moulantes, cheveux longs et détachés, passe encore, on connaissait. Mais que dire de cette quatrième publicité qui montre une femme prise à l'arrière d'une voiture, comme on essayerait la nouvelle Clio. Que sera donc la prochaine étape ? Un site de tuning pour femme ? Rajoutez-lui des gros seins, gonflez-lui les lèvres et raffermissez-lui les fesses. Et après, un site de test aussi peut-être.*

*Une véritable violence faite aux femmes qui montre à quel point nous sommes loin du compte dans le dépassement du patriarcat, dans l'égalité des sexes.*

*Au lieu de se concentrer à faire la guerre aux femmes voilées et créer des lois qui visent d'abord les femmes et qui devraient seulement aboutir à exclure les plus vulnérables d'entre elles du monde du travail, comme si elles étaient de trop dans cette société, la République ferait bien mieux de regarder aussi ce qui se passe et s'affiche sous ses yeux, dans ses rues, sur le petit et le grand écran, dans les entreprises, les services publics et agir pour que les inégalités de droits et de traitement entre les hommes et les femmes soient enfin abolies en acte. Simone de Beauvoir a dit : « N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. » À Ivry, cela fait longtemps que la lutte contre le sexisme, contre toutes les discriminations d'ailleurs, est définie comme une cause majeure. Une délégation du Maire existe, portée aujourd'hui par Bozena Wojciechowski. Depuis plusieurs années, un poste de chargé de mission a été créé pour travailler, avec tous les services, à organiser des actions de sensibilisation, d'information, de commémoration dans le cadre de journées nationales ou européennes, en direction des Ivryennes et des Ivryens. Même s'il y a plein de domaines où l'on peut encore progresser, par exemple contre les violences faites aux femmes, trop mal connues et prévenues, dans la sensibilisation aussi des jeunes notamment, il pourrait y avoir plus de travail avec les écoles, les collèges et les lycées.*

*En même temps, ces efforts, ces choix politiques volontaristes se traduisent par des avancées dont on ne peut que se féliciter. Notre majorité municipale est paritaire quand il n'y a que 38 % des conseillères municipales en France. Plus net encore, dans la fonction publique territoriale, il y a 61,5 % de femmes et seulement 35 % à des postes de cadres. À Ivry, dans notre administration, il y a 60 % de femmes et 66 % de femmes dans des postes de cadre A. Et pourtant, certaines choses peuvent nous interroger. Les domaines de compétences, par exemple. Pourquoi les services de l'enseignement ou la petite enfance ont des femmes à leur tête, alors que les bâtiments communaux ou le garage municipal sont dirigés par des hommes ? Quand je dis cela, je ne veux pas remettre en cause les individus ni leur travail, bien sûr. C'est juste qu'on s'aperçoit du travail de titan qui nous attend pour faire évoluer les mentalités, transformer les habitudes, les réflexes parfois impensés. Tout cela vient dès l'enfance, dès l'éducation, dans une société qui produit des conditionnements. Je ne vais pas vous faire le coup du rose et du bleu, vous m'avez compris.*

*Aujourd'hui, ce qui nous est proposé, c'est un cadre et des objectifs clairs pour continuer d'avancer. Cette charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale a été élaborée dans un cadre très large par le Conseil des Communes et Régions d'Europe, le CCRE, organisation européenne qui rassemble plus de 100 000 collectivités territoriales. Elle va permettre à la municipalité de mieux coordonner et déployer ses actions. L'idée est que les collectivités territoriales, échelon de gouvernance le plus proche du citoyen, ont une responsabilité et un rôle majeur à jouer pour favoriser une société plus égalitaire. À Ivry, nous en sommes convaincus. Que ce soit la municipalité, des associations ou des citoyens engagés, les énergies sont nombreuses pour faire avancer cet enjeu fondamental de l'égalité réelle. La Charte comporte 30 articles sur tous les domaines d'actions des collectivités territoriales en tant qu'employeur, donneur d'ordre, prestataire de services. Les principes, nous les partageons tous :*

- Représentation et participation équilibrée des femmes et des hommes dans toutes les sphères de prise de décision ;*
- Prise en compte de la lutte contre toutes les discriminations : origine, langue, orientation sexuelle, convictions politiques, religieuses et handicap ;*
- Élimination des stéréotypes sexués qui influencent les comportements ;*
- Intégration du genre dans l'ensemble des activités politiques et financements, y compris le budget, développés par la collectivité.*

*Cette Charte, nous voulons la rendre opérationnelle, avec des outils clairs pour une mise en œuvre concrète et progressive. En la signant, il y aura donc un plan d'action qui fixe les priorités, les actions et les ressources nécessaires. Cela va dans le sens de la loi de l'été 2014 sur l'égalité hommes - femmes qui impose notamment aux collectivités territoriales de s'engager pour un objectif d'égalité dans une dizaine de domaines d'action : lutte contre les violences faites aux femmes et les atteintes à leur dignité, lutte contre la précarité des femmes et égalité professionnelle et salariale, mixité dans les métiers, égal accès aux mandats électoraux et aux fonctions électives, égalité de traitement, entrepreneuriat féminin. On est en quelque sorte dans le bon tempo.*

*Pour finir, personnellement, je suis heureux d'intervenir ce soir pour le groupe du Front de Gauche sur ce sujet. Parce que dans ma vie, mon engagement associatif, c'est un thème qu'on a souvent travaillé avec les jeunes d'Ivry et d'ailleurs pour réfléchir avec eux, dépasser les clichés et les stéréotypes encore très présents. Le groupe Front de Gauche votera évidemment favorablement cette délibération. Je vous remercie. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Merci, Bahri Sebkhî. Mme Andria. »*

**Mme ANDRIA.** - *« J'inaugure. C'est la première fois. Alors, soyez indulgents. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Pas de problème. Au contraire, nous en sommes heureux. »*

**Mme ANDRIA.** - *« Merci. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Mme Andria, à vous. »*

**Mme ANDRIA.** - *« Merci beaucoup. Bien sûr l'Alternative pour Ivry votera pour automatiquement, parce que quand même c'est une charte qui est très importante. Par contre, je voudrais vous rappeler un article. Je ne sais pas si tout le monde l'a lu, mais qui a son importance. C'est l'article 21, la sécurité et la sûreté. Alors, vous allez me dire, j'ai entendu il y a quelques heures que vous ne vouliez pas entendre parler de la police municipale pendant ces cinq ans. Alors, je vous lis l'article, ça pourra vous aider. Donc : « le signataire reconnaît pour chaque femme et chaque homme le droit à la sécurité de sa personne et à la liberté de ses mouvements et le fait que ces droits ne peuvent être pleinement ou également exercés tant dans le domaine public que le domaine privé, si les femmes et les hommes sont victimes de l'insécurité ou s'ils estiment être menacés par elle. Le signataire reconnaît en outre que les femmes et les hommes en partie à cause d'obligations et de modes de vie différents doivent souvent faire face à des problèmes différents concernant la sécurité et la sûreté qui ceux-ci doivent être traités en conséquence. Le signataire s'engage donc :*

- a) à analyser en tenant compte du genre les statistiques se rapportant au volume et au type d'incidents, y compris les crimes graves commis contre la personne qui affectent la sécurité et la sûreté des femmes et des hommes et chaque fois qu'il convient, à mesurer le niveau et la nature de la peur, de la criminalité ou d'autres sources d'insécurité ;*
- b) à développer et à mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des actions, y compris des améliorations spécifiques à l'état ou à la configuration de l'environnement, par exemple les points de connexion des transports, les parkings, l'éclairage public, à assurer la surveillance policière et autres services associés, à accroître la sécurité et la sûreté des femmes et des hommes dans la pratique et à chercher à réduire leur perception respective du manque de sécurité. »*

*Donc, nous sommes tous d'accord que nous allons tous voter pour cette charte. D'accord. Donc, faites en sorte de mettre en pratique ce qui est dit dedans. Voilà ! Merci beaucoup. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Merci. J'étais tellement heureux que vous interveniez, Mme Andria. Je le dis, d'habitude, c'est plutôt les garçons qui interviennent dans votre groupe. Donc, je vous félicite pour votre intervention, mais je vais malgré tout me permettre un petit point de désaccord. Je pense que ce serait intéressant de comparer les chiffres malheureusement concernant les violences faites aux femmes, notamment dans le domaine privé, avec la corrélation avec l'existence ou non d'une police municipale. Je pense que ces chiffres-là seraient révélateurs. Et deuxièmement, je vous informe que conformément à la décision qu'on prend ce soir d'adopter cette charte, il va y avoir des actions qui vont être conduites sur la question de la sécurité des femmes dans l'espace public notamment au travers de ce qu'on appelle une marche exploratoire qui va nous permettre d'observer dans l'espace public les questions de sécurité et la place faite aux femmes dans l'espace public par rapport, vous savez, les histoires de caméra, de différence de tenues, etc., pour justement interpeller le machisme ambiant et essayer de le faire reculer. Donc, voilà. Et une précision aussi, parce que ça a suscité des interrogations sur ce que disait Bahri Sebkhî. Il ne vous aura pas échappé qu'au précédent Conseil Municipal, j'ai informé du transfert de la délégation de la lutte contre*

toutes les discriminations de Séverine Peter vers Bozena Wojciechowski. Donc, Séverine Peter ayant suivi ce dossier, c'est elle qui rapporte sur ce point puisque c'est elle qui a fait le travail. Mais depuis samedi dernier, c'est Bozena Wojciechowski qui est de nouveau en charge de la délégation à la lutte contre toutes les discriminations. Ça fait partie des petits remaniements qu'on a opérés dans la dernière période. Thérèse Pourriot, vous avez demandé la parole. »

**Mme POURRIOT.** - « Nous, Socialistes, sommes engagés dans un combat pour l'égalité des hommes et des femmes depuis bien longtemps. Nous ne pouvons ou je ne peux que regretter que les principes républicains, liberté, égalité et fraternité, ne trouvent pas encore leur concrétisation auprès de l'ensemble de la population. Je me suis toujours demandé si parallèlement à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, une déclaration des droits de la Femme et de la citoyenne, comme l'avait proposé en son temps Olympe de Gouges, aurait bousculé les choses et fait avancer plus rapidement la cause. Quoi qu'il en soit, nous sommes favorables à l'adoption de cette charte et ce qui est encore plus important, à l'élaboration de son plan d'action. Nous sommes ravis qu'un outil proposé par l'Europe soit utilisé et utile aux collectivités locales et en particulier à Ivry. L'Europe servirait donc à quelque chose ! Cette charte est en effet le produit d'un consensus et soutenu par la commission européenne. Cette charte a déjà été approuvée par la Région Île-de-France et encore plus près de nous par le Conseil Général, chacune en 2008. Cette charte, comme toute charte, peut rester à l'état de catalogue de vœux pieux et de bonnes intentions. Elle n'a d'intérêt qu'au regard de l'élaboration de son plan d'action, de son suivi et de son évaluation.

Il s'agit de l'égalité hommes - femmes. C'est un sujet sérieux qui porte pourtant à sourire dans toutes sphères politiques confondues et de nombreuses sphères sociales et professionnelles, soit un machisme primaire, y compris chez nos législateurs. Et chacun se souvient du député « caquetteur » et des propos salaces d'un député comparant Fleur Pèlerin à un pot de fleurs, soit une lassitude de ramener à un sujet récurrent pour lequel la gent masculine ne se sent aucunement concerné.

Je ne discuterai pas ou ne philosopherai pas sur la question de la parité, tant il m'a toujours paru dans nos démocraties être une anomalie de devoir pratiquer des politiques spécifiques, catégorielles, sur ce sujet plus de 230 ans après la proclamation des droits de l'homme. Et d'ailleurs, je m'inquiète qu'on puisse encore parler ici dans cette assemblée de combat féministe. En effet, je ne peux que m'indigner que nous soyons aujourd'hui en 2015, alors que nous manifestons massivement pour la défense des valeurs de la République, à signer ceci. Et ce n'est pas un reproche. Le signataire reconnaît que le droit à l'égalité est un préalable fondamental de la démocratie et que la société démocratique ne peut ignorer les capacités, les avoirs, l'expérience et la capacité des femmes. À cet effet, il doit assurer sur la base de l'égalité l'inclusion, la représentation et la participation des femmes venant d'horizons et appartenant à des groupes d'âge différents dans toutes les sphères de la prise de décision politique et publique. Ça paraît un peu surréaliste pour moi de nos jours, car tout ceci devrait être évident. Et ce qui paraît évident, à l'évidence, ne l'est pas. L'indignation est nécessaire, mais sur cette question, elle n'est hélas pas largement partagée et je le regrette. Et en plus, l'indignation ne fait pas tout. Donc, il faut être réaliste et s'adapter aux constats aussi désagréables et injustes qu'ils soient. Il faut donc prendre des mesures incitatives voire coercitives, pour avancer sur cet objectif d'égalité hommes - femmes.

*Toutes les mesures et actions menées pour faire sauter les verrous, les représentations, les coutumes, sont bien sûr les bienvenues. Le plan d'action reprendra probablement les axes tels que les familles monoparentales, la précarité, la mixité professionnelle, les violences conjugales, l'aide à la parentalité, la culture de l'égalité à l'école, la participation citoyenne et bien d'autres : l'inégalité professionnelle est aussi une réalité, l'inégalité dans l'accès aux postes à responsabilité, l'inégalité de salaire et l'inégalité de statut. On parle bien souvent de petites mains quand il s'agit de femmes. Nous sommes donc hélas, pour avancer vers la parité, contraints de développer la discrimination positive, une politique de quotas, des listes électorales mixtes, la composition des conseils d'administration paritaires, etc. Le plan d'action doit toutefois être précédé, il me semble, d'une réflexion sur les axes d'intervention et les publics visés. Force est de constater que beaucoup de mesures et de dispositifs mis en œuvre s'adressent d'abord voire exclusivement aux femmes : la santé, la contraception, etc. Pourtant, la question de l'égalité des hommes et des femmes n'est pas que la question des femmes. Car si l'on se réfère aux causes de cet état de fait, la gent masculine n'est pas absente de responsabilités. Il convient donc de ne pas restreindre les actions à la moitié féminine de la population qui, pour la grande majorité, subit cette situation. Ce plan d'action devra bien sûr s'adresser à toutes et à tous.*

*Cette charte est locale, elle est pour Ivry, pour les Ivryens. Ivry devra donc établir son propre guide, son propre plan d'action au regard de principes plus généraux, mais aussi en fonction des problématiques qui lui sont propres, en fonction de ses spécificités. Ivry est une ville de la diversité, diversité d'origines, de cultures, d'intérêts. Ce n'est pas une ville monolithique, mais une ville plurielle. Ce plan devra en tenir compte.*

*J'ai tenu à élargir les propos, car la question de l'égalité hommes - femmes est un des points cardinaux de l'action publique. C'est un principe républicain. Elle nous renvoie, cette question, aux valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité. Il est de notre devoir d'assurer la promotion de ces valeurs, de les défendre et de les consolider. Il s'agira donc de s'adresser à toutes et à tous et aussi aux silencieux et silencieuses, ceux qui ne se manifestent pas.*

*Avancer vers l'égalité hommes - femmes, c'est tout en prenant compte les modes de vie, les coutumes, ne rien lâcher sur les principes de laïcité et l'obligation de respecter les valeurs de la République indispensables au vivre ensemble. La charte trouvera tout son sens si nous gardons tout ceci en arrière-plan. C'est une occasion de donner corps au vœu ici exprimé par l'ensemble des groupes après le grand rassemblement unitaire du 11 janvier. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Merci. Olivier Beaubillard, tu souhaitais rajouter quelque chose. »*

**M. BEAUBILLARD.** - *« Non, c'est juste... Nicole Polian dans son intervention évoquait beaucoup la question des noms des rues et des équipements et comme il y a un point à l'ordre du jour concernant un équipement qui est une nouvelle école à Ivry, c'est l'école Ivry Confluences, qui va se nommer, qui va prendre pour nom et c'est la proposition de la délibération Rosalind Franklin qui est une scientifique américaine qui est à l'origine de la découverte de l'ADN et qui s'était fait subtiliser ses travaux par Watson et Crick, je crois, qui s'étaient appropriés ses travaux et qui avaient eu le prix Nobel, etc., et elle avait été oubliée par l'histoire. Elle a été redécouverte ces dernières années et on a donné cette proposition aux enfants parmi d'autres et ils ont choisi cette proposition justement sur la question de l'injustice et de réparer une injustice. Je tenais à le dire. Ceci dit, c'est une démarche qu'on a depuis plusieurs années à Ivry qui est le résultat d'une décision au Conseil Municipal d'ailleurs, il y a cinq - six ans, sur une proposition faite dans un rapport qu'avait présenté*

*Romain Marchand, qui était de réfléchir systématiquement lors de toute nouvelle nomination à avoir une priorité de réflexion pour nommer des femmes et rétablir effectivement l'injustice qu'on observe tous de rues, de noms de rues et d'équipements très masculins. Voilà ! Merci. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Merci, Olivier Beaubillard. Il n'y a plus d'intervention. Donc en fait, la dernière intervention d'Olivier Beaubillard souligne que dans cette charte, on labellise aussi des choses qui sont déjà en cours dans notre pratique communale et c'est une bonne chose et on va essayer de les intensifier. Et pour rebondir sur un seul sujet qu'a abordé Thérèse Pourriot à l'instant, vous disiez dans les assemblées les attitudes machistes, etc., je crois qu'on peut être fier que cette assemblée communale depuis des années et des années qu'on y siège les uns et les autres, on n'a pas pu relever dans notre forme de travail, dans les comportements autour de cette table, la moindre attitude machiste. Et ça, je crois que nous pouvons en être totalement fiers. Donc, je vous propose d'adopter la délibération qui vous est soumise et donc d'adopter la charte. Qui est pour ? Merci, l'unanimité. Qui est contre ou qui s'abstient ? Donc unanimement. Je crois qu'on peut être fier de cette adoption unanime. Voilà ! C'est un objet de... bravo, tu as raison. (Applaudissements) Un petit clap-clap de temps en temps, ça ne fait pas de mal dans la morosité ambiante. »*

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

C/ APPROUVE la Charte Européenne pour l'Égalité des Femmes et des Hommes dans la Vie Locale  
(unanimité)

#### **D) ENSEIGNEMENT**

**Modification de la sectorisation scolaire du quartier Ivry Port et fermeture de la maternelle Jean-Jacques Rousseau**

Rapporteur : Méhadée Bernard

**M. BOUYSSOU.** - *« Et je vais de ce pas passer la parole à Méhadée Bernard pour le dernier rapport oral de cette soirée. Et je vous demande de soutenir votre attention jusqu'au bout et je suis maintenant convaincu de la nécessité de commencer le Conseil à 19 h 30, même si j'avais un petit doute en début de soirée. Voilà ! (Applaudissements) Méhadée Bernard, tu as toute notre attention. »*

**Mme BERNARD Méhadée.** - *« J'allais proposer 18 heures. Je vais essayer de ne pas vous assommer. Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs. Bonsoir à toutes et à tous ! Au mois d'octobre dernier, nous inaugurons ensemble l'école Rosa Parks, nouvelle école au cœur du quartier parisien pour accompagner les besoins d'un secteur en pleine croissance de population. En septembre prochain, nous ouvrirons un nouveau groupe scolaire et un nouveau collège dans le quartier d'Ivry Port aujourd'hui en profonde mutation. Et d'ici 2020, un deuxième groupe scolaire verra le jour sur le quartier pour répondre à l'évolution démographique attendue dans le cadre maîtrisé du projet urbain d'Ivry Confluences. La priorité donnée à la livraison des équipements publics nécessaires dans le projet répond à la*

*volonté de bien anticiper les évolutions du territoire, de ne pas les subir comme cela a pu parfois être le cas. Nous répondons ainsi à l'augmentation des besoins d'accueil scolaire, péri et extrascolaire, à la hauteur de nos ambitions éducatives, urbaines, écologiques aussi, comme l'a démontré la réalisation de l'école Rosa Parks. Toute ouverture d'une nouvelle école, d'un groupe scolaire, nécessite de repenser la sectorisation qui l'accompagne. Cela entraîne souvent des réactions paradoxales. D'un côté de l'excitation, la satisfaction d'un nouvel établissement tout beau tout propre et d'un autre, cela crée toujours des inquiétudes, des interrogations, parce que les habitudes de chacun, enfants et familles, mais aussi équipe enseignante et agents municipaux, s'en trouvent modifiées. Pour cela, nous aurions voulu avoir plus de temps, notamment pour mieux associer les familles. Je ne vous cache pas que la mise en place de la nouvelle organisation des temps scolaires et périscolaires à la rentrée 2014, l'urgence du lancement du projet Makarenko et les événements de ce début d'année 2015 ne nous l'ont pas donné. À cela se sont ajoutées les contraintes de l'Éducation nationale liées notamment à la future carte scolaire au travers des dotations de moyens, ainsi que le mouvement des enseignants qui aura lieu pendant les vacances d'hiver.*

*Il nous faut donc, dans les semaines à venir, prendre le temps de l'information pour accompagner chacune et chacun dans ces changements. Je pense particulièrement aux parcours vers la nouvelle école dans un quartier en chantier, peuplé de barrières, où de semaine en semaine apparaîtront de nouvelles rues, allées, mailles, trottoirs, panneaux de signalisation. Plusieurs rencontres sont ainsi prévues :*

- Un Conseil d'école extraordinaire à Jean-Jacques Rousseau pour échanger sur cette question ;*
- Deux rencontres avec les familles à l'Orme au chat et à Dulcie September avec les familles qui connaîtront des changements d'affection ;*
- Un courrier envoyé à chaque parent des écoles, qu'il change ou non de secteurs, afin de leur redonner toutes les informations nécessaires pour une bonne rentrée 2015, ainsi qu'un travail particulier avec le service des affaires familiales pour l'inscription des enfants à l'école.*

*Accompagner pour rassurer donc, pour faciliter aussi la mise en route d'un nouvel équipement structurant dans le quartier. Dans ce travail de sectorisation, deux fils nous ont guidés en permanence : répondre aux besoins d'accueil actuels, dans les conditions existantes, sans bouleverser l'équilibre des deux écoles du quartier Dulcie September et l'Orme au chat et anticiper la livraison à venir du futur groupe scolaire pour éviter de reprendre l'intégralité de la sectorisation dans cinq ans. C'est important parce qu'à Ivry, nous portons de vraies ambitions concernant les critères qui définissent le choix des secteurs, contrairement à ce que j'ai pu entendre ou lire ici ou là. L'un des principes fondateurs en est la continuité des parcours. Une maternelle irrigue une seule élémentaire et une élémentaire irrigue un seul collège. Ça s'applique pour la quasi-totalité de nos écoles et nos collèges. Ce principe, unique dans son application au niveau départemental, permet de travailler aussi finement que possible sur les différents enjeux que nous portons.*

*Nous nous devons de respecter une cohérence géographique et territoriale, celle-ci qui va de la distance à parcourir pour chacun à l'équilibre des effectifs pour des conditions de travail confortables, en passant par le souhait de ne pas séparer une rue en deux ou pire deux immeubles d'une même cité ou résidence. Elle s'ajoute à la nécessité d'assurer la sécurité des enfants, notamment dans l'attention particulière aux trajets et parcours dans la ville. À cela s'ajoute une véritable exigence de mixité sociale, parce que nous pensons qu'elle est l'expression du bien vivre ensemble, outil de découverte de l'autre, apprentissage du*

*respect et de la richesse des différences. Il y a enfin l'ambition des cohérences pédagogiques et éducatives à tisser pour créer des ponts entre les établissements et dans nos accueils péri et extrascolaires. C'est le cas, par exemple, lorsque nous regroupons dans un seul centre de loisirs les enfants des écoles qui irriguent le même collège. Elles sont évidemment travaillées par les enseignants des écoles maternelles avec les élémentaires et des élémentaires avec les collèges. Et nous pouvons nous réjouir avec la nouvelle loi Peillon du renforcement de cette cohérence pédagogique avec la création d'un cycle CM1 - CM2 - 6<sup>e</sup>.*

*Ces quelques principes favorisent, nous le croyons, les conditions de l'apprentissage, l'égalité, la réussite et l'émancipation des élèves d'Ivry en leur donnant des cadres clairs et stables. Pour atteindre ces objectifs, nous avons élaboré cette nouvelle sectorisation en partenariat avec les cinq directeurs des écoles d'Ivry Port qui ont une connaissance précise, fine et pertinente des élèves et de leurs familles. Ainsi, plusieurs réunions ont eu lieu du mois de novembre au mois de janvier, pour affiner notamment les équilibres entre les différents groupes scolaires, éviter toute perte ou fermeture de postes pour les équipes en place et garantir une vraie mixité sociale dans ce quartier qui abrite les populations les plus pauvres de la ville. Je tiens ce soir à les remercier particulièrement pour leur attention, leur expertise et leur dynamisme qui a permis une qualité de travail collectif remarquable, avec les services de la ville. Et je me permets un clin d'œil, je lui dirai à Mme Vallejo, qui est la directrice de l'école Jean-Jacques Rousseau, qui nous a beaucoup éclairés avec ses talents de cartographe qui nous ont été bien utiles.*

*C'est d'ailleurs une bonne transition pour évoquer la situation de l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau. Vous l'avez vu, la proposition de découpage amène à la fermeture de cette école. Je comprends bien qu'il y a toujours une émotion particulière.*

*L'école de nos enfants, c'est un peu comme une deuxième maison. On y passe tous les jours ou presque, nos enfants presque un tiers de leur temps. On connaît les rues autour, les magasins, on discute avec les autres parents, on tisse des liens. Parfois, on boit un café dans le bistrot du coin. Au fond, on s'habitue au lieu, à l'architecture même. Néanmoins, au regard de l'ouverture d'un troisième groupe scolaire qui ne peut être sous-occupé, le maintien d'une petite école maternelle isolée ne nous semble pas pertinent. Son coût de fonctionnement élevé avec les contraintes budgétaires que nous connaissons aujourd'hui a pesé bien sûr dans la balance. Sans parler des conditions d'accueil du pôle tout petit relativement difficiles en ce qui concerne le dortoir, qui obligent les enseignants et les équipes à monter les lits et pousser les meubles au moment de la sieste. Dans le même temps, la réorganisation des temps scolaires et périscolaires engagés cette année dans le cadre de la réforme du Gouvernement a fait resurgir des problématiques sur les horaires et les temps de trajet pour les familles ayant des enfants en maternelle et en élémentaire, pouvant nuire finalement au bon fonctionnement des différents accueils. Sans parler des dérogations abondantes vers l'école Dulcie September pour permettre le rapprochement des fratries et faciliter les liens entre les familles.*

*C'est pourquoi nous proposons la refonte de la carte scolaire du secteur d'Ivry Port en trois zones avec la fermeture de l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau, comme vous pouvez le voir sur la carte qui est dans vos sous-mains. Je crois que c'est la dernière page du fascicule additif qui nous a été remis en début de séance. Notons que les enseignants, comme l'a rappelé l'inspectrice de circonscription, seront prioritaires pour postuler sur la nouvelle école et qu'il en sera de même pour les agents municipaux. Personne ne perdra son poste, c'est une exigence que nous portons. La répartition dans les écoles se fera donc ainsi :*

- *Pour Dulcie September : 7 classes maternelles + 1 pôle pour les moins de 3 ans et 12 classes élémentaires au lieu de 14. Le différentiel de deux classes était des classes qui avaient été annexées sur les salles de centre de loisirs, ce qui permettra encore d'améliorer ces accueils ;*
- *Pour l'Orme au Chat : 8 classes maternelles et 11 classes élémentaires, comme c'est le cas aujourd'hui. Il y a néanmoins la possibilité en fonction des effectifs que le pôle tout petit qui était à Jean-Jacques Rousseau y soit transféré, au lieu d'une classe maternelle à partir de trois ans. C'est en réflexion. Si les huit classes maternelles s'avéraient nécessaires, le pôle serait affecté sur une autre école d'un autre quartier, et pourquoi pas au Petit-Ivry. Nous travaillons d'ailleurs étroitement avec l'inspectrice de circonscription pour le déployer là où il sera le plus utile.*
- *Pour le nouveau groupe scolaire, il ouvrira avec 5 classes maternelles et 5 classes élémentaires, en fonction des effectifs. Vous savez que c'est un groupe scolaire de 20 classes et qui montera en effectifs dans les années à venir et très vite.*

*Il est clair que l'analyse des évolutions démographiques constitue un travail de prospective relativement complexe et repose bien évidemment sur des inconnus, encore plus dans un quartier en pleine transformation. Immeubles démolis, construits, déménagements dans le quartier ou hors du quartier, arrivées prévues, imprévues, typologie des nouveaux logements avec des compositions familiales plus prévisibles à envisager dans le logement social que dans le parc privé, vous pouvez imaginer la difficulté de cette prospective. Nous avons travaillé rue par rue, numéro par numéro, pour s'approcher au plus près des réalités. Nous comprenons d'ailleurs l'inquiétude concernant la capacité d'accueil des trois groupes scolaires jusqu'à l'ouverture de la deuxième école Ivry Confluences en 2020, au regard de ces projections.*

*Ce nouveau groupe ne sera a priori pas classé éducation prioritaire pour les quatre années à venir, ce qui a évidemment une incidence sur le nombre d'élèves accueillis par classe. De plus, les démolitions de près de 350 logements n'ont pas été incluses dans la prospective d'effectif. Or, nombre de familles y vivent aujourd'hui. Toutes ne seront pas relogées nécessairement dans le quartier. J'ajoute que dans la perspective de la création de la quatrième école du quartier, il nous est apparu important d'anticiper les choses et d'élaborer des secteurs cohérents dès aujourd'hui, adaptés aux besoins d'accueil, prenant en compte la fermeture de la maternelle Jean-Jacques Rousseau et qui ne nécessiteraient pas de tout bouleverser dans quelques années. Ainsi, le secteur créé pour l'école Confluences est amené à être divisé en deux, les autres resteraient en l'état.*

*Je souhaitais terminer cette intervention en évoquant deux points. Alors, il y a Olivier Beaubillard qui a déjà fait un point sur le futur nom de l'école, suite au point qui est à l'ordre du jour après dans notre... donc, je ne vais pas m'y attarder. Juste une autre information. Dans le cadre du projet d'art public, la galerie Fernand Léger met en place une résidence d'artistes pour la réalisation d'une œuvre. Elle est attribuée à un artiste qui s'appelle Francisco Ruiz de Infante. Il est lauréat de la bourse d'art d'Ivry et le processus de création de cette œuvre intégrera les enfants dès la rentrée de septembre. Je ne vais pas être plus longue. On est tous fatigués, je crois. J'ai donné de nombreux éléments et en tout cas, je répondrai volontiers aux questions qui me seront posées et je vous remercie beaucoup. »*

**M. BOUYSSOU.** - « Tariq Ait Amara. »

**M. AÏT AMARA.** - « Je vous rassure, je vais faire très très vite. Alors, Monsieur le Maire, chers collègues, Madame, Messieurs. Alors, un enfant qui ne va pas à l'école, c'est une chance en moins pour le monde de demain. L'école permet de s'épanouir, se développer, explorer sa créativité et sa réflexion, se former à un métier, se construire un avenir, mais aussi la société et le monde de demain. Nos enfants ont de la chance de pouvoir se rendre à l'école dans les meilleures conditions et pour certains de profiter de nouveaux locaux. Généralement quand on construit une école, une nouvelle école, il faut forcément revoir une partie de la sectorisation qui, je le rappelle, est aussi un moyen de garantir l'équité, la transparence et la concertation que tout citoyen est en droit d'attendre d'un service public soumis à une forte demande sociale. Elle doit contribuer à la diversité des origines socio-économiques des élèves d'une école. Je ne reviendrai pas sur la complexité technique d'établir une sectorisation qui répondra à toutes les attentes. La solution parfaite n'existe pas et notre groupe fait entièrement confiance aux agents du service éducation et est convaincu de leur qualité et de leurs compétences. Je fais rarement des compliments, donc profitez-en. C'est rare. Pour nous, le principal enjeu de la sectorisation est de garantir une bonne mixité sociale dans l'ensemble des trois écoles du quartier d'Ivry Port et le projet présenté aujourd'hui semble respecter cet objectif.

*Cependant, nous avons quelques questions pour enrichir la réflexion. Mais vraiment, c'est des questions de compréhension et on aimerait avoir des réponses bien sûr. Pourquoi est-il nécessaire de fermer l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau alors que l'effectif scolaire est en augmentation de 185 enfants ? Arriverons-nous à accueillir dans les années à venir tous les enfants dans les meilleures conditions ? Est-il judicieux de ne pas avoir associé les parents en amont dans la réflexion ? N'est-il pas trop tard de les informer seulement en mars - avril 2015 ? Sont-ils prévenus ou bien nous les mettons devant le fait accompli ?*

*Alors, je cite les documents qu'on nous a fournis : « Les familles rencontrant des difficultés particulières verront leurs situations examinées au cas par cas. » Alors, avons-nous fixé des critères de dérogations ? Si oui, lesquels ? Voilà ! Donc, le groupe EELV soutiendra bien sûr le projet de délibération présenté par notre collègue Méhadée Bernard. Je vous remercie. »*

**M. BOUYSSOU.** - « Merci, Tariq Aït Amara. Sandrine Bernard. »

**Mme BERNARD Sandrine.** - « Oui, bonsoir. Monsieur le Maire, chers collègues. Concernant la sectorisation d'Ivry Port, nous n'avons pas de remarques particulières, si ce n'est que dans la méthodologie traditionnellement appliquée et qui existe sans aucun doute dans les tablettes de la majorité municipale, les parents sont concertés en amont de la décision du Conseil et pas informés à l'issue de la décision du Conseil. Donc, c'est regrettable. Néanmoins, les critères restent ceux qui ont toujours été appliqués, à savoir la mixité sociale, la continuité pédagogique et la cohérence territoriale. La continuité pédagogique, je pense qu'il eût été opportun d'écarter la question des collèges des propos tenus, puisque les collèges remettent en cause la continuité pédagogique à compter de la rentrée prochaine. Enfin, en tout cas, le Conseil Général qui a annoncé une nouvelle sectorisation remet en cause cette continuité pédagogique qui consiste à faire en sorte que les enfants d'une même école élémentaire aillent dans un même collège, mais ce n'est pas le lieu.

*En revanche, après un certain temps de réflexion et d'hésitations et de consultation, nous allons nous opposer à la fermeture de l'école Jean-Jacques Rousseau. C'est une petite école de qualité qui a toujours été considérée comme extrêmement agréable et adaptée à des enfants d'âge maternelle. Le centre de loisirs y est particulièrement bien organisé. C'est*

d'ailleurs souvent là qu'on regroupe les petits pendant les vacances scolaires. C'est même là qu'un accueil spécifiquement dédié aux tout petits avait été mis en place. Et c'est d'une manière générale, une école qui est plébiscitée pour son organisation et ses locaux. Le deuxième élément, c'est qu'il y a une TPS (toute petite section) qui a été ouverte. Je veux bien entendre les histoires de dortoirs, l'Éducation nationale a octroyé un poste pour ouvrir cette TPS et nous allons fermer l'école. Ce n'est pas forcément un bon signal et il me semble qu'on a plutôt tendance à se battre pour défendre les postes plutôt qu'à les rendre. Le troisième argument qui est quand même l'argument principal, c'est la question de la capacité d'accueil. Ça a été abordé à l'instant. Ça fait plusieurs années que je souligne le fait que la prévision de trois groupes scolaires à Ivry Confluences pour une estimation réalisée par les services de la municipalité d'un besoin de 80 classes, prévision de trois groupes scolaires donc est insuffisante. Je regarde Romain Marchand. On a déjà échangé à de nombreuses reprises. Le premier groupe scolaire étant en plus de 20 classes, ça veut dire que les deux suivants potentiellement seront de 30. Si on supprime Jean-Jacques Rousseau, cinq classes, le besoin monte à 85. Certes, nous sommes sur des estimations, sur une base de 5 000 logements. Le projet Ivry Confluences évolue d'année en année, le nombre de logements également. Néanmoins, pour l'instant, ce sont les chiffres dont on dispose. Mais si je m'appuie simplement sur les chiffres qui sont dans le rapport, c'est-à-dire les arrivées de logement attendues d'ici 2019 et le nombre d'enfants attendus sur ces logements, 185 élèves de maternelle et 339 en élémentaire. Et donc si j'applique un calcul simple, cela conduit à un besoin de 7,5 classes en maternelle et 14,5 classes en élémentaire. Alors quand même nous arrondissons à 22 classes, la capacité d'accueil de trois groupes scolaires sans Jean-Jacques Rousseau ne permet pas d'y répondre. C'est aussi simple que ça.

Alors, en commission municipale, il a été dit que les destructions de logements n'étaient pas comptabilisées dans ces prévisions, mais enfin ce sont les prévisions qui sont inscrites au rapport qui est présenté en Conseil Municipal. Donc, c'est l'argument quand même principal. Je pense qu'une ville qui est dans un développement tel qu'Ivry-sur-Seine et on a connu des difficultés sur d'autres quartiers, parfois des prévisions de groupes scolaires qui entre le moment où ils étaient prévus et le moment où ils étaient livrés ne suffisaient plus à accueillir les enfants du quartier. C'est le cas par exemple de Rosa Parks. Donc, la ville est dans une telle mutation que prendre le risque de supprimer une école avec des estimations qui paraissent peu fiables - en général elles le sont, mais là on me répond elles ne le sont peut-être pas - ça nous semble être une mauvaise décision.

Je rajouterai encore une fois la concertation puisque les parents l'apprennent par le biais d'échos émanant des services et des agents dans les écoles. Ce n'est pas forcément de bonnes méthodologies. Et puis alors, je ne sais pas si on va me traiter de Machiavel, mais je voudrais me permettre de lire les éléments suivants : « Descriptif du projet pour les années 2014 à 2017 : répondre aux besoins des familles en leur proposant une structure de proximité, permettre d'accueillir les enfants du quartier dans de meilleures conditions et augmenter le taux de fréquentation. » Il s'agit de la fiche descriptive dans le contrat enfance jeunesse (CEJ) pour un accueil de loisirs à l'école Jean-Jacques Rousseau pour les quatre prochaines années. Donc visiblement dans le CEJ, vous n'avez pas intégré la fermeture de l'école. C'est effectivement sans doute un oubli, mais les arguments qui sont employés à l'appui de cette fiche pour obtenir la subvention de la CAF pour ce centre de loisirs sont quand même assez révélateurs. Il s'agit effectivement de répondre aux besoins des familles par une structure de proximité qui permet d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possible. Je vous remercie de votre attention et nous voterons contre cette délibération. »

**M. BOUYSSOU.** - *« Sandrine Bernard, très honnêtement je ne te traiterai pas de Machiavel, mais j'ai une petite inquiétude quant à ta capacité auditive et à ta capacité d'écoute sur le rapport de Méhadée Bernard. Toutes les questions que tu poses, elle y a répondu. Moi, je vais finir par faire rentrer un conseil exceptionnel un soir où les adjoints rapporteurs liront le bottin parce que leurs interventions n'ont aucun impact sur les questions qui viennent derrière et je trouve ça regrettable. Oui, il y aura bien, en tout cas c'est à l'étude dans le projet des équipements de la ZAC Confluences une quatrième école. Méhadée Bernard y a fait allusion à deux reprises dans son intervention. Effectivement, les chiffres que tu donnes sont tout à fait exacts. Nous les reconnaissons tellement bien que Méhadée Bernard s'est appuyé dessus pour évoquer la nécessité d'une quatrième école dans le cadre du projet Ivry Confluences. Deux, tu sais aussi bien que nous que les fonds de la CAF lorsqu'on ferme une école maternelle et qu'un centre de loisirs se trouve transféré, les fonds de la CAF vont être transférés ailleurs. Trois, Méhadée Bernard a bien dit que la très petite section qui a été ouverte à Jean-Jacques Rousseau sera transférée... dans quelle école, tu as dit, Méhadée Bernard ? On ne sait pas encore. Elle sera redéployée dans une des trois écoles du quartier. Elle l'a dit et c'est pour ça que je n'avais pas retenu l'école parce qu'on ne le sait pas encore. Oui, mais elle sera redéployée. En tout cas, ces moyens-là ne se perdent pas pour Ivry. Quatrièmement, depuis le début de la soirée, vous nous faites la leçon sur les questions d'économies d'échelle, sur les questions de moyens, etc.*

*C'est-à-dire que dans la situation où on est, vous soutenez l'idée qu'on ouvre une école neuve en y maintenant des classes vides et qu'on ne regroupe pas les effectifs et les enfants dans cette école neuve pour maintenir une école de trois classes qui à l'époque où on l'a ouverte et c'était avant ton arrivée dans l'équipe municipale, c'est moi qui l'ai inaugurée et c'est moi qui ai porté, en tant qu'adjoint à l'époque à l'enseignement, l'ouverture de cette école. J'aurais dû ressortir ce soir, aller aux archives voir Michèle Rault pour qu'on ressorte les délibérations qu'on avait prises à l'époque. On a toujours dit que cette école était une école transitoire pour faire face à un afflux d'enfants dans la période transitoire et que quand le projet des équipements publics d'Ivry Confluences serait acté et calé, cette école était susceptible de fermer et de servir à un autre usage. Ça a toujours été dit. Et on a toujours dit aussi et tu l'as dit toi-même à plusieurs reprises, que pour la dynamique pédagogique d'une école, le chiffre de trois classes était insuffisant pour stabiliser. Voilà, c'est cinq classes, le chiffre acceptable. Et là, c'est trois classes. On ne peut pas en faire une de plus. On avait envisagé de l'ouvrir à quatre, mais on a préféré favoriser une salle de motricité à l'époque de bonne qualité. Et donc cette école va être fermée effectivement à la rentrée. C'est la proposition de la délibération. Elle ne va pas être réutilisée tout de suite pour faire autre chose. Il faut qu'on examine effectivement, qu'on stabilise les chiffres démographiques et qu'on stabilise les choses avant de réutiliser ces bâtiments pour un autre usage qui pourrait être tout à fait utile d'ailleurs dans le quartier. Donc, je note quand même qu'on n'est pas à une contradiction près et je vous invite vraiment malgré l'heure tardive à être attentifs et attentives à ce que disent les uns et les autres pour ne pas qu'on refasse trois débats sur le même sujet à chaque fois. Je pense que ça nous sera utile à tous. Donc voilà, on a répondu aux questions. Tu souhaites réintervenir Méhadée Bernard ? Non. Il n'y a plus d'intervention ? Donc, je vous propose qu'on adopte la délibération. Qui est pour ? Merci. Qui est contre ? Merci. Il n'y a pas d'abstention. J'ai failli m'abstenir parce qu'on ferme l'école où j'ai fait ma première rentrée scolaire en 1969. Mais ça, tout le monde s'en fout. (Rires) Voilà ! »*

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

D/ DONNE un avis favorable aux propositions d'évolution de la sectorisation scolaire conformément au tableau ci-dessous et DONNE un avis favorable à la proposition de fermeture de la maternelle Jean-Jacques Rousseau.

**Modification des secteurs scolaires du quartier Ivry Port à partir de la rentrée 2015**

dénomination	adressage	Maternelle	Elémentaire
Rue Ampère		Confluence	Confluence
Impasse et rue de l'Avenir		Orme au Chat	Orme au Chat
		Orme au Chat	Orme au Chat
Rue de la baignade		Confluence	Confluence
Rue des Bateaux-lavoirs		D.September	D.September
Place Hubert Beuve Méry		Confluence	Confluence
Rue Emile Blin		Confluence	Confluence
Passage Bourdeaux		Confluence	Confluence
Quai Marcel Boyer		D.September	D.September
Bvd de Brandebourg		Orme au Chat	Orme au Chat
Rue de la Bretagne		D.September	D.September
Rue Brunesseau		D.September	D.September
Allée du mail Chanteclair		D.September	D.September
Quai Jean Compagnon		D.September	D.September
Rue Maurice Couderchet		Confluence	Confluence
Rue Charles de Coulomb		Orme au Chat	Orme au Chat
Bvd P.V.Couturier	n°1 au 49	D.September	D.September
	n°2 au 56	D.September	D.September
	n°56b au 86	Orme au Chat	Orme au Chat
	n°51 au 85	Orme au Chat	Orme au Chat
	n°87 à la fin	Confluence	Confluence
	n°88 à la fin	Confluence	Confluence
Quai Auguste Deshaies	n°47bis au 51	Orme au Chat	Orme au Chat
	n°52 à la fin	Confluence	Confluence
Rue Elisabeth		D.September	D.September
Bvd du colonel Fabien		Confluence	Confluence
Rue Michaël Faraday		Confluence	Confluence
placette et promenade Fauconnières		D.September	D.September
rue Galilée		Confluence	Confluence
rue Pierre Gallais		Orme au Chat	Orme au Chat
place Gambetta		Confluence	Confluence
rue de la Gare		D.September	D.September
passage Gérard		Confluence	Confluence
rue Maurice Grandcoing		Orme au Chat	Orme au Chat
passage Grellet		D.September	D.September

dénomination	adressage	Maternelle	Elémentaire
rue Edmée Guillou		Orme au Chat	Orme au Chat
rue Maurice Gunsbourg		Confluence	Confluence
rue Victor Hugo	n°1 à 37	D.September	D.September
	n°2 à 48	D.September	D.September
	n°79 à la fin	G. Mâquet	G. Mâquet
	n° 82 à la fin	G. Mâquet	G. Mâquet
place de l'Insurrection		Orme au Chat	Orme au Chat
jardin de l'Insurrection		Orme au Chat	Orme au Chat
rue d'Ivry		Confluence	Confluence
Place et avenue Jean Jaurès		Confluence	Confluence
		Confluence	Confluence
rue Lénine		D.September	D.September
allée de Marne		Orme au Chat	Orme au Chat
rue Jean Mazet		Confluence	Confluence
rue François Mitterrand		D.September	D.September
rue Moïse		Orme au Chat	Orme au Chat
rue Molière	n°1 à 9	Confluence	Confluence
	n°2 à 10	Confluence	Confluence
	n°11 au 43b	Orme au Chat	Orme au Chat
	n°12 à 58	Orme au Chat	Orme au Chat
	n°45 à la fin	D.September	D.September
	n°60 à la fin	D.September	D.September
rue Nouvelle		Confluence	Confluence
place de l'Orme au Chat		Orme au Chat	Orme au Chat
rue Denis Papin		Orme au Chat	Orme au Chat
impasse Parson		Orme au Chat	Orme au Chat
rue des Péniches		Confluence	Confluence
rue des Petits Hôtels		Orme au Chat	Orme au Chat
allée de Postillon		Orme au Chat	Orme au Chat
quai Henri Pourchasse		Confluence	Confluence
impasse Prudhon		Confluence	Confluence
rue Ernest Renan		Confluence	Confluence
rue de la Révolution		Orme au Chat	Orme au Chat
rue Pierre Rigaud		Confluence	Confluence
rue J. Jacques Rousseau		D.September	D.September
rue Marcel Sallnave		Confluence	Confluence
allée de la Seine		Orme au Chat	Orme au Chat
rue Gustave Simonet		Orme au Chat	Orme au Chat
villa des Sorbiers		Confluence	Confluence
rue Jules Vanzuppe		D.September	D.September
passage Volta		Confluence	Confluence
rue Westermeyer		D.September	D.September
rue Robert Witchitz		Confluence	Confluence
rue Emile Zola		D.September	D.September

(34 voix pour et 10 voix contre : Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, MM. VALLAT SIRIYOTHA, LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

## AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

**M. BOUYSSOU.** - *« Donc, nous avons quelques questions diverses. Si, si, c'est vrai. Alors, attendez. Non, ce n'est pas ça. Je suis désolé vu l'heure tardive. On a des délibérations à prendre qui sont restées en blanc dans vos sous-mains. Donc, je vais vous proposer une série de votes à main levée, comme ça on ira plus vite.*

*D'abord, il s'agit de la désignation au CCAS. Dans le cadre de l'arrivée de Mme Sigrig Baillon dans notre Conseil Municipal, il a été demandé par le groupe Socialiste qu'elle intègre le CCAS en remplacement de Sandrine Bernard et suite aux modifications de délégation, nous proposons que Mehdi Mokrani remplace Bozena Wojciechowski au sein de cette instance. Je suppose que cela n'appelle pas de commentaires ? C'est bien. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Unanimité. Bravo !*

*Alors, donc il est proposé que je remplace Pierre Gosnat au conseil d'administration de l'établissement public EPAORSA que tout le monde connaît bien. Pas de commentaires ? Qui est pour ? Merci. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci.*

*Ensuite, alors concernant le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères, il est proposé comme représentant titulaire Philippe Bouyssou, en remplacement de Pierre Gosnat et que le suppléant reste comme précédemment Stéphane Prat. Y a-t-il des commentaires ? Non. Qui est pour ? Merci. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci.*

*Alors s'il n'y a pas d'autres candidats, je ne suis pas obligé de faire voter. J'étais lancé sur le truc, donc on va aller encore plus vite. Pour le SIPPÉREC, nous proposons comme titulaire M. Romain Zavallone et comme suppléante Mme Séverine Peter. Pas d'autres candidatures ? C'est très bien.*

*Pour le Syndicat Intercommunal pour l'Informatique municipale, le célèbre SIIM 94. Rien à voir avec l'acteur mort il y a longtemps. Plus personne ne connaît Sim, c'est vrai, ça date. Ah bon, pardon. Alors, les représentants proposés comme titulaires sont Mme Jeanne Zerner, Mme Séverine Peter et Mme Nicole Polian et qui seront suppléées - que des femmes, vous noterez qu'on a fait un... Voilà ! Sur une question technologique ce qui est profondément inhabituel. Donc, soyons fiers ! Proud ! Et comme supplément des garçons pour les suppléer, supplément d'âme, M. Romain Zavallone et M. Arthur Riedacker. Voilà ! Il fallait bien un prix Nobel pour suppléer toutes ces dames.*

*Donc ensuite, concernant le Syndicat mixte ouvert Paris Métropole, nous proposons que j'y sois titulaire et que Romain Marchand soit mon suppléant. Y a-t-il des commentaires ou des contre-propositions ? Non. Merci.*

*Concernant l'Association Seine-Amont Développement, l'ASAD, nous proposons comme titulaires M. Philippe Bouyssou, M. Romain Marchand, M. Stéphane Prat et comme suppléantes Mme Bozena Wojciechowski, M. Pierre Martinez et Mme Sabrina Sebaihi. On est moins dans la parité, mais y a-t-il des contre-propositions ? Non. De toute façon, c'est une association qui n'aura pas une longévité. Et voilà, c'est ça.*

*Alors, la désignation d'un représentant au Lycée Jean Macé, nous proposons comme la délégation à la jeunesse que Mehdi Mokrani m'y remplace. Y a-t-il des contre-propositions ? Non. Merci. Eh bien, je crois qu'on a fini. C'est bon. Voilà !*

*Sur les questions diverses, sur les autres points à l'ordre du jour, vous faites passer vos feuilles de vote. Oui. Ah non ! M. Leclercq, à vous. »*

**M. LECLERCQ.** - *« Oui, juste une courte intervention pour une explication sur le vote du point n° 10, les obsèques, prise en charge des frais d'obsèques, sépulture et hommage. Donc, je l'ai dit en conférence des présidents et je le répète ici, je suis favorable sur le principe à la prise en charge de la partie publique de la cérémonie et manifestation d'hommage suite au décès du maire. Cependant, il y a deux sujets. Il y a le montant qui me paraît excessif. Quand on regarde le montant, voilà, j'ai donné un exemple par rapport aux restaurants du Cœur, ça correspond à la prise en charge de 250 familles nourries par les Restos du Cœur. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« M. Leclercq ! »*

**M. LECLERCQ.** - *« Oui ? »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Je vous en supplie, là vous frôlez l'indécence. Donc, s'il vous plaît... »*

**M. LECLERCQ.** - *« Non. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« S'il vous plaît, comparez les frais d'obsèques du maire avec la subvention aux Restos du Cœur, c'est d'une démagogie profonde et d'une indécence inégalée. »*

**M. LECLERCQ.** - *« Non. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Alors, vous pouvez poursuivre votre intervention, mais je pense que les Ivryens apprécieront. »*

**M. LECLERCQ.** - *« Donc, je poursuis effectivement pour dire que pour une ville qui se veut solidaire, je pense et je le répète qu'il était nécessaire de faire une manifestation. Le montant me paraît exorbitant et disproportionné. Voilà. »*

**M. BOUYSSOU.** - *« Très bien. Y a-t-il d'autres interventions ? Non. Sur les autres points non plus ? Très bien. Désolé de finir sur cette note. »*

LE CONSEIL,

1/ ABROGE sa délibération du 10 avril 2014 fixant les modalités d'attribution des indemnités de fonction des élus, DECIDE d'attribuer des indemnités de fonction dans les conditions fixées ci-après au Maire, aux adjoints, et aux autres conseillers municipaux, DECIDE d'appliquer aux indemnités de fonction des élus, la majoration prévue pour les communes ayant perçue la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale au cours de l'un des trois derniers exercices, DECIDE d'appliquer aux indemnités de fonction du Maire et des adjoints, la majoration de 15% prévue pour les communes « chef-lieu de canton », FIXE comme suit le montant brut mensuel des indemnités de fonction attribuées au Maire, aux adjoints et conseillers municipaux d'Ivry-sur-Seine, majorations comprises :

✓ Maire :	6 139,37 €
✓ Adjoint :	2 125,36 €
✓ Conseiller délégué :	509,06 €
✓ Conseiller :	90,60 €

PRECISE que ces indemnités feront l'objet d'une revalorisation systématique dans les mêmes proportions que l'évolution du traitement indiciaire de la fonction publique servant à déterminer leurs montants, PRECISE que les conseillers délégués seront désignés par arrêté du Maire et que les indemnités liées à ces délégations prendront effet à la date dudit arrêté et FIXE la date d'effet de la présente délibération au 7 février 2015.

(34 voix pour et 10 voix contre : Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, MM. VALLAT SIRIYOTHA, LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

2/ DESIGNE comme suit, pour siéger au sein du Conseil d'administration au sein du CCAS, en qualité de conseiller municipal :

Elu à remplacer	Nouveau représentant
Mme Sandrine BERNARD	Mme Sigrid BAILLON
Mme Bozena WOJCIECHOWSKI	M. Mehdi MOKRANI

(affaire non sujette à un vote)

3/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune au conseil d'administration de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly/Rungis/Seine-Amont :

- M. Philippe Bouyssou

(affaire non sujette à un vote)

4/ DESIGNE comme suit les délégués représentant la Commune au Comité syndical du Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (SYCTOM) :

Titulaire :  
- M. Philippe Bouyssou

Suppléant :  
- M. Stéphane Prat

(affaire non sujette à un vote)

5/ DESIGNE comme suit des délégués représentant la Commune au comité syndical du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC) :

Titulaire :  
- M. Romain Zavallone

Suppléant :  
- Mme Séverine Peter

(affaire non sujette à un vote)

6/ DESIGNE comme suit des délégués représentant la Commune au comité syndical du Syndicat intercommunal pour l'informatique municipale (SIIM 94) :

Titulaires :  
- Mme Jeanne Zerner  
- Mme Séverine Peter  
- Mme Nicole Polian

Suppléants :  
- M. Romain Zavallone  
- M. Arthur Riedacker

(affaire non sujette à un vote)

7/ DESIGNE comme suit des délégués représentant la Commune au comité syndical du syndicat mixte ouvert « Paris Métropole » :

<u>Titulaire</u> :		<u>Suppléant</u> :
- M. Philippe Bouyssou		- M. Romain Marchand
(affaire non sujette à un vote)		

8/ DESIGNE comme suit des représentants de la Commune à l'assemblée générale de l'association Seine-Amont développement (ASAD) :

<u>Titulaires</u> :		<u>Suppléants</u> :
- M. Philippe Bouyssou		- Mme Bozena Wojciechowski
- M. Romain Marchand		- M. Pierre Martinez
- M. Stéphane Prat		- Mme Sabrina Sebaihi
(affaire non sujette à un vote)		

9/ DESIGNE conformément au tableau ci-après des membres du Conseil municipal représentant la Commune au sein du conseil d'administration du lycée Jean Macé d'Ivry-sur-Seine :

ETABLISSEMENTS	REPRESENTANTS	
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
LYCEE J. MACE	- M. Mehdi Mokrani	/

(affaire non sujette à un vote)

10/ DECIDE à titre de reconnaissance publique, que les frais d'obsèques et de sépulture de Monsieur Pierre GOSNAT, Maire d'Ivry-sur-Seine, en exercice depuis 1983, seront supportés par le budget communal.

(38 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

11/ DECIDE de majorer de 20 % la part revenant à la Commune de la cotisation de taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale.

(38 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

12/ RETIRE la délibération du 18 décembre 2014 relative aux avances de trésorerie à certains organismes en ce qu'elle concerne l'avance de trésorerie consentie à la mission intercommunale Ivry-Vitry pour un montant de 64 500€.

(unanimité)

13/ DECIDE d'acquérir au prix de cent quinze mille euros (115.000 €), le lot n° 407 provenant du volume n° 4, d'une superficie de 134,80 m<sup>2</sup>, de l'ensemble immobilier « Ouvrage de Liaison » sis 97 bis à 101 bis avenue Georges Gosnat à Ivry-sur-Seine, parcelle cadastrée section AN n° 247.

(34 voix pour et 10 voix contre : Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, MM. VALLAT SIRIYOTHA, LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

**14/ EMET** un avis favorable sur le projet de décret du 20 octobre 2014 modifiant le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France, et DEMANDE, comme le Conseil Général dans sa délibération en date du 15 décembre 2014, que soient mises en œuvre les préconisations du rapport de préfiguration rédigé par le Directeur général de l'EPFIF dans le cadre du prochain programme pluriannuel d'interventions de l'établissement.

(unanimité)

**15/ ACCORDE** la garantie communale à Coopimmo pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 2 387 800 € qu'elle se propose de contracter auprès du Crédit Coopératif pour la construction de 15 logements en PSLA sis 25/39 bis rue Marcel Lamant à Ivry-sur-Seine.

(38 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

**16/ MODIFIE** les dispositions des articles 1 et 2 de la délibération du 16 février 2012 accordant la garantie communale à Valophis Habitat - OPH du Val de Marne pour un emprunt total de 3 229 107 € qu'il se proposait de contracter auprès de la Caisse des dépôts et Consignations pour la construction de 21 logements sociaux, rue Carnot, ainsi que sa subvention de 105 000 € au titre de la surcharge foncière, comme suit :

*« ARTICLE 1 : ACCORDE la garantie communale à Valophis Habitat-OPH du Val-de-Marne pour le remboursement de 4 prêts d'un montant total de 3 025 449 € qu'elle se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 21 logements sociaux situés 6 bis rue Raymond Lefevre à Ivry-sur-Seine. »*

*« ARTICLE 2 : PRECISE que les caractéristiques des quatre prêts consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations sont détaillées dans le contrat de prêt N°15558 de la CDC annexé à la présente délibération. »*

(38 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

**17/ PREND ACTE** du rapport annuel de la société Energivry, délégataire du service public de chauffage urbain d'Ivry, pour l'exercice 2012/2013.

(38 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

**18/ DECIDE** de dénommer le nouvel établissement scolaire situé dans le quartier « Ivry Confluences », sis 7 rue Emile Blin à Ivry-sur-Seine, « école Rosalind Franklin ».

(unanimité)

**19/ APPROUVE** la charte d'emprunt des liseuses et FIXE à compter du 13 février 2015 les tarifs en cas de perte, vol, casse, non-restitution ou retard dans la restitution du matériel comme suit :

Perte, vol, casse ou non-restitution :

- Liseuse de marque KOBO : 66 €
- Housse de protection (modèle) : 16 €
- Chargeur secteur USB : 10€

Retard dans la restitution :

- 20 jours de retard : 2€
- 30 jours de retard : 4€

(unanimité)

**20/ APPROUVE** la convention avec le collège Romain Rolland relative à la mise en œuvre de la classe à projet artistique et culturel pour l'année scolaire 2014/2015.

(unanimité)

**21/ APPROUVE** le contrat enfance-jeunesse 2014-2017 en faveur du développement des actions menées pour les enfants et les jeunes de 0 à 17 ans révolus à passer avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne.

(unanimité)

**22/ SOLLICITE** auprès de l'Etat, de la Région Ile-de-France et des autres financeurs potentiels une aide financière pour la réalisation du diagnostic de sécurité, nécessaire pour l'élaboration du plan local de sécurité et de prévention de la délinquance.

(unanimité)

**23/ SOLLICITE** auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne, du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire et de tout autre financeur potentiel une subvention pour la réalisation du projet de Maison de quartier Gagarine Truillot.

(unanimité)

**24/ DECIDE** de modifier l'article 2 de la délibération du 22 janvier 2015 relative à l'organisation de trois séjours en 2015 pour les personnes retraitées, comme suit :

« **ARTICLE 2 : FIXE :**

- d'une part la participation de la Ville à 90 € par personne pour les deux séjours pour personnes autonomes et à 250 € par personne pour le séjour, pour les personnes en perte d'autonomie, et d'autre part la participation des retraités à 420 € pour les personnes imposables et à 235 € pour les personnes non imposables avant déduction fiscale. »

(38 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

**25/ APPROUVE** la convention avec le Département du Val-de-Marne pour la mise en place d'un groupe d'éducation thérapeutique pour adolescents en surpoids « manger mieux, bouger plus », dans le cadre du Programme départemental Nutrition Santé Adolescents (PNSA).

(unanimité)

**26/ APPROUVE** la Convention Industrielle de Formation et de Recherche (CIFRE) avec l'Université Paris Diderot, le laboratoire de linguistique formelle de ladite université et Madame Castelli Mathilde.

(34 voix pour , 4 voix contre : Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

**27/ DECIDE** la création du poste suivant à compter du 1er mars 2015 :

- 1 poste de Rédacteur principal 2ème Classe.

(34 voix pour et 10 voix contre : Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, MM. VALLAT SIRIYOTHA, LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

**28/ SOLLICITE** auprès de l'Etat notamment via le fonds interministériel de la prévention de la délinquance et des autres financeurs potentiels une aide financière pour :

- l'organisation d'ateliers de sensibilisation à la médiation dans les collèges et écoles de la ville,
- l'organisation de permanences à la cité des Longs sillons,
- le développement du réseau de lutte contre les violences faites aux femmes,
- la poursuite de l'action des médiateurs sociaux.

(unanimité)

/ PREND ACTE des décisions et informations relatives aux actes de gestion pris par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2015.

LA SÉANCE A ÉTÉ LEVÉE À 00H55

LA SECRÉTAIRE

LE MAIRE

S. PETER

P. BOUYSSOU